

SÉNAT

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1994-1995

Annexe au procès verbal de la séance du 5 avril 1995.

RAPPORT D'INFORMATION

FAIT

au nom de la commission des Affaires étrangères, de la défense et des forces armées (1) à la suite d'une mission effectuée en Colombie et au Venezuela du 25 janvier au 2 février 1995,

Par MM. Xavier de VILLEPIN, Michel ALLONCLE, André BOYER,
Charles-Henri de COSSÉ-BRISSAC et André ROUVIÈRE,

Sénateurs.

(1) Cette commission est composée de : MM. Xavier de Villepin, président ; Yvon Bourges, Michel d'Aillières, François Abadie, Guy Penne, vice-présidents ; Jean Garcia, Michel Alloncle, Roland Bernard, Jacques Golliet, secrétaires ; Jean-Luc Bécart, Mme Monique Ben Guiga, MM. Daniel Bernardet, André Bettencourt, André Boyer, Mme Paulette Brisepierre, MM. Michel Caldaguès, Paul Caron, Jean-Paul Chambriard, Yvon Collin, Claude Cornac, Charles-Henri de Cossé-Brissac, Michel Crucis, Hubert Durand-Chastel, Claude Estier, Roger Fossé, Gérard Gaud, Jean-Claude Gaudin, Philippe de Gaulle, Jacques Genton, Yves Guéna, Bernard Guyomard, Jacques Habert, Hubert Haenel, Marcel Henry, André Jarrot, Louis Jung, Christian de La Malène, Marc Lauriol, Edouard Le Jeune, Max Lejeune, Philippe Madrelle, Michel Maurice-Bokänowski, Pierre Mauroy, Jean-Luc Mélenchon, Paul d'Ornano, Alain Poher, Michel Poniatowski, André Rouvière, Georges Treille, Robert-Paul Vigouroux, Serge Vinçon, Albert Voilquin.

SOMMAIRE

CHAPITRE PREMIER - LES ENTRETIENS DE LA DÉLÉGATION7

A - LE SÉJOUR DE LA DÉLÉGATION EN COLOMBIE7

- 1°) L'audience accordée par M. Ernesto Samper Pizano, Président de la République8
- 2°) L'entretien avec M. Rodrigo Pardo Garcia-Pena, ministre des relations extérieures.....9
- 3°) Les entretiens et déplacements avec M. Fernando Botero Zea, ministre de la défense, et les autorités militaires colombiennes10
 - a. La réunion de travail avec le ministre de la défense et le haut état-major colombien 10
 - b. La participation à une opération d'épandage de produits chimiques sur les cultures illicites11
 - c. La rencontre à Carthagène des Indes avec les autorités navales colombiennes13
- 4°) L'entretien avec M. Luis Guillermo Angel Mejia, président du Sénat13
- 5°) Les autres entretiens avec des personnalités colombiennes15
- 6°) La visite de l'aménagement hydro-électrique du Guavio16
- 7°) Les autres visites de la délégation et les contacts avec la communauté française en Colombie.....18

B - LE SÉJOUR DE LA DÉLÉGATION AU VENEZUELA19

- 1°) - L'audience accordée par M. Rafael Caldera, Président de la République.....19
- 2°) Les réunions avec le président du Congrès et les présidents des commissions parlementaires21
 - a. L'entretien avec M. Edouardo Gomez Tamayo, président du Congrès21
 - b. La réunion de travail avec les présidents et des membres des Commissions du Sénat et de la Chambre des députés22
- 3°) - L'entretien avec M. Miguel Angel Burelli Rivas, ministre des relations extérieures.24
- 4°) - L'entretien M. Moisés Antonio Orozco Graterol, ministre de la Défense.....26
- 5°) - L'entretien avec M. Julio Sosa Rodriguez, ministre des Finances27
- 6°) - Les autres visites de la délégation et les contacts avec la communauté française au Venezuela.....28

CHAPITRE II - LA COLOMBIE : UN PAYS DE CONTRASTES, BÉNÉFICIAIRE D'ATOUTS IMPORTANTS POUR SURMONTER LES FLÉAUX DE LA DROGUE ET DE LA VIOLENCE, ET AVEC LEQUEL LA FRANCE A INTÉRÊT À CULTIVER DES RELATIONS PRIVILÉGIÉES.....31

A - LES DONNÉES POLITIQUES INTÉRIEURES : LA POURSUITE DE L'OUVERTURE POLITIQUE, DU DIALOGUE AVEC LA GUERILLA ET DE LA LUTTE PRIORITAIRE CONTRE LE NARCOTERRORISME, ACCOMPAGNÉE DE NOUVEAUX EFFORTS EN MATIÈRE SOCIALE34

- 1°) Le bilan plutôt positif du mandat du Président Gaviria (1990-1994).....34
- 2°) Le programme d'action du Président Samper : continuité et priorités sociales35
- 3°) Des forces armées colombiennes principalement tournées vers le maintien de l'ordre public face au narcotraffic et à la guérilla37

B - LES DONNÉES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES : UNE ÉCONOMIE RELATIVEMENT SAINTE, MALGRÉ DES FACTEURS DE FRAGILITÉ, QUI FOURNIT À LA COLOMBIE DE SÉRIEUX ATOUTS POUR S'INSÉRER DANS L'ÉCONOMIE MONDIALE39

- 1°) Des ressources considérables au service d'une économie qui n'a pas connu, dans les années 80, les graves difficultés des autres pays d'Amérique latine39
- 2°) Un bilan et des perspectives économiques favorables sur lesquels cherche à s'appuyer un ambitieux programme social.....41

C - LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DE LA COLOMBIE : UNE DIPLOMATIE CENTRÉE SUR L'OBJECTIF D'INTERNATIONALISATION DE L'ÉCONOMIE, QUI POURRAIT S'ACCOMPAGNER D'UNE PLUS GRANDE OUVERTURE VERS L'EUROPE.....43

- 1°) Des liens renforcés avec ses voisins.....44
- 2°) L'amorce d'un rééquilibrage au profit de l'Europe de relations traditionnellement orientées vers les Etats-Unis44
- 3°) La présence colombienne dans les instances multilatérales.....45

D - DES RELATIONS FRANCO-COLOMBIENNES CONFIANTES ET DE QUALITÉ SUR LE PLAN POLITIQUE MAIS INSUFFISANTES SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE.....45

- 1°) Un dialogue politique de qualité, qui tend à devenir plus dense et plus constant46
- 2°) Une coopération active dans le domaine culturel, scientifique et technique, ainsi qu'en matière de lutte contre la drogue.....47
- 3°) Des relations économiques et commerciales relativement modestes qui ne sont pas à la mesure des possibilités françaises et des opportunités du marché colombien.....50

CHAPITRE III - LE VENEZUELA : UN PAYS FONDAMENTALEMENT RICHE CONFRONTÉ À UNE CRISE QUI NE DOIT TOUTEFOIS PAS PORTER ATTEINTE À LA QUALITÉ DES RELATIONS BILATÉRALES.....53

A - LES DONNÉES POLITIQUES INTÉRIEURES : UN RETOUR DIFFICILE À LA STABILITÉ, EN DÉPIT DE LA STATURE DU PRÉSIDENT CALDERA, APRÈS PLUSIEURS ANNÉES DE GRAVE CRISE POLITIQUE, ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE.....55

- 1°) - Le second mandat du Président Perez : des années très troublées56
- 2°) - La maîtrise de la situation politique par le Président Caldera.....56
- 3°) - Des forces armées vénézuéliennes en voie d'apaisement et d'effacement après les tentatives du coup d'Etat de 1992.....58

B - LES DONNÉES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES : UN PAYS FONDAMENTALEMENT RICHE CONFRONTÉ À UNE SITUATION FINANCIÈRE, ÉCONOMIQUE ET SOCIALE PROFONDÉMENT DÉGRADÉE.....60

- 1°) - Un pays fondamentalement riche dont la politique d'ajustement structurel n'a pas produit tous les résultats attendus60
- 2°) - Une situation financière, économique et sociale profondément dégradée.....62

C - LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DU VENEZUELA : LE RETOUR À UNE DIPLOMATIE PLUS PRAGMATIQUE CARACTÉRISÉE PAR L'ABANDON DE L'INTERVENTIONNISME PRÉCÉDENT ET LA PRIORITÉ ACCORDÉE AUX PAYS VOISINS.....65

- 1°) - La volonté de restaurer et de promouvoir l'image internationale du Venezuela.....65
- 2°) Une approche résolument régionaliste66
- 3°) - Un non-interventionnisme qui n'exclut pas le rôle du Venezuela sur la scène internationale.....67

D - DES RELATIONS BILATÉRALES REPOSANT SUR UN DIALOGUE POLITIQUE CONFIA NT ET DONT LE DÉVELOPPEMENT, SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE, NE DOIT PAS ÊTRE ENTRAVÉ PAR LE PROBLÈME, EN COURS DE RÈGLEMENT, DES ARRIÉRÉS DE PAIEMENT.....68

- 1°) Un dialogue politique confiant et caractérisé par de grandes convergences de vues, mais qui gagnerait à être plus dense.....68
- 2°) - Des relations culturelles, scientifiques et techniques de qualité, malgré la situation assez précaire de l'enseignement du français69

3°) Des relations économiques et commerciales substantielles mais rendues plus difficiles par la crise vénézuélienne et dont une relance passe par le règlement, en cours, du problème des arriérés de paiement vénézuéliens à l'égard de la France71

CHAPITRE IV/ - LES CONCLUSIONS DE LA DELEGATION.....74

Première observation : l'évolution globalement positive du sous-continent latino-américain vers la démocratisation politique et le renouveau économique ne doit pas dissimuler des évolutions différenciées et contrastées et des difficultés persistantes et endémiques.74

- a. L'Amérique latine.....74
- b. La Colombie.....76
- c. Le Venezuela.....78

Deuxième observation : les développements du processus d'intégration économique régionale imposent de ne plus aborder les relations avec l'amérique latine dans le seul cadre bilatéral80

- a. Le rapprochement colombc-vénézuélien80
- b. La diversité des processus d'intégration régionale81
- c. Les perspectives de l'intégration et les relations avec l'Europe.....82

Troisième observation : la qualité des relations politiques de la france en amérique latine doit être prolongée par des échanges économiques et commerciaux qui ne sont pas à la hauteur des possibilités et par une politique européenne plus lisible dans la zone83

- a. Des relations politiques confiantes mais manquant de densité.....83
- b. Des échanges qui ne sont pas à la hauteur des possibilités84
- c. Deux observations complémentaires sur la coopération culturelle, scientifique et technique et sur la visibilité des actions européennes86

Mesdames, Messieurs,

Une délégation de votre commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées a effectué une **mission d'information en Colombie et au Venezuela du 25 janvier au 2 février 1995**. La délégation, conduite par M. Xavier de Villepin, président de la commission, était également composée de MM. Michel Alloncle, André Boyer, Charles-Henri de Cossé-Brissac et André Rouvière.

Cette mission, la première effectuée par notre commission en Amérique latine depuis trois ans, manifestait l'intérêt permanent et la vigilance constante attachée par la France et par notre commission à l'**évolution de la situation latino-américaine**, tant sur le plan politique que sur le plan économique. Parmi les transformations spectaculaires du monde auxquelles notre génération a assisté, celles qui concernent l'Amérique latine ne sont pas les moins importantes, qu'il s'agisse des changements politiques marqués par un mouvement de démocratisation ou d'un incontestable renouveau économique, malgré les difficultés qui persistent et d'importantes différences entre les pays. On ne saurait davantage mésestimer l'intérêt pour la France -et pour l'Europe- de renforcer les liens, profonds, anciens mais parfois distendus, avec les pays latino-américains.

Une **mission d'information en Colombie et au Venezuela** présentait à cet égard, aux yeux de votre délégation, **cinq intérêts essentiels** :

- en premier lieu, **contribuer à donner une impulsion nouvelle aux relations bilatérales** de la France avec ces deux pays où notre pays bénéficie, comme dans le reste de l'Amérique latine, d'un capital de sympathie et d'un rayonnement culturel considérables mais où un décalage existe entre l'importance des demandes qui nous sont adressées et la relative modestie des moyens engagés sur place par la France -en raison notamment de l'effort de coopération considérable que notre pays consent dans d'autres parties du monde, principalement en Afrique- ;

- en second lieu, tenter d'**apprécier la situation politique dans ces deux pays** où la tradition de démocratie -et d'alternance- est plus ancienne que dans d'autres pays latino-américains mais est encore menacée par l'insécurité et la corruption et où les deux nouveaux chefs de l'Etat -le président Samper en

Colombie et le président Caldera au Venezuela- doivent faire face à d'importantes difficultés ;

- en troisième lieu, **mesurer la solidité, mais aussi les faiblesses, des nouvelles perspectives économiques** qui s'offrent à l'Amérique latine ; après la « décennie perdue » des années 80 marquée, pour de nombreux pays du sous-continent, par la récession, l'endettement et l'hyper-inflation, la Colombie fait partie des pays latino-américains qui semblent avoir trouvé la voie d'un certain renouveau économique qui reste cependant fragile, ainsi que la récente crise financière mexicaine l'a encore illustré au début de l'année, tandis que le Venezuela, en dépit de ses ressources et de sa rente pétrolière, est confronté à une grave crise de son secteur bancaire ;

- en quatrième lieu, essayer d'**apprécier** -au moment où la conclusion de toute une série d'accords de libre échange entre les pays de la région semble ouvrir des perspectives prometteuses- **dans quelle mesure les politiques d'intégration économique régionale peuvent permettre de donner à l'Amérique latine une nouvelle dynamique** et modifier le contexte des relations économiques entre pays européens et latino-américains ;

- en cinquième lieu, enfin, **tenter de mieux comprendre** -même si les autorités colombiennes tentent justement de dépouiller leur pays de l'image de « narco-démocratie » qui semble lui coller comme une tunique de Nessus- **le fléau que constitue la question de la drogue** avec les très graves menaces qui en résultent (insécurité, déséquilibres économiques, corruption de la société ...) en dépit de l'intensification de la lutte entreprise contre les narcotraficants.

Malgré ces ambitions -et la relative brièveté de son déplacement-, la mission de la délégation s'est effectuée dans les meilleures conditions. Nous le devons d'abord aux autorités colombiennes et vénézuéliennes qui ont réservé à la délégation un accueil d'une qualité et d'une chaleur exceptionnelles. Nous le devons aussi, naturellement, à leurs excellences MM. André-Jean Libourel et Henri Vignal, Ambassadeurs de France en Colombie et au Venezuela, et à tous ceux de leurs collaborateurs dont la compétence, la disponibilité et la courtoisie ont permis le parfait déroulement des travaux de la délégation. Que tous trouvent ici l'expression de la reconnaissance et de la gratitude de chacun des membres de la délégation de la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat de la République.

*

* *

CHAPITRE PREMIER

LES ENTRETIENS DE LA DELEGATION

Sans avoir pour objectif de présenter un compte rendu formel et intégral des divers entretiens de la délégation ni de relater dans le détail son emploi du temps quotidien, ce qui ne présenterait qu'un intérêt modeste pour qui n'a pas participé à ce déplacement, il paraît toutefois utile d'exposer ici sommairement comment les commissaires présents ont pu, par les audiences accordées par les plus hautes autorités colombiennes et vénézuéliennes et par les déplacements effectués sur place, tenter de mieux approcher les réalités et les difficultés de la Colombie et du Venezuela aujourd'hui.

*

* *

A - LE SEJOUR DE LA DELEGATION EN COLOMBIE

Accueillie à Bogota le 25 janvier 1995 par S. Exc. M. André-Jean Libourel, Ambassadeur de France en Colombie, et ses principaux collaborateurs, la délégation a séjourné en Colombie jusqu'au 29 janvier. Cette visite a été l'occasion, grâce à un programme d'une densité, d'une qualité et d'un intérêt exceptionnels, de contacts avec les plus hautes autorités colombiennes (le Chef de l'Etat, le Président du Sénat, les ministres des Affaires étrangères et de la Défense) et avec la communauté française en Colombie, mais aussi de divers déplacements en territoire colombien qui ont notamment permis à la délégation d'apporter publiquement son soutien aux efforts du gouvernement colombien dans le cadre de la lutte contre la production et le trafic de drogue.

1°) L'audience accordée par M. Ernesto Samper Pizano, Président de la République

Elu Président de la République colombienne, à l'âge de 44 ans, le 19 juin 1994 comme candidat du parti libéral face au candidat conservateur M. Andres Pastrana, M. Ernesto Samper a reçu la délégation sénatoriale, le 27 janvier 1995, avec une particulière chaleur avant d'offrir une réception en son honneur.

Après avoir souligné, avec le président Xavier de Villepin, **la qualité et l'étroitesse des liens entre la France et la Colombie**, le chef de l'Etat a principalement développé les trois idées suivantes :

- Il a d'abord, en réponse au président de la délégation, exposé avec conviction et précision **les objectifs et les moyens du pacte social** « el salto social »- qu'il a proposé au pays. Soulignant que cet ambitieux programme, correspondant à une nouvelle option pour le développement de la Colombie, visait notamment à multiplier par deux les investissements sociaux, à lutter contre la pauvreté, à créer de nouvelles sources d'emplois productifs et à améliorer le système éducatif, le président Samper a souhaité le développement de la coopération française pour favoriser le succès de ce programme qui vise aussi à donner une couverture sociale aux 12 millions de déshérités que compte le pays.

- Le chef de l'Etat colombien a également exprimé le désir d'un **renforcement des liens entre la Colombie et l'Union européenne**. Interrogé par M. Xavier de Villepin, président, sur le processus d'intégration économique régionale en Amérique latine, le président Samper a souligné l'importance d'un nouvel équilibre régional et appelé à un renforcement des relations entre l'Union européenne et l'Amérique latine afin d'équilibrer les relations avec les Etats-Unis, très importantes mais parfois difficiles ainsi que l'illustre la question délicate de la banane.

- M. Ernesto Samper a enfin évoqué avec la délégation **l'avenir économique de la Colombie**. Manifestant un certain optimisme face aux répercussions éventuelles, pour la Colombie, de la crise financière mexicaine -en raison des progrès et de la solidité de l'économie colombienne-, le chef de l'Etat colombien a vu la meilleure antidote à cet « effet Tequila » dans l'avenir pétrolier de la Colombie. Le pays, exportateur d'hydrocarbures depuis le milieu des années 80, doit voir en effet cette tendance renforcée par **la mise en exploitation du gisement de Cusiana** dans les plaines de l'Est. Se félicitant de la participation d'entreprises françaises à cette exploitation, le président Samper a estimé que les perspectives offertes par le périmètre pétrolier de Cusiana permettraient de conforter la continuité du développement colombien

et indiqué que les dispositions étaient prises pour que les bénéfices de cette exploitation n'aient pas un impact monétaire excessif et permettent le développement des investissements d'infrastructures.

2°) L'entretien avec M. Rodrigo Pardo Garcia-Pena, ministre des relations extérieures

C'est le 26 janvier que la délégation a rencontré M. Rodrigo Pardo, le jeune ministre colombien des relations extérieures (né en 1958), antérieurement ambassadeur au Venezuela et conseiller de M. Ernesto Samper. M. Rodrigo Pardo a, en réponse aux membres de la délégation, évoqué quatre thèmes principaux.

- S'agissant des **relations bilatérales franco-colombiennes**, dont il a souligné la qualité et l'importance, le ministre des relations extérieures en a d'abord appelé à la compréhension de la France pour tenir compte des problèmes auxquels la Colombie était confrontée, notamment dans le domaine des droits de l'homme et de la lutte contre la narco-guerilla ; il a, à cet égard, souligné la nécessité d'un dialogue politique nourri et l'importance des visites parlementaires pour mieux apprécier les réalités colombiennes, souvent mal connues et mal comprises à l'étranger.

M. Rodrigo Pardo a, dans ce cadre d'une meilleure connaissance des données colombiennes -et, en premier lieu, de la lutte contre le fléau de la drogue-, souhaité un dialogue politique amical, franc et constructif et un développement des relations économiques et commerciales entre la France et la Colombie, et plus généralement entre l'Union européenne et l'Amérique latine.

- Abordant ensuite, à la demande du président Xavier de Villepin, le **dossier de la banane**, le ministre colombien des relations extérieures a confirmé l'attachement de son pays à la mise en oeuvre de l'accord-cadre signé avec l'Union européenne l'an passé, dont il a relevé la conformité avec les règles du GATT. Il a toutefois estimé que la Colombie risquait de subir un grave préjudice du fait de sanctions commerciales américaines en la matière et souligné la difficulté de l'introduction de cultures de substitution.

- Puis, en réponse à M. André Boyer, M. Rodrigo Pardo a rappelé la participation de la Colombie à plusieurs **traités d'intégration régionale** : le « G.3 » -qui réunit la Colombie, le Mexique et le Venezuela-, le Pacte andin -composé de la Colombie, de la Bolivie, du Venezuela, de l'Equateur et du Pérou-, sans parler des perspectives de libre-échange à l'échelle du continent américain ouvertes, en décembre 1994, par le « sommet des Amériques » à Miami. Il a enfin précisé le souhait de la Colombie d'un dialogue fructueux avec les quatre pays membres du Mercosur (Brésil, Argentine, Uruguay et Paraguay).

- Le ministre a enfin souligné avec M. Xavier de Villepin, président, que **les relations économiques et commerciales franco-colombiennes** n'avaient pas atteint le niveau où devraient les porter la politique d'ouverture de la Colombie et les capacités technologiques et commerciales de la France.

M. Rodrigo Pardo a en particulier exposé à la délégation les raisons constitutionnelles pour lesquelles il n'avait pas encore été possible de parvenir, en dépit des souhaits français, à la mise en oeuvre d'un accord sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements. Il a toutefois souligné la volonté politique des autorités colombiennes de surmonter ces difficultés juridiques et de parvenir à un tel accord de nature à favoriser les investissements français en Colombie.



3°) Les entretiens et déplacements avec M. Fernando Botero Zea, ministre de la défense, et les autorités militaires colombiennes

Le séjour de la délégation en Colombie lui a permis de nouer des contacts multiples avec les autorités colombiennes en matière de défense. Allant bien au-delà des simples entretiens protocolaires, la délégation a eu un échange de vues approfondi avec les autorités militaires colombiennes sur les besoins des forces armées de ce pays ; elle a accompagné le ministre de la Défense sur le terrain, participant à une opération d'épandage de produits chimiques sur des cultures de pavot ; elle a enfin rencontré les autorités navales colombiennes à Carthagène des Indes, principal port de guerre du pays.

a. La réunion de travail avec le ministre de la défense et le haut état-major colombien

Ministre de la défense depuis le 7 août 1994 après avoir été sénateur et directeur de la campagne de M. Ernesto Samper, fils du célèbre sculpteur, M. Fernando Botero Zea, âgé de 37 ans -confirmant ainsi la jeunesse des dirigeants colombiens- a reçu la délégation le 26 janvier 1995, entouré de plusieurs représentants du haut état-major colombien : le général d'armée Pallares, chef d'état-major des armées (principal responsable militaire colombien après le « commandant général des forces armées ») ; le major général Vergaras, chef d'état-major de l'armée de terre ; le vice-amiral Serrano, chef d'état-major de la marine ; et le major général Zúñiga, chef d'état-major de l'armée de l'air.

Les uns et les autres ont confirmé à la délégation la volonté des autorités colombiennes de **diversifier les sources d'approvisionnement du pays en matière d'armements et de faire appel à la France.**

M. Botero, après avoir souligné l'importance toute particulière de la visite d'une délégation de la commission sénatoriale compétente à la fois en matière d'affaires étrangères et de la défense, a marqué son désir de renforcer les liens entre la France et la Colombie et sa volonté d'exposer clairement à la délégation, par un déplacement sur le terrain, les efforts accomplis et les difficultés rencontrées par les forces colombiennes dans leur lutte contre le narco-traffic et la guérilla.

Rappelons à cet égard que les forces armées colombiennes rassemblent plus de 130 000 hommes (110 000 pour l'armée de terre, 16 000 pour la marine, et 7 000 pour l'armée de l'air) auxquels doivent être ajoutés les 100 000 hommes de la police nationale, placés également sous la responsabilité du ministre de la défense. Et, en dépit des désaccords frontaliers persistants avec le Venezuela et le Nicaragua, l'absence de véritable menace extérieure fait du **maintien de l'ordre public face à la subversion liée à la guérilla et au narco-traffic** la principale mission des forces armées colombiennes.

Dans ce contexte, les généraux Pallares, Vergaras, Zúñiga et l'amiral Serrano ont longuement et précisément exposé à la délégation leur souci de diversification des équipements des armées colombiennes et leurs **besoins actuels dans le cadre d'une évaluation pour les années 1995-1998**, principalement pour l'armée de terre, mais aussi pour la marine et l'armée de l'air. Compte tenu de l'excellente qualité des équipements français, les autorités colombiennes voient dans la France un fournisseur potentiel important, dans le cadre d'un accord intergouvernemental, pour satisfaire ces besoins. Les responsables militaires colombiens ont également souhaité une relance de la coopération militaire franco-colombienne en matière de formation des personnels.

M. Xavier de Villepin, président, a, au nom de la délégation, salué l'action des autorités colombiennes contre le fléau de la drogue et s'est réjoui de la possibilité offerte à la délégation de constater les dispositions prises sur le terrain. Il s'est réjoui de la volonté colombienne de diversifier les sources d'approvisionnements du pays et a souhaité que la prochaine visite de M. Botero en France permette, dans le cadre d'un accord de gouvernement à gouvernement, un renforcement de la coopération bilatérale dans le domaine de l'armement.

b. La participation à une opération d'épandage de produits chimiques sur les cultures illicites

C'est le lendemain, 27 janvier, que la délégation s'est rendue avec M. Fernando Botero, ministre de la défense, et le général Montenegro, directeur général adjoint de la police, dans la région du Huila, à Neiva.

Elle y a assisté à une campagne d'épandage de produits chimiques sur des cultures de plantes illicites, en l'occurrence le pavot, qui s'inscrit dans la politique du gouvernement colombien de lutte contre l'extension des superficies consacrées à ces cultures interdites (principalement les feuilles de coca et le pavot).

Cette opération spectaculaire de « fumigation », largement commentée par la presse et les médias colombiens, a permis à la délégation de manifester le soutien de la France aux efforts du gouvernement colombien en vue de lutter contre la production et le trafic de drogue. Elle a également donné aux autorités colombiennes l'occasion de démontrer à l'opinion l'innocuité du « glifosato », produit chimique utilisé par les services colombiens chargés de la lutte anti-drogue et dont l'emploi avait été récemment encore contesté, étant à l'origine de mouvements de protestations de la part des paysans locaux, dans les régions du Guaviare et du Putamayo.

Ce déplacement sur le terrain a été suivi d'une réunion avec les responsables colombiens de la lutte contre le narco-trafic qui ont dressé le bilan et les perspectives des actions conduites en ce domaine. Après avoir décrit l'organisation, les moyens d'action et la stratégie de « l'état-major conjoint » chargé des opérations de renseignement et de sécurité contre les cartels de la drogue - principalement le cartel de Cali depuis l'élimination de Pablo Escobar -, et fait une présentation de l'organisation des cartels en particulier sur le plan économique et sur le plan de la sécurité, ils ont précisé les résultats obtenus.

C'est ainsi qu'en 1994, plus de 20 000 hectares de zones plantées de cultures illicites ont été traités avec du défoliant (la moitié pour des cultures de coca et la moitié pour des cultures de pavot), réduisant d'environ 12 % la production de coca et 22 % les cultures de pavot - même s'il faut tenir compte de la possibilité d'effectuer 3 à 4 récoltes par an de telles cultures ... -

On relèvera par ailleurs qu'au cours de la même année 1994 :

- un peu plus de 27 tonnes de cocaïne raffinée et 41 tonnes de cocaïne base ont été saisies, ainsi que 200 tonnes de marijuana,
- près de 550 laboratoires de transformation du végétal hallucinogène en produits stupéfiants ont été détruits.

La délégation a enfin eu l'occasion de préciser ses informations sur la lutte menée par la Colombie contre le narco-trafic et, plus généralement, en matière de sécurité lors d'une réunion, à l'ambassade de France, avec des représentants des divers services français concernés : la direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI), l'office central de répression du trafic illicite des stupéfiants (OCTIS) et le service de coopération technique

internationale de la police (SCTIP). S'il sera très difficile à la Colombie d'éradiquer totalement le problème de la drogue -en raison du poids économique considérable d'une activité dont vivent des secteurs entiers de la population et du coût très élevé, y compris en vies humaines, d'une lutte frontale à outrance contre les narco-trafiquants-, votre délégation estime que la volonté des autorités colombiennes de poursuivre la lutte entreprise -et de corriger ainsi l'image internationale de la Colombie- doit être appuyée par une coopération bilatérale active, dotée des moyens adaptés.

c. La rencontre à Carthagène des Indes avec les autorités navales colombiennes

Les contacts de la délégation avec les autorités militaires colombiennes ont enfin été complétés, le 28 janvier, lors de son bref séjour dans la belle ville coloniale de Carthagène des Indes. Le ministre de la défense, M. Fernando Botero, avait en effet tenu à ce que les sénateurs fussent reçus à bord du navire-école de la marine colombienne, le trois mâts le « Gloria », marquant, par cette attention supplémentaire, le prix qu'il attachait à la visite de la délégation.

Ce fut l'occasion d'une rencontre avec d'importantes autorités navales colombiennes, en particulier l'amiral Romero Vasquez, commandant des forces navales de l'Atlantique, et l'amiral Garcia, commandant de l'Ecole navale colombienne.

Carthagène est en effet le principal port de guerre du pays et constitue l'une des huit bases navales colombiennes. La marine colombienne, forte de 16 000 hommes -dont 7 000 appelés et incluant dans ses rangs les 6 000 hommes de l'infanterie de marine-, est articulée en quatre commandements : les forces navales de l'Atlantique, du Pacifique, du Sud et de l'Orient. Elle dispose de 54 bâtiments, dont les principaux sont : une frégate, quatre corvettes, huit patrouilleurs et deux sous-marins.

4°) L'entretien avec M. Luis Guillermo Angel Mejia, président du Sénat

La délégation a été reçue le 27 janvier par M. Luis Guillermo Angel Mejia, président (libéral) du Sénat.

Le Congrès colombien est composé de deux chambres : le Sénat, qui comprend 102 membres -élus pour quatre ans à la représentation proportionnelle au plan national-, et la Chambre des représentants, qui est composée de 141 membres -élus également pour quatre ans à la représentation proportionnelle mais sur base de circonscriptions départementales. Le Congrès tient deux sessions par an (du 20 juillet au 16 décembre, et du 16 mars

au 20 juin), sous réserve de sessions extraordinaires, et le gouvernement dispose de la totale maîtrise de l'ordre du jour.

La composition du Congrès colombien, telle qu'elle résulte des élections du 13 mars 1994, reflète une nette majorité du parti libéral (58 sénateurs et 76 représentants) au détriment, principalement, du parti conservateur (20 conservateurs et 38 représentants).

Au cours de son entretien avec les membres de la délégation, et en réponse à leurs questions, le président du Sénat a principalement évoqué quatre thèmes :

- En ce qui concerne la lutte contre la guérilla, le président Angel, après avoir rappelé le contexte historique de violence politique dans le pays et le développement des mouvements de guérilla, souvent d'inspiration marxiste, dans des zones dont l'Etat colombien était absent, a souligné les graves conséquences qu'ils engendraient : attentats, enlèvements (plus de mille par an), racket d'entreprises...

Il a toutefois marqué les résultats obtenus par les négociations conduites par le gouvernement, qui se sont traduits par des accords avec plusieurs mouvements : le M19, mais aussi l'EPL et « Quintin Lame ». Les FARC (« Fuerzas armadas revolucionarias de Colombia ») constituent aujourd'hui le groupe comptant le plus d'hommes et, sans doute, le mieux organisé.

- Dans le domaine du trafic de drogue, le président du Sénat a rappelé la volonté des autorités colombiennes, et du président Samper, de poursuivre la lutte très dure entreprise malgré son coût en vies humaines, y compris au sein de la classe politique (24 membres du Congrès assassinés ...). Il a cependant souligné l'extrême difficulté de la tâche, la Colombie étant, en quelque sorte, un point de passage obligé du narco-traffic et de nombreux produits étant aujourd'hui élaborés dans des laboratoires, difficiles à découvrir et à éliminer.

Il en a enfin appelé, s'agissant d'un phénomène universel, qui devait être à ses yeux rapproché de la dégradation des sociétés contemporaines, à une coopération internationale renforcée, seule capable d'éradiquer, à terme, ce fléau.

- Evoquant ensuite la situation en Amérique centrale, le président Angel, de retour de Cuba, a souligné la situation très difficile de ce pays, malgré certains indices de redressement économique.

S'agissant de Haïti, il s'est déclaré préoccupé par la situation qui pourrait prévaloir après le départ de la force multinationale principalement américaine, présente dans l'île. Il a également eu un échange de vues avec

M. Xavier de Villepin, président, sur les relations entre le président Aristide, l'Eglise haïtienne et le Vatican.

- Abordant enfin la nouvelle Constitution colombienne, adoptée en 1991, le président du Sénat, après avoir rappelé les jeux politiques qui avaient empêché le parti libéral, majoritaire, d'imposer ses vues, a critiqué une vision trop professionnalisée de la politique, s'est interrogé sur certaines innovations -comme la création d'un poste de vice-président de la République- et s'est inquiété des conditions de mise en oeuvre d'une Constitution extrêmement -excessivement ?- longue et détaillée, en dépit de dispositions très positives.

Il convient à cet égard de rappeler que cette nouvelle Constitution de 1991, sans modifier les équilibres fondamentaux entre les pouvoirs et confirmant le caractère présidentiel, de type américain, du régime (mais le président n'est pas rééligible), a principalement :

- renforcé le pouvoir judiciaire en introduisant en droit colombien « l'action en tutelle », notion proche de l'« habeas corpus » et en créant un magistrat d'un type nouveau, le « défenseur du peuple » ;

- maintenu la structure bicamérale du Parlement dont les deux assemblées ont des pouvoirs identiques et ne se distinguent que par leur assise territoriale (nationale pour les sénateurs, départementale pour les représentants) ;

- instauré l'élection des gouverneurs de provinces, des maires et des assemblées locales au suffrage universel, pour un mandat de trois ans ;

- et assuré aux communautés noires et indigènes une représentation au Congrès.

5°) Les autres entretiens avec des personnalités colombiennes

La délégation a d'autre part mis à profit son séjour, particulièrement dense, à Bogota pour rencontrer de nombreuses autres personnalités colombiennes.

- A l'occasion d'un dîner offert par l'ambassade de France en l'honneur de la délégation, le 26 janvier, M. Humberto de la Calle, vice-président de la République, second personnage de l'Etat colombien, élu au suffrage universel, a célébré l'amitié franco-colombienne et l'importance de l'héritage culturel de la France en Colombie, dans le domaine notamment des idées et du droit. S'exprimant avec une particulière chaleur et une grande force de conviction, il a évoqué l'action des autorités colombiennes sur le terrain sensible des droits de l'homme et les perspectives du dialogue avec la guérilla. Il s'est montré relativement optimiste, sur le plan économique, quant aux conséquences, pour

la Colombie, de la crise financière mexicaine et de ce qu'il est convenu d'appeler « l'effet Tequila ».

- Le même jour, la délégation avait rendu visite à **M. Diaz, adjoint aux conseillers présidentiels pour les droits de l'homme et pour la paix**, en l'absence de M. de Roux, conseiller pour les droits de l'homme, et de M. Holmes Trujillo, conseiller pour la paix. Il a longuement exposé à la délégation, avec ses collaborateurs, la genèse et les principales conclusions du rapport, qui allait être rendu public, sur le massacre de Trujillo, au sud-ouest de la Colombie, qui avait fait 107 victimes ; l'enquête approfondie à laquelle il avait donné lieu aboutissait à mettre en cause la responsabilité d'agents publics et des forces armées et soulignait la nécessité d'indemniser les victimes et de revoir certaines sanctions. M. Diaz a conclu en soulignant le rôle de la France pour la consolidation des droits de l'homme en Colombie. M. Diaz et ses collaborateurs, répondant aux questions des commissaires, ont évalué à 600 le nombre de soldats tués en 1994, à 1 200 le nombre des victimes de la guérilla et à 1 400 le nombre des personnes enlevées au cours de la même année. Ils ont enfin estimé que la politique de dialogue de paix conduite par le président Samper visait à créer une dynamique de négociations.

- La délégation a enfin visité, le 27 janvier, l'**Institut pour le développement de la démocratie** qui porte le nom de Luis Carlos Galan, assassiné en 1989. Créé en 1992, cet établissement à caractère public a pour objectif de mettre en oeuvre les idées pour l'éducation, la culture politique et la démocratie du sénateur Galan dans le domaine de la paix et des droits de l'homme. Conscient des difficultés auxquelles la Colombie est encore confrontée dans ces domaines, l'Institut, en relation notamment avec des universitaires, développe des actions multiples en direction notamment des acteurs du conflit et des forces de police. M. Xavier de Villepin, président, a salué l'action courageuse et très utile conduite par l'Institut, ainsi que la mémoire de Luis Carlos Galan et l'action remarquable conduite par Mme Pachon de Galan, ambassadeur de Colombie en France.

6°) La visite de l'aménagement hydro-électrique du Guavió

Avant son départ de Bogota, la délégation s'est rendue, le 28 janvier, sur le site du Guavió, à environ 120 kilomètres à l'est de Bogota, dans les contreforts de la Cordillère orientale des Andes. C'est là qu'a été réalisée, de 1981 à 1991, au profit de l'« Empresa de Energia de Bogota », entreprise dépendant de la mairie de Bogota, une centrale hydro-électrique exceptionnalisée, dont les travaux souterrains ont été réalisés, dans des conditions particulièrement difficiles, par le consortium français Spie Batignolles-Campenon Bernard.

Il s'agit là d'une réalisation impressionnante, qui constitue une prouesse technologique remarquable, sans parler de l'aventure humaine exceptionnelle que représente un tel chantier. Ce projet a été l'un des plus importants au monde, avec près de 2 millions de m³ d'excavations de tunnels, cavernes et puits qui ont dû être exécutés dans des conditions géologiques très défavorables et dans un environnement difficile de montagnes et de forêts.

La délégation a été vivement impressionnée par ces réalisations, qu'il s'agisse du tunnel d'amenée de plus de 13 kilomètres de long, du tunnel inférieur de charge constitué de deux tronçons blindés de 1,5 kilomètre chacun, ou de la salle des machines qui consiste en une caverne souterraine de 210 mètres de longueur. La centrale elle-même, conçue pour utiliser une chute de 1100 mètres, a une capacité finale de 1600 megawatts développée par 8 turbines et constituera le plus grand producteur d'énergie électrique de Colombie.

Le consortium français a employé, pour cette réalisation, pendant la période de plus grande activité, environ 2500 personnes, dont une centaine d'expatriés. Il a remis l'ouvrage à la disposition du client, l'E.E.B. de Bogota, en janvier 1991.

Mais la réalisation de cet ouvrage, d'un coût de près de 2,5 milliards de francs, a donné lieu à de lourdes pertes et à un très long contentieux, en raison de surcoûts très importants du fait principalement des aléas géologiques, entre le consortium français conduit par Spie Batignolles et l'E.E.B. de Bogota.

Ce contentieux a ainsi donné lieu à la signature de 10 avenants successifs au contrat de base ... La Banque interaméricaine de développement, qui finançait à l'origine le projet, ayant refusé de prendre en charge le financement de la totalité des surcoûts, la France a financé une partie de l'avenant n° 9 par des crédits acheteurs à hauteur de 58 millions de dollars. Quant à l'avenant n° 10, un memorandum fixant les conditions du crédit correspondant à la créance de l'E.E.B. a été signé en décembre 1994 et doit permettre la signature prochaine des conventions de crédit correspondantes.

Enfin, au-delà de ces avenants au contrat, le consortium français a été conduit à demander à un tribunal arbitral, de droit colombien, de se saisir du litige portant sur une réclamation pour coûts supplémentaires d'environ 500 millions de francs. La décision d'arbitrage est attendue pour septembre 1995, s'il n'était pas possible de parvenir, d'ici là, à une solution de conciliation -qui réduirait les risques des deux parties et favoriserait le maintien d'un climat favorable aux relations commerciales bilatérales.

7°) Les autres visites de la délégation et les contacts avec la communauté française en Colombie

La délégation a enfin naturellement mis à profit son séjour à Bogota pour avoir de nombreux contacts avec la communauté française en Colombie. Celle-ci s'élevait au 1er janvier 1994 à plus de 3 100 ressortissants, dont 2 133 immatriculés. Environ les deux tiers d'entre eux résident en permanence dans le pays, y sont durablement installés et possèdent, pour la plupart, la double nationalité. Le dernier tiers est composé des représentants des entreprises ou banques françaises implantées en Colombie et, bien sûr, des fonctionnaires de l'ambassade, coopérants et professeurs des établissements français. La moitié d'entre eux environ réside à Bogota, les autres implantations principales étant Cali, deuxième ville du pays, et, dans une moindre mesure, Medellin.

En dehors des contacts noués à l'occasion des diverses réceptions organisées, à l'intention de la délégation, à la résidence de l'ambassadeur de France en Colombie et du consul de France à Bogota, un dîner offert par M. Jean Bottagisio, délégué au Conseil supérieur des Français de l'étranger, et un déjeuner réunissant la Chambre de commerce et d'industrie franco-colombienne et les conseillers du commerce extérieur de la France ont permis à la délégation de compléter très fructueusement ses informations sur la communauté française en Colombie, sur les relations économiques franco-colombiennes, ainsi que sur la situation dans le pays.

La délégation a enfin visité, dès le 26 janvier, l'Alliance française du Chico et le lycée Louis Pasteur de Bogota. Cette dernière visite lui a en particulier donné l'occasion d'assister à une émouvante cérémonie de « levée des couleurs » à laquelle participaient l'ensemble des élèves de l'établissement. Le lycée Louis Pasteur scolarise près de 1 900 élèves, de la maternelle à la terminale, mais seulement 11,3 % de Franco-colombiens et 5,4 % de Français. Etablissement de qualité (81 % de réussite au baccalauréat en 1994), il rassemble une centaine d'enseignants dont 31 enseignants français expatriés et 23 enseignants français « résidents », confrontés notamment aux conséquences d'une inflation encore élevée en Colombie.

*

* *

B - LE SEJOUR DE LA DELEGATION AU VENEZUELA

Ayant quitté la Colombie le dimanche 29 janvier 1995 et après avoir été accueillie à Caracas par S. Exc. M. Henri Vignal, Ambassadeur de France au Venezuela, la délégation a eu, le soir même, un dîner de travail avec l'ensemble des principaux collaborateurs de l'ambassade. Son séjour à Caracas, jusqu'au 1er février au soir, qui constituait la première visite française de niveau élevé depuis l'accession au pouvoir du Président Caldera, lui a ensuite permis, par une succession d'entretiens au plus haut niveau de l'Etat vénézuélien (chef de l'Etat, Président du Congrès, ministres des Affaires étrangères, de la Défense et des Finances), de mieux apprécier tout à la fois les atouts et les difficultés actuelles du pays, ainsi que les perspectives des relations bilatérales franco-vénézuéliennes. La délégation a parallèlement, dans cette conjoncture difficile, noué de nombreux contacts avec la communauté française au Venezuela.

1°) - L'audience accordée par M. Rafaël Caldera, Président de la République

Cofondateur du COPEI, parti démocrate-chrétien vénézuélien, en 1946, Président de la République de 1969 à 1974, M. Rafaël Caldera a été élu une deuxième fois chef de l'Etat le 5 décembre 1993, à l'âge de 77 ans, comme candidat indépendant des partis politiques. Il domine aujourd'hui, par sa stature et sa popularité personnelle, un paysage politique vénézuélien éclaté, au moment où le pays est confronté à la récession économique et à une crise financière et bancaire d'une gravité exceptionnelle.

Recevant la délégation, dès le premier jour de son séjour à Caracas, au Palais Miraflores, et tenant à s'exprimer en français, le Président Caldera a pour l'essentiel évoqué cinq thèmes principaux.

- Le chef de l'Etat a d'abord analysé, à la demande du Président Xavier de Villepin, le conflit territorial qui venait de resurgir entre le Pérou et l'Equateur à l'occasion d'affrontements frontaliers dans la "cordillère du Condor", zone de 340 km² située en pleine jungle mais présumée riche en ressources naturelles, notamment en or et en pétrole.

Se gardant de prendre parti entre l'Equateur et le Pérou, il a jugé douloureuse la reprise de cet ancien conflit entre pays frères et a indiqué qu'il venait de lancer, avec ses homologues bolivien, colombien et panaméen, un appel fraternel au cessez-le-feu et pour la recherche d'une solution pacifique aux Présidents péruvien et équatorien, Alberto Fujimori et Sixto Duran. Il espérait que la réunion des chefs d'Etat "bolivariens" du 3 février 1995 au Venezuela, à Cumana, pour célébrer le 200^e anniversaire de la naissance du

maréchal Sucre, compagnon d'armes de Bolivar, pourrait contribuer à l'émergence d'une solution durable entre deux pays que tant de liens unissent entre eux et au Venezuela.

Le président Caldera a rappelé l'ancienneté de ce litige frontalier qui, après la guerre de 1941 avait donné lieu, en janvier 1942, au protocole de Rio, sous l'égide des Etats-Unis, du Brésil, du Chili et de l'Argentine, sans éviter de multiples incidents périodiques, notamment en 1981, dans cette zone frontalière dont 78 kms n'ont jamais été définitivement bornés.

- Abordant ensuite **la crise économique et financière traversée par le Venezuela**, le Chef de l'Etat a manifesté une confiance mesurée dans l'avenir, ne serait-ce qu'en raison des ressources naturelles du pays et de l'atout que représente le pétrole.

Il a toutefois estimé que cette grave crise financière et bancaire avait, depuis un an, affecté la confiance et que son rétablissement, seul à même de garantir un système financier sain, supposait un processus de longue durée.

- S'agissant des **relations de son pays avec la France et avec l'Europe**, le Président Caldera, après avoir exprimé des sentiments amicaux et souhaité que soient dissipées certaines difficultés rencontrées sur le plan bilatéral dans la période récente, en a appelé à une meilleure compréhension de la situation du Venezuela, dont il a rappelé la tradition démocratique. Il a estimé que le Venezuela, par son sérieux et son travail, allait sortir de la crise actuelle et qu'il devait être considéré, en France et en Europe, comme propice à des investissements fructueux.

Le Président de la République a enfin souligné que l'Union européenne pouvait contribuer utilement à la lutte contre la corruption engagée par les pays d'Amérique latine.

- Revenant aux données intérieures vénézuéliennes, le Chef de l'Etat a évoqué **la situation des forces armées** en soulignant qu'après les événements de 1992, il avait pleinement assumé ses responsabilités de commandant en chef et avait désormais une très grande confiance dans les forces armées.

Les mesures de grâce qu'il avait décidées, après examen des différents cas, les changements effectués et le rétablissement de rapports de confiance et de discipline lui permettaient d'être désormais convaincu de la "pacification" des forces armées.

- En réponse à M. Xavier de Villepin, président, le Président Caldera a enfin évoqué **les perspectives de réformes constitutionnelles** au Venezuela.

Après avoir rappelé qu'il avait personnellement présidé la commission de réforme constitutionnelle et qu'il souhaitait que les discussions au Congrès aboutissent, le Président Caldera a indiqué qu'un débat important avait lieu sur les différents types de referendum prévus, en particulier sur la possibilité de révoquer certains responsables sur une initiative populaire. Il a rappelé qu'il avait toujours été hostile à la création d'un poste de vice-président, source de conflits potentiels. Il a enfin estimé illusoire le recours à la convocation d'une assemblée constituante, soulignant la nécessité d'éviter tout risque de rupture constitutionnelle.

2°) Les réunions avec le président du Congrès et les présidents des commissions parlementaires

Le séjour de la délégation à Caracas a été également l'occasion de contacts nombreux, denses et nourris avec les autorités du Congrès de la République vénézuélienne. Celui-ci est bicaméral et composé de deux chambres : le **Sénat** (52 membres, élus au suffrage universel direct) et la **Chambre des députés** (203 membres, élus dans les mêmes conditions). Le Président du Sénat est également président du Congrès. Les sessions du Congrès ont lieu du 2 mars au 6 juillet et du 1er octobre au 30 novembre, sous réserve de sessions extraordinaires.

La délégation a ainsi assisté, le 31 janvier 1995, à la **séance d'ouverture de la session extraordinaire** du Congrès, au cours de laquelle elle a été solennellement saluée par les parlementaires vénézuéliens dans l'hémicycle du Sénat.

a. L'entretien avec M. Edouardo Gomez Tamayo, président du Congrès

Elu sénateur en décembre 1993 et président du Congrès en janvier 1994, proche du président Caldera, M. Edouard Gomez Tamayo a reçu la délégation le 29 janvier. Au cours de ce premier entretien, le président du Congrès, après avoir évoqué le conflit entre le Pérou et l'Equateur, a abordé la **situation économique et financière du Venezuela**. Il a estimé que la crise bancaire supposait la reprise de banques par le gouvernement mais que ces établissements devraient être ensuite reprivatisés. Soulignant que les difficultés économiques actuelles impliquaient d'importants sacrifices, il a toutefois fait preuve d'un réel optimisme pour l'avenir, précisant que le Venezuela avait désormais pris la mesure de ses difficultés, formait une nouvelle génération de responsables et entendait diversifier son économie, pour réduire sa dépendance à l'égard du pétrole.

Dans le **domaine social**, le président du Sénat a souligné l'importance de la lutte contre la pauvreté et la priorité que cet objectif revêtait aux yeux du Président Caldera.

Abordant ensuite la **situation parlementaire**, le président du Congrès a souligné la densité du travail parlementaire depuis le début de la législature, les sessions extraordinaires succédant aux sessions ordinaires de manière quasi-continue. Il a souligné l'importance, parmi les textes en cours d'examen, du projet de révision constitutionnelle.

Le président Gomez Tamayo, répondant à M. Xavier de Villepin, président, a ensuite évoqué la vigueur de la **lutte contre la corruption** engagée, y compris au Congrès, par les autorités vénézuéliennes, et rappelé que le président Caldera avait souhaité un programme international de lutte contre la corruption.

Il a enfin répondu aux questions des membres de la délégation, abordant successivement :

- avec M. André Boyer, les procédures d'initiative et d'application des lois et les perspectives de décentralisation,

- avec M. André Rouvière, les mesures adoptées sur le plan social, en particulier dans le domaine du droit du travail et de l'immigration,

- avec M. Charles-Henri de Cossé-Brissac, les relations du Venezuela avec l'OPEP et les possibilités d'une augmentation de la taxation sur les produits pétroliers afin d'accroître les ressources de l'Etat,

- et avec M. Xavier de Villepin, président, la situation des forces armées vénézuéliennes et l'avenir des relations franco-vénézuéliennes.

Après une visite du Congrès de Caracas, le président Gomez Tamayo a ensuite offert un déjeuner en l'honneur de la délégation en présence de nombreux parlementaires vénézuéliens.

b. La réunion de travail avec les présidents et des membres des Commissions du Sénat et de la Chambre des députés

Le lendemain, 31 janvier, la délégation a participé à une séance de travail de près de deux heures avec de nombreux membres du Congrès vénézuélien, et en particulier les présidents et vice-présidents des commissions des Affaires étrangères, des commissions de la Défense et des commissions des Finances du Sénat et de la Chambre des députés, sous la présidence de Mme

Haydee Castillo de Lopez, présidente de la commission sénatoriale des Affaires étrangères.

Cette réunion a donné l'occasion d'échanges de vues denses, précis et approfondis sur les rôles respectifs, les procédures et les moyens d'action du Parlement français et du Congrès vénézuélien. Parmi les nombreux sujets évoqués, on retiendra notamment :

- la séparation, au sein des commissions du Congrès vénézuélien, des **compétences relatives aux Affaires étrangères et à la Défense** ; les participants ont regretté cette séparation, estimant la solution choisie par le Sénat français plus satisfaisante compte tenu de l'étroite imbrication des deux matières ;

- les **prérogatives particulières du Sénat vénézuélien**, en particulier : l'approbation des promotions des officiers à partir du grade de colonel, l'approbation de la nomination des chefs de mission diplomatique, l'autorisation des déplacements à l'étranger du chef de l'Etat, et l'examen en première lecture de tout projet de loi ayant trait aux traités ou conventions internationales.

- l'**interdiction faite aux militaires vénézuéliens de voter** : en réponse à une question de M. André Rouvière, des avis divergents se sont manifestés sur cette disposition, fondée sur le souci d'éviter l'appartenance des militaires à un parti politique et leur participation à la vie politique.

- l'**effort de défense comparé au Venezuela (1,7% du PIB) et en France (3,1%)** ; MM. de Cossé-Brissac et Xavier de Villepin ont estimé que la France se devait de maintenir un esprit et un effort de défense suffisant, dans la conjoncture internationale présente, singulièrement en Europe ;

- la **crise dans l'ex-Yougoslavie** : répondant à une question, le Président Xavier de Villepin a rappelé les efforts importants accomplis notamment par la France et la Grande-Bretagne tout en soulignant les insuffisances qui se sont alors manifestées en Europe, en particulier dans le domaine d'une "politique étrangère et de sécurité commune" ;

- la **possibilité d'une coopération accrue entre les Parlements français et vénézuélien** : le président Xavier de Villepin s'est félicité de la constitution prochaine au Congrès vénézuélien d'un groupe d'amitié Venezuela-France qui pourrait se rapprocher de ses homologues français : il a indiqué qu'une demande éventuelle de coopération dans le domaine administratif pourrait être étudiée par les autorités compétentes du Parlement français, mais que le Congrès vénézuélien disposait déjà d'une grande expérience démocratique ;

- les méthodes d'examen du budget et de contrôle de l'activité gouvernementale par les Parlements français et vénézuélien : les participants ont constaté une large similitude des moyens d'action employés ; M. Michel Alloué a en particulier exposé la procédure française d'examen du budget devant le Parlement français.

- l'ouverture du secteur pétrolier vénézuélien aux investissements étrangers : le président Xavier de Villepin a estimé que les grandes compagnies pétrolières françaises, comme Elf ou Total, examineraient sans aucun doute avec le plus grand intérêt les opportunités offertes par cette nouvelle orientation ; un séminaire pourrait être prochainement organisé par le Congrès vénézuélien, sur l'ouverture du secteur pétrolier ;

- enfin, la lutte contre le trafic de drogue : souhaitant un renforcement de la coopération internationale en la matière, M. Xavier de Villepin, président, a indiqué que la délégation avait pu recueillir des informations très intéressantes, sur ce sujet, en Colombie ; il a d'autre part précisé que la France suivait de très près cette question, dans le cadre notamment de la mise en oeuvre de la convention de Schengen.

3°) - L'entretien avec M. Miguel Angel Burelli Rivas, ministre des relations extérieures

La délégation a été reçue le lundi 30 janvier par M. Miguel Angel Burelli Rivas, ministre des relations extérieures, et par le vice-ministre, M. Roy Chadérton.

En réponse aux questions de M. Xavier de Villepin, président, le ministre vénézuélien des relations extérieures a successivement évoqué :

- le conflit entre l'Equateur et le Pérou : M. Burelli Rivas s'est déclaré inquiet devant ce conflit récurrent dont la cicatrice n'a pu être définitivement refermée depuis la guerre-éclair de 1941 ; il a rappelé que le protocole de Rio avait alors été largement favorable au Pérou mais que des incidents périodiques n'avaient cessé de se produire dans cette bande frontalière de 78 kilomètres de long, en particulier en 1981 ; il en a appelé à l'apaisement et à un cessez-le-feu rapide ;

- le processus d'intégration économique en Amérique latine : après avoir estimé que l'Amérique latine devait suivre l'exemple européen de rapprochement économique, M. Burelli Rivas a rappelé la diversité des accords conclus et des processus d'intégration en cours en Amérique latine : groupe du G3 (Mexique, Colombie, Venezuela), marché commun centre américain, Pacte andin, Mercosur, sans parler de l'ALENA ou du projet de zone de libre échange résultant du sommet de Miami ... Il a en particulier souhaité la transformation

du Pacte andin en une véritable Union douanière, estimé qu'il ne fallait pas exclure dans l'avenir la marche vers une monnaie commune et souligné les perspectives difficiles en matière de libre circulation des personnes ;

- **les relations avec les pays européens** : le chef de la diplomatie vénézuélienne a célébré avec chaleur et conviction les sources latines de la culture vénézuélienne, à ses yeux la plus "européenne" du continent, et estimé que les pays latino-américains s'étaient excessivement écartés de la culture européenne au point d'en devenir les "cousins pauvres". M. Burelli Rivas s'est, par ailleurs, vivement réjoui de l'extension au Venezuela, par l'Union européenne, du système de préférences généralisées destiné à favoriser la lutte contre les cultures et le trafic de la drogue (SPG-drogue) ;

- **les conséquences de la crise financière mexicaine** : après avoir évoqué les problèmes résultant du manque d'intégration des Indiens au Mexique, le ministre s'est déclaré préoccupé de "l'effet Tequila" lié à la crise financière mexicaine ; en souhaitant que les mécanismes du G3, pourvus de clauses de sauvegarde, ne seront pas gravement affectés par cette crise, et en rappelant que le Venezuela avait vu son PIB amputé de plus de 15% du fait de la débâcle bancaire, M. Burelli Rivas a estimé que les risques de contagion de la crise financière mexicaine pourraient être limités.

Poursuivant l'entretien avec la délégation sénatoriale, tandis que le ministre était appelé à la Présidence de la République en raison du développement du conflit équato-péruvien, M. Roy Chaderton, vice-ministre des Relations extérieures, a d'abord développé sa vision des relations avec l'Europe dans le cadre du processus d'intégration latino-américain : estimant qu'une ouverture vers l'Europe est essentielle pour conforter le développement économique et l'indépendance de l'Amérique latine, sans s'enfermer dans une relation trop exclusive avec les Etats-Unis, M. Chaderton a souligné que la France n'était pas seulement une référence sentimentale et culturelle mais constituait, avec l'Union européenne, une possibilité d'ouverture économique qui devait être pleinement exploitée, tandis que les Européens devaient considérer le sous-continent latino-américain comme une opportunité fructueuse d'échanges et d'investissements importants, et non comme une "chasse gardée" des Etats-Unis. Il a considéré que cette ouverture économique devait être accompagnée d'une forte sensibilité sociale et que l'Amérique latine ne pouvait constituer le champ clos d'expériences ultra-libérales inspirées par les universités américaines.

S'agissant en particulier des relations franco-vénézuéliennes, M. Roy Chaderton a souligné que la France ne disposait au Venezuela que de préjugés favorables, d'amitié, de respect et d'admiration et que ce capital de sympathie devait favoriser des relations économiques et commerciales plus denses. Répondant à M. Charles-Henri de Cossé-Brissac, il a précisé que la France avait marqué de son empreinte l'histoire et la culture du Venezuela et que, si son

pays souhaitait naturellement le développement des échanges avec les Etats-Unis en termes absolus, il était favorable à leur diminution relative dans le cadre d'une ouverture élargie et diversifiée.

Le vice-ministre a alors évoqué avec M. Xavier de Villepin, président, le "cercle vertueux" du développement économique fondé sur un accroissement des échanges, justifiant la position du Venezuela en faveur du processus d'intégration régionale et expliquant les inquiétudes suscitées par le conflit entre l'Equateur et le Pérou qui risquait de porter atteinte à la confiance.

En réponse au président de la délégation, M. Chaderton a ensuite évoqué les problèmes de la drogue et de la corruption. Il a rappelé que, si le Venezuela était un pays de transit, mais non de production, de la drogue, les risques de corruption liés au trafic de drogue étaient immenses, ainsi que l'illustre le cas de la Colombie. Il a estimé que le phénomène de la corruption dans son ensemble pouvait mettre en cause la démocratie elle-même et souligné que le Venezuela était engagé dans une lutte vigoureuse de combat contre la corruption et de "rectification éthique". Il s'agit toutefois là, a conclu le vice-ministre, d'un problème universel qui doit faire l'objet d'une coopération internationale renforcée.

Interrogé enfin par M. André Boyer sur les relations culturelles bilatérales, M. Roy Chaderton a estimé que leur renforcement devait être bénéfique de part et d'autre et devait toucher, au-delà des élites, la masse de la population, sous peine de laisser exclusivement la place à la culture et au mode de vie américains.

4°) - L'entretien M. Moisés Antonio Orozco Graterol, ministre de la Défense

Général de division de l'armée de terre, nommé ministre de la Défense le 5 janvier dernier simultanément au renouvellement du haut commandement vénézuélien, le général Orozco Graterol, ancien élève de Saumur en France, a reçu la délégation le 31 janvier.

Il a d'abord évoqué avec le président de la délégation le conflit frontalier entre le Pérou et l'Equateur, indiquant qu'il était en contact avec ses homologues péruvien et équatorien, qu'il souhaitait que le sommet de Cumana, à l'occasion du bicentenaire de la naissance du général Sucre, puisse contribuer à l'établissement d'une trêve durable, et qu'il plaçait ses espoirs dans une paix sans violence.

Abordant le budget d'équipement des forces armées vénézuéliennes, le général Orozco Graterol a souligné que les contraintes financières ne

permettraient pas d'acquérir de nouveaux systèmes d'armes et que la réparation et l'entretien des matériels existants constituait à ses yeux la priorité. Il a ensuite décrit les missions prioritaires de l'armée vénézuélienne : contrôle des zones frontalières, développement au Sud, mais aussi contribution à la stabilité intérieure (Garde nationale).

Le ministre de la Défense, répondant aux questions de MM. Xavier de Villepin, président, et Charles-Henri de Cossé-Brissac, a enfin, s'agissant des relations bilatérales, souhaité un accroissement des possibilités d'envoi d'élèves-officiers vénézuéliens dans les écoles militaires françaises. Pour 1995, le Venezuela bénéficiera d'une place de stagiaire au Collège interarmées de défense (CID) et d'une place pour le cours d'état-major de la Gendarmerie ; le Venezuela présentera par ailleurs, pour une place demandée aux cours de Saint-Cyr, la candidature de cinq élèves-officiers.

5°) - L'entretien avec M. Julio Sosa Rodriguez, ministre des Finances

La délégation a achevé ses entretiens avec les personnalités gouvernementales vénézuéliennes, le 1er février, par une rencontre avec M. Julio Sosa Rodriguez, alors ministre des Finances.

Abordant d'emblée, en réponse à M. Xavier de Villepin, la question des arriérés de paiement vénézuéliens à l'égard de la France, M. Sosa Rodriguez a réaffirmé la détermination du Venezuela d'honorer dans les meilleurs délais ses engagements, conformément aux intentions manifestées par le gouvernement du Président Caldera dès son entrée en fonctions, de manière à permettre une amélioration des relations financières bilatérales. Le Venezuela a réglé, début janvier 1995, l'équivalent de 477 millions de francs d'arriérés et des paiements graduels et échelonnés se sont poursuivis au cours du premier trimestre 1995, ouvrant ainsi la voie à une normalisation des relations économiques et financières de la France.

Le ministre des Finances, de retour du séminaire de Davos et d'une rencontre à Washington avec les autorités du FMI et de la Banque mondiale, a ensuite évoqué la crise bancaire vénézuélienne. Plus de quinze banques et institutions financières diverses ont en effet dû être placées, depuis un an, sous la tutelle de l'Etat et renflouées sur fonds publics. Certaines seront ensuite étatisées ou, pour deux d'entre elles, fermées, mais la plupart devraient être ensuite reprivatisées. M. Sosa Rodriguez a indiqué qu'il comptait faire appel au concours d'experts internationaux pour examiner la situation de chaque banque et évaluer des possibilités de recapitalisation. Il a toutefois estimé que la fin de la crise était en vue, que la situation était en train de se normaliser, et que l'Etat du Venezuela ne devait pas être caricaturé, compte tenu de ses ressources et de ses perspectives économiques.

S'agissant de la crise financière mexicaine, le ministre a manifesté de la compréhension à l'égard du Mexique tout en s'inquiétant des conséquences possibles et des risques de contagion de la crise actuelle. Il a d'autre part souligné sa volonté de tenter de refinancer une part de la dette extérieure du Venezuela, et indiqué que le service de la dette représentait 32% du budget de l'Etat vénézuélien en 1995.

M. Sosà Rodriguez a ensuite évoqué avec M. Xavier de Villepin les perspectives du Venezuela en matière de privatisations et d'ouverture du secteur pétrolier. Il a précisé que ce secteur serait ouvert d'ici à 2002 à des partenaires étrangers à hauteur de 20 ou 25%. Les sociétés pétrolières françaises pourraient être particulièrement concernées par les possibilités ainsi offertes.

Il a ensuite évoqué avec M. Charles-Henri de Cossé-Brissac les espoirs placés dans le développement d'activités économiques autres que le pétrole, citant notamment : l'aluminium, les mines (or, diamant ...), la pétrochimie et le tourisme.

Le ministre des Finances a conclu en soulignant l'importance attachée par le gouvernement du Président Caldera à la lutte contre la corruption. Il a convenu avec M. Xavier de Villepin du prix élevé que l'opinion publique attachait à ce combat essentiel.

6°) - Les autres visites de la délégation et les contacts avec la communauté française au Venezuela

La délégation a naturellement mis à profit son séjour à Caracas pour avoir de nombreux contacts avec la communauté française au Venezuela, à l'occasion notamment des réceptions organisées par S. Exc. M. Henri Vignal, ambassadeur de France, en l'honneur de la délégation, du déjeuner offert par le colonel Banal, attaché des forces armées, et des contacts avec les associations représentant les Français établis hors de France.

Si la colonie française au Venezuela est beaucoup moins nombreuse que les très importantes colonies colombienne (environ un million de personnes), portugaise (environ 500.000), espagnols (320.000) et italienne (140.000), la communauté française demeure substantielle avec 4.423 immatriculés ; il convient à cet égard de relever la forte augmentation du nombre des immatriculés depuis 1994 grâce à l'informatisation de notre service consulaire. La colonie française est ainsi la cinquième des communautés européennes, après les trois pays latins déjà cités et l'Allemagne.

Composée environ pour moitié de doubles nationaux, la communauté française est majoritairement concentrée à Caracas (près de 70% du total), les Etats limitrophes de la capitale rassemblant quant à eux 15% des ressortissants français.

La délégation a pu prolonger les contacts noués avec les Français du Venezuela à l'occasion de plusieurs visites :

- Un déjeuner-débat organisé par la **Chambre de commerce et d'industrie franco-vénézuélienne**, en présence des conseillers du commerce extérieur de la France, a permis, le 31 janvier, aux membres de la délégation de recueillir de précieuses informations auprès des milieux d'affaires français sur leur perception de l'évolution économique du Venezuela, des relations bilatérales et de leurs difficultés spécifiques. Ce fut l'occasion pour M. Xavier de Villepin, président, de dresser, au cours d'une longue intervention, un bilan de l'évolution économique récente en Amérique latine, depuis les divers processus d'intégration régionale en cours jusqu'à la toute récente crise financière mexicaine, puis d'évoquer les perspectives économiques prochaines du Venezuela -en distinguant, par delà la très grave crise bancaire actuelle, le secteur pétrolier, le secteur public et le secteur privé- et l'avenir des relations entre l'Union européenne et l'Amérique latine. Ces commentaires du président de la délégation ont retenu toute l'attention des membres de la Chambre de commerce franco-vénézuélienne laquelle, créée en 1974, regroupe aujourd'hui 215 membres français et vénézuéliens, représentatifs des milieux d'affaires impliqués dans les relations entre les deux pays.

- Le même jour, la visite de l'**Alliance française** de Chacaito a permis à la délégation de mesurer, là comme ailleurs en Amérique latine, la motivation des personnels de notre réseau culturel, en dépit de la modestie de leurs moyens, et les efforts accomplis en matière notamment de diffusion de la langue française. La place modeste occupée par le français au Venezuela et, plus généralement, en Amérique latine, a toutefois conduit votre délégation à s'interroger sur la possibilité d'examiner l'éventualité d'accroître parallèlement les moyens consacrés à l'action radiophonique et télévisuelle extérieure de la France dans ces pays.

S'agissant de ce dispositif traditionnel -même s'il est relativement récent au Venezuela-, le Venezuela compte cinq Alliances françaises, installées à Caracas, Maracaibo, Morida, Barquisimeto et Valencia. Trois professeurs détachés exercent à Caracas et, pour l'un d'entre eux, à Maracaibo. En matière de diffusion de la langue, environ 4.000 personnes ont étudié le français en 1994 dans l'ensemble du réseau, dont près de 2.500 à Caracas. Dans un pays fortement marqué par l'influence américaine, l'effort est particulièrement dirigé vers les classes dirigeantes ou aisées, les Alliances s'efforçant par ailleurs d'apparaître comme des lieux de liberté et de culture.

- La délégation a d'autre part visité, le 1er février, le lycée français de Caracas, le "Colegio Francia". Constitué en deux sections, l'une française, l'autre vénézuélienne, les résultats exceptionnels de ce lycée français (93% de réussite au baccalauréat) -quoique favorisés par des effectifs peu nombreux et l'atout linguistique d'élèves bilingues, émanant de surcroît de milieux généralement privilégiés- démontrent son excellent niveau au bénéfice des enfants de familles françaises établies au Venezuela.

L'établissement compte environ 700 élèves : 353 français et 117 nationaux et tiers en pré-élémentaire et élémentaire ; 91 français et 39 nationaux et tiers au collège ; et 70 français et 30 nationaux et tiers au lycée.

Le corps enseignant est constitué, pour la section française, de : 15 expatriés, 17 enseignants "résidents", et environ 70 personnels recrutés localement par l'établissement.

On ne saurait enfin conclure ce bref "journal de bord" de la mission sans citer la visite du métro de Caracas que votre délégation a eu l'occasion d'effectuer, et qui constitue une remarquable réalisation de notre pays au Venezuela. Composé de trois lignes, parfaitement entretenu -et respecté par des passagers particulièrement disciplinés-, le métro de Caracas, qui a transporté 2.500 millions de passagers en douze années d'exploitation commerciale, constitue, à bien des égards, une opération exemplaire.

o

o o



CHAPITRE II

LA COLOMBIE : UN PAYS DE CONTRASTES, BÉNÉFICIAIRE D'ATOUTS IMPORTANTS POUR SURMONTER LES FLÉAUX DE LA DROGUE ET DE LA VIOLENCE, ET AVEC LEQUEL LA FRANCE A INTÉRÊT À CULTIVER DES RELATIONS PRIVILÉGIÉES

Observations préliminaires : la carte d'identité de la Colombie

Quatrième Etat d'Amérique latine par sa population (36 millions d'habitants), s'étendant sur une superficie de 1 140 000 km², la Colombie, qui tire son nom du célèbre navigateur génois et est issue de l'éclatement, en 1830, de l'Etat bolivarien (qui avait été proclamé en 1818), bénéficie d'atouts importants. Sur le **plan économique** d'abord, grâce à des ressources considérables et une économie désormais libéralisée et harmonieusement diversifiée, la Colombie dispose d'arguments sérieux pour mener à bien son insertion dans l'économie mondiale. Sur le **plan politique** ensuite, l'exemple colombien d'avoir choisi, très tôt, un système démocratique est cité avec respect en Amérique latine malgré les menaces qui pèsent sur lui.

Mais ce pays de haute culture -dont la capitale est traditionnellement qualifiée d'Athènes de l'Amérique latine- est aussi confronté à deux fléaux majeurs -et liés- qui ternissent fortement son image sur la scène internationale et assombrissent son avenir : **la violence et la drogue**. La guérilla est une plaie qui affecte le pays depuis plus de trente ans tandis que le trafic de drogue entretient l'insécurité, en dépit de la lutte engagée par les autorités contre le narcoterrorisme.

Sur le plan **historique** (cf chronologie ci-dessous), il convient de rappeler quelques-uns des multiples soubresauts de l'histoire colombienne marquée par une violence latente, présente à toutes les époques :

- Après la conquête (jusqu'en 1550) et la colonisation (qui dura 250 ans), l'indépendance fut laborieusement acquise par Simon Bolivar, créateur en 1818 de l'éphémère « Grande Colombie » composée de l'Equateur, du Venezuela et de la Nouvelle-Grenade. C'est cette dernière qui devint en 1830 la Colombie, dont le nom actuel ne fut toutefois consacré que par la Constitution de 1866, et qui fut amputée en 1903 par la province de Panama qui put faire reconnaître son indépendance grâce à l'intervention des Etats-Unis.

- En 1948, après une longue période de stabilité relative marquée par la rivalité des libéraux et des conservateurs, l'assassinat de Jorge Gaitan, leader de

LES GRANDES DATES DE L'HISTOIRE DE LA COLOMBIE

- 1499 Le conquistador Alonso de Ojeda découvre la Colombie
1538 Fondation de la ville de Bogota
1718 Création de la Vice-Royaute de la Nouvelle Grenade
1781 Révolte des "Commineros" : révolte de créoles et de métis contre l'administration espagnole
- 20 juillet 1810 Proclamation de l'autonomie du Nouveau Royaume de Grenade
17 décembre 1818 Simon Bolivar proclame la République de Colombie qui comprend la Vice-Royaute de la Nouvelle Grenade, l'Equateur et le Venezuela.
- 7 août 1819 Victoire militaire du Pont de Boyaca. Indépendance
1830 République de la Nouvelle Grenade
1863 La Constitution dite de "Rionegro" institue un système fédéral qui accorde une quasi-indépendance aux neuf Etats constituant la Colombie, prélude à des guerres civiles interminables
1886 République de Colombie. La Constitution de 1886 instaure un régime de type présidentieliste et centraliste. Redécoupage du pays en départements
1903 Indépendance du Département colombien de Panama
1884-1930 Hégémonie conservatrice
1930-1953 Hégémonie libérale
1947-1964 Guerre civile entre partisans libéraux et conservateurs. ("La Violencia")
1953-1957 Dictature du Général Rojas Pinilla
1957 Libéraux et conservateurs constituent un Front National et conviennent d'alterner à la Présidence et de partager à égalité les postes gouvernementaux
- 1958-1982 Alternance de Présidents libéraux et conservateurs de façon à peu près régulière
1965 Visite du Général de Gaulle
1982-1986 Belisario Betancur, Président (conservateur). Politique de pacification avec la guérilla
- 7 août 1986 Prise de fonctions de Virgilio Barco, libéral
18 août 1989 Assassinat de Luis Carlos Galan, candidat du Parti libéral aux élections présidentielles. Déclaration de guerre au narco-trafic. Visite du Président Mitterrand (octobre 1989)
- 7 août 1990 Prise de fonctions de César Gaviria, libéral
9 décembre 1990 Election des 70 membres de l'Assemblée constituante
4 juillet 1991 Proclamation de la Nouvelle Constitution qui se substitue à celle de 1886 et sans réinstaurer un système fédéral, se veut décentralisatrice.
- 27 octobre 1991 Elections législatives anticipées et premières élections de Gouverneurs (ils étaient auparavant nommés)
- 8 mars 1992 Elections municipales (libéraux : 62% ; conservateurs : 29% ; Alliance démocratique M-19 : 9%)
- 13 mars 1994 Elections législatives : la parti libéral conserve la majorité absolue
29 mai 1994 1er tour des élections présidentielles (coudé à coudé Samper/Pastrana)
19 juin 1994 2ème tour des élections présidentielles (Samper l'emporte sur Pastrana avec 50,3% des voix contre 48,7%, soit 130 000 voix d'écart)

la gauche libérale, donna le signal d'une décennie de troubles et d'une guérilla impitoyable qui ravagea le pays. Ce n'est qu'à partir du pacte de « Front national » conclu en 1957 entre libéraux et conservateurs que s'est ouverte une période, qui dura jusqu'aux années 1970, de répartition et d'alternance au pouvoir entre ces deux partis. Aujourd'hui encore, l'émergence de nouvelles formations politiques (notamment l'Alliance démocratique M.19 issue de l'ancien mouvement de guérilla M.19) a du mal à mettre un terme à ce bipartisme traditionnel et le gouvernement du Président libéral Samper comprend 4 ministres (sur 15) appartenant au parti conservateur.

La Colombie s'est dotée, le 4 juillet 1991, d'une nouvelle Constitution qui, se substituant à celle de 1886 -la plus ancienne d'Amérique latine-, veut ouvrir la voie à la « démocratie participative » mais demeure de type présidentiel et ne modifie pas les équilibres fondamentaux entre les pouvoirs. Le **Président de la République**, élu pour quatre ans, en même temps qu'un vice-président, et non rééligible, est à la fois chef de l'Etat, chef du gouvernement et chef des armées. Le **Congrès national**, bicaméral, est composé de 102 sénateurs -élus au plan national- et des 141 membres de la Chambre des représentants, élus par circonscription départementale. Le **pouvoir judiciaire** est réparti entre plusieurs instances, dont l'importante « Fiscalia general de la Nacion » (ministère public) chargée de coordonner la police judiciaire et de participer à la définition de la politique gouvernementale en matière criminelle.

La **population colombienne**, enfin, s'accroît rapidement, comme dans l'ensemble de l'Amérique latine. Passée de 26 millions en 1978 à 36 millions aujourd'hui, elle continue de progresser, malgré une forte diminution, au rythme de + 1,7 % par an. Largement urbanisée (74 % du total), principalement à Bogota (6,7 millions d'habitants), cette population est composée de 50 % de métis, 25 % de blancs, 20 % de mulâtres, 4 % de noirs et 1 % d'indiens.

Le **revenu par habitant** s'élevait en 1993 à plus de 1 500 dollars par an.

*

* *

A - LES DONNÉES POLITIQUES INTÉRIEURES : LA POURSUITE DE L'OUVERTURE POLITIQUE, DU DIALOGUE AVEC LA GUERRILLA ET DE LA LUTTE PRIORITAIRE CONTRE LE NARCOTERRORISME, ACCOMPAGNÉE DE NOUVEAUX EFFORTS EN MATIÈRE SOCIALE

L'année 1994 a été marquée par les élections générales qui ont vu le candidat libéral, M. Ernesto Samper, l'emporter de peu avec 50,3 % des suffrages au second tour du scrutin, face au candidat conservateur Andres Pastrana et succéder ainsi à deux autres présidents libéraux, Virgilio Barco et Cesar Gaviria (élu ensuite au poste de secrétaire général de l'organisation des Etats américains). Le parti libéral a également obtenu la majorité dans les deux Chambres du Congrès, en dépit d'une très forte abstention (plus de 70 %) qui constitue l'une des faiblesses de la démocratie colombienne.

1°) Le bilan plutôt positif du mandat du Président Gaviria (1990-1994)

Fort d'une majorité absolue au Congrès et dans les municipalités, le Président Gaviria a entrepris de mettre en oeuvre la politique d'ouverture et le **nouveau libéralisme** prônés par le **sénateur Galan**, assassiné le 18 août 1989, dont il était considéré comme l'héritier spirituel -et dont l'épouse, Mme Gloria Pachon de Galan, actuel ambassadeur de Colombie en France, a activement contribué à la très grande qualité de l'accueil de la délégation sénatoriale par les autorités colombiennes-.

Le Président Gaviria s'est efforcé d'ouvrir le jeu politique, de négocier avec la guérilla et les trafiquants de drogue. Des résultats notables ont été enregistrés :

- en matière de **modernisation de l'Etat**, une **nouvelle Constitution** a été promulguée le 4 juillet 1991 ; si elle n'a pas bouleversé l'échiquier politique traditionnel, la convocation d'une assemblée constituante a favorisé la **réinsertion politique de plusieurs mouvements de guérilla** -l'Alliance Démocratique M.19, l'EPL (armée populaire de libération) et le mouvement indigène « Quintin Lame »- et permis le renouvellement d'une partie du personnel politique ;

- dans le domaine de la **restauration de l'ordre public**, le dialogue avec la guérilla en vue de les voir réintégrer la vie civile s'est traduit par plusieurs **accords de démobilisation et de remise des armes** (avec le M.19 en mars 1990, avec l'EPL et le PRT -fraction dissidente de l'EPL- en mars 1991, et avec le « Quintin Lame » en mai 1991) ; mais après l'interruption des négociations de paix (commencées à Caracas en juin 1991) avec les **FARC**

(forces armées révolutionnaires) et l'ELN (armée de libération nationale pro-castriste), regroupées au sein de la « coordination Simon Bolivar », les activités terroristes ont redoublé d'intensité au cours de la campagne électorale de 1994 ;

- s'agissant enfin de la **lutte, déterminante, contre le « narcoterrorisme »** -que le Président Gaviria distinguait du « narcotrafic », ce dernier étant un phénomène international supposant, à ses yeux, une action internationale concertée-, les politiques de la « main tendue » puis de plus grande fermeté ont permis le **démantèlement du cartel de Medellin** et l'élimination de son chef, Pablo Escobar, le 2 décembre 1993 ; ce succès n'a toutefois pas mis fin, loin s'en faut, au narcotrafic et au fléau de la drogue, le cartel de Cali ayant pour l'essentiel pris la relève du cartel de Medellin.

2°) Le programme d'action du Président Samper : continuité et priorités sociales

La politique du Président Samper -qui a pris ses fonctions le 7 août 1994- est placée sous le signe de la continuité des priorités de son prédécesseur avec des orientations supplémentaires en matière de droits de l'homme et de politique sociale :

- poursuivant l'**ouverture politique** engagée par M. Cesar Gaviria, le Président Samper a s'agissant des **relations avec les mouvements de guérilla**, créé, dès son investiture, un poste de Haut Commissaire pour la paix, confié à M. Holmes Trujillo, qui a élaboré un plan pour rétablir le dialogue de paix avec la guérilla ; des négociations -sans condition de cessez-le-feu préalable- devraient ainsi être renouées en 1995 afin de tenter de mener à bien le processus de pacification intérieure ; tout indique cependant, malgré les progrès accomplis, que le chemin qui doit conduire à la paix sera encore long, en raison en particulier des liens entre la guérilla et les narcotrafiquants ;

- parallèlement à ce processus, le Président Samper a fait, dans le contexte difficile de violence liée à la guérilla et au narcotrafic, de l'**amélioration de la situation des droits de l'homme** une des priorités de son mandat ; cette orientation s'est déjà traduite par la ratification par la Colombie, en décembre 1994, du second protocole de la convention de Genève sur la protection des victimes de conflits armés non internationaux -à laquelle son prédécesseur s'était opposé- ; la voie devrait être ouverte à une « humanisation » de la guerre intérieure qui secoue la Colombie depuis plus de trente ans ;

- le Président Samper a, dans le même temps, clairement manifesté, en dépit du scepticisme américain, sa volonté de **poursuivre la lutte contre les cartels** qui demeure le problème majeur de la Colombie : il a alourdi les peines qui pourraient être appliquées aux narcotrafiquants ; il a durci la politique du gouvernement en matière d'éradication de cultures illicites -actuellement

estimées à 40 000 hectares de feuilles de coca, 20 000 hectares de pavot et 8 000 hectares de cannabis- et poursuivi les épandages chimiques (comme celui auquel votre délégation a eu l'occasion de participer) malgré les mouvements violents de protestation des cultivateurs, souvent orchestrés -semble-t-il- par la guérilla et les narcotrafiquants du cartel de Cali ; enfin, un référendum sur la dépenalisation de la consommation devrait être organisé -à la suite de la décision de la Cour constitutionnelle de mai 1994 d'autoriser la consommation à concurrence de quantités précises ;

- le nouveau Président a enfin donné, compte tenu des résultats plus modestes obtenus par ses prédécesseurs en la matière, une nouvelle priorité à l'action sociale et au combat contre la pauvreté ; son programme économique (cf B. ci-après) comporte ainsi des objectifs ambitieux en matière de construction de logements, de création d'emplois, d'amélioration des infrastructures de communication, d'accès à la propriété pour les minorités ethniques, et de sécurité sociale.

Ces priorités, qui ne peuvent qu'être approuvées pour favoriser une société colombienne plus équitable et réconciliée avec elle-même, ne sauraient cependant dissimuler l'ampleur de la tâche pour les autorités colombiennes. Sur le terrain social, d'abord : si la Colombie ne présente pas, en raison de sa relative richesse et d'une population plus homogène, toutes les caractéristiques d'une "société duale" telles qu'on les trouve dans d'autres pays andins, les revenus des salariés y restent, dans leur grande majorité, très bas, la protection sociale y demeure très déficiente, et les zones de pauvreté -particulièrement en milieu urbain, comme à Bogota- y sont très importantes, avec les phénomènes de mendicité et de vagabondage qui en résultent.

S'agissant ensuite du problème, majeur pour la sécurité en Colombie et pour l'image de la Colombie dans le monde, de la lutte contre la drogue, la bataille engagée par les autorités colombiennes est loin d'être gagnée. Si des succès ont été remportés contre le "narcoterrorisme" et si, malgré les critiques américaines, la bonne volonté des autorités colombiennes paraît incontestable, le problème du trafic reste entier en raison du transfert de son contrôle de Medellin à Cali. La politique d'éradication des cultures illicites -par-delà les jacqueries qu'elle entraîne dans les régions concernées- pourrait ne rien changer au trafic de stupéfiants proprement dit en Colombie en raison de la capacité d'adaptation des cartels. Et le choix des autorités colombiennes en faveur d'une répression à outrance demeure très difficile à effectuer en raison du prix à payer, politiquement, économiquement et en vies humaines, pour l'emporter dans ce qui serait une guerre frontale entre les cartels.

La Colombie aura globalement le plus grand mal à éradiquer la violence qui est un phénomène typique de la société colombienne. S'il est difficile de faire la part de responsabilité incombant aux auteurs de mort violente (terrorisme de la guérilla, groupes paramilitaires, forces de l'ordre...),

le bilan des homicides (25 à 30 000 en 1993, incluant les accidents de circulation) souligne la gravité d'une situation aggravée par la guérilla et le narcotrafic -et par les liens entre ces deux phénomènes. Cette violence demeure, avec les dangers de la corruption et du clientélisme, une des menaces majeures qui pèsent encore aujourd'hui sur la démocratie colombienne.

3°) Des forces armées colombiennes principalement tournées vers le maintien de l'ordre public face au narcotrafic et à la guérilla

Dans ce contexte, les forces armées colombiennes ont pour mission principale d'assurer le maintien des institutions et de l'ordre public face à la subversion intérieure liée aux activités du narcotrafic et de la guérilla.

En effet, en dépit de quelques points de désaccords frontaliers persistants -principalement avec le Venezuela et le Nicaragua (îles de San Andres et de Providencia)-, la Colombie n'est pas confrontée à une menace extérieure susceptible de remettre en cause l'intégrité du territoire national. La véritable source de tensions est d'ordre intérieur et c'est donc à cette menace qu'est, pour l'essentiel, consacrée la politique de défense colombienne.

Les forces armées colombiennes -qui s'appuient sur un service national obligatoire pour tous (d'une durée de 18 mois réduite à un an pour les bacheliers)- représentent -rappelons-le- environ 130 000 hommes, auxquels doivent être ajoutées les forces de police (environ 100 000 hommes) placées sous l'autorité du ministre de la Défense même si leur transfert au ministère de l'Intérieur est envisagé. Ces forces sont constituées de :

- l'armée de terre, forte de 110 000 hommes (dont plus de 75 000 appelés), articulée en 4 divisions et 17 brigades auxquelles s'ajoutent deux brigades mobiles spécialisées dans la lutte antiguérilla ; disposant notamment de 200 blindés et d'environ 150 pièces d'artillerie, elle demeure sous-équipée en équipements modernes ;

- la marine, forte seulement de 16 000 hommes (dont 7 000 appelés), y compris l'infanterie de marine (6 000 hommes), articulée en 4 commandements et implantée sur 8 bases navales -dont celle de Carthagène visitée par votre délégation ; elle dispose de 54 bâtiments ;

- l'armée de l'air, composée de 7 000 hommes (dont 3 800 appelés), articulée en 8 commandements auxquels doit être ajouté le commandement du transport militaire ; elle dispose d'environ 270 aéronefs (dont 120 hélicoptères), pour la plupart d'origine américaine même s'il faut notamment relever une flotte de 15 Mirage 5 ;

- enfin, la police, forte d'environ 100 000 hommes (dont 16 000 appelés ou appelés bacheliers), et dont la mission de respect de l'ordre public revêt un caractère très particulier en raison du narcotrafic et de la guérilla, et plus généralement du climat de violence et d'insécurité qui règne dans le pays.

Si la Colombie participe régulièrement à certaines opérations des Nations Unies, principalement des missions de surveillance (Sinaï, Yougoslavie, Cambodge), c'est principalement dans le domaine de la lutte antiguérilla que ces forces ont acquis la plus grande expérience, en dépit d'effectifs, d'équipements et de budgets qui semblent trop limités.

Ces données appellent deux observations principales de votre délégation :

- Dans le domaine de la **lutte contre le narcotraffic et la guérilla**, le bilan de l'action des forces colombiennes témoigne de la volonté des autorités de poursuivre sans relâche le combat engagé. Ainsi, en 1994, les pertes en hommes se sont élevées à plus de 400 soldats ou policiers tués et à 850 blessés du côté des forces de l'ordre tandis que 800 guérilleros étaient abattus - principalement des membres des "FARC". Dans le même temps, 3 600 guérilleros étaient arrêtés ainsi que près de 2 000 narcotrafiquants. En outre, les coups portés aux réseaux financiers des narcotrafiquants se sont traduits par la saisie, durant la même année, d'environ 500 millions de francs. **L'ampleur des saisies** (27 tonnes de cocaïne raffinée, 41 tonnes de cocaïne base, 200 tonnes de marijuana), ainsi que la destruction de 540 laboratoires et le traitement avec du défoliant de plus de 10 000 hectares de coca ou de pavot, **en disent long sur l'importance du trafic**, les quantités interceptées ne constituant naturellement que la partie émergée de ce considérable -et fructueux- négoce.

Mais ces résultats illustrent aussi **la volonté incontestable des autorités colombiennes** -qui se heurtent pourtant en la matière à de sérieuses critiques américaines- de maintenir la pression constante exercée sur les narcotrafiquants et de poursuivre la lutte avec une plus grande détermination.

Il reste, aux yeux de votre délégation, que le combat sera long et coûteux, y compris en vies humaines, et que la Colombie -ses autorités en sont conscientes- ne pourra parvenir seule à éradiquer le fléau du trafic de drogue. Il y **faudra une coopération internationale renforcée** dans le cadre de laquelle il serait heureux que la France et l'Union européenne apportent une aide accrue, vivement souhaitée du côté colombien.

- Dans le domaine de la **coopération militaire** ensuite, les relations franco-colombiennes demeurent relativement limitées du fait à la fois des efforts importants consentis par la France dans d'autres régions du monde et de l'influence prédominante des Etats-Unis.

Mais la demande est, là encore, vive du côté colombien dont les autorités militaires ont exposé à votre délégation l'ampleur de leurs besoins en matière d'équipement (cf. chapitre I ci-dessus) et leur souhait, en faisant appel à la France, de **diversifier leurs sources d'approvisionnement en matière d'armement**. Votre délégation souhaite à cet égard un examen très attentif des besoins colombiens et l'aboutissement du projet d'accord, actuellement à l'étude

entre les deux gouvernements, relatif à la coopération dans le domaine de l'armement.

B - LES DONNEES ECONOMIQUES ET SOCIALES : UNE ECONOMIE RELATIVEMENT SAIN, MALGRE DES FACTEURS DE FRAGILITE, QUI FOURNIT A LA COLOMBIE DE SERIEUX ATOUTS POUR S'INSERER DANS L'ECONOMIE MONDIALE

1°) Des ressources considérables au service d'une économie qui n'a pas connu, dans les années 80, les graves difficultés des autres pays d'Amérique latine

La Colombie se caractérise aujourd'hui, sur le plan économique, par sa **libéralisation** -aussi bien sur le plan interne que vis-à-vis de l'extérieur. Malgré des éléments de fragilité structurels, son **économie est relativement saine** et offre des perspectives encourageantes. Mais le premier atout de la Colombie réside dans ses ressources qui sont considérables.

- Des ressources considérables.

La Colombie est d'abord le second exportateur mondial de **café après le Brésil**. Si cette denrée ne représentait plus que 18,5 % des exportations colombiennes en 1991 contre 50 % en 1980 et si le cours du café s'était effondré à partir de 1989, une reprise sensible s'est manifestée sur le marché mondial du café depuis l'été 1992. Les principaux acheteurs de cafés colombiens sont européens, américains et japonais.

La Colombie dispose d'autre part d'importantes **autres productions agricoles** qui représentent environ 35 % de ses exportations : la **banane**, qui représente 14 % de la consommation communautaire ; les **fleurs coupées**, dont la Colombie est le second exportateur mondial (267 millions de dollars en 1991), le **coton** (64 millions de dollars), l'**industrie sucrière** (50 millions de dollars), le **cacao** (21 millions de dollars) et le **tabac** (12 millions de dollars).

Mais le pays bénéficie surtout d'importantes **ressources minières et énergétiques** dont l'exploitation a représenté en 1992 35 % des exportations colombiennes et s'est considérablement développée depuis quelques années :

- le **pétrole** est devenu depuis 1990 le **premier produit d'exportation** de la Colombie avec une production de 420 000 barils par jour dont plus de la moitié sont exportés ; les **gisements pétroliers** de Cusiana et de Cupianga disposent de réserves considérables qui constituent un atout majeur pour l'avenir de la Colombie, en dépit des fluctuations des cours du pétrole ; la

Colombie est devenue exportateur d'hydrocarbures depuis le milieu des années 80 ;

- **les ressources en gaz** sont également très importantes, les découvertes dans la Cordillère orientale et l'exploitation de Volcanera 1 devant permettre d'accroître les réserves colombiennes de 70 %, tandis qu'un "plan gaz" national doit permettre l'exploitation de cette nouvelle ressource qui arrive à point nommé pour la Colombie soumise, notamment en 1992, à des rationnements électriques ;

- le **charbon** colombien représente de son côté 40 % des réserves totales de l'Amérique latine et la Colombie en est le 4^e exportateur mondial ;

- la production de **nickel** s'est élevée à 39 millions de livres en 1989 ;

- on ne saurait enfin oublier que la Colombie demeure le premier producteur mondial d'**émeraude** et le dixième producteur d'**or**.

Avec une industrie en développement (textiles, papier, produits chimiques), l'économie colombienne a ainsi fait l'objet d'une **heureuse diversification**, très rare en Amérique latine, ainsi que l'illustre la répartition des principaux secteurs d'activité ;

- 22 % du PIB pour l'agriculture ;

- 21% pour l'industrie ;

- 14 % pour le commerce ;

- 9 % pour les transports ;

- et 5 % pour le secteur minier.

- Une économie qui n'a pas connu les mêmes difficultés que les autres pays latino-américains.

Bénéficiant ainsi d'atouts exceptionnels, la Colombie a su les exploiter et n'a pas rencontré les mêmes difficultés, notamment pendant les années 80, que la plupart des autres pays d'Amérique latine (hyperinflation, crise de la dette, déficits importants). La Colombie est ainsi un des rares pays de la région à n'avoir pas demandé la renégociation de sa dette et à n'avoir pas demandé d'accord avec le FMI. N'ayant pratiquement pas souffert des deux chocs pétroliers, elle a connu une croissance régulière, de l'ordre de 3 à 5 % par an, favorisée par une gestion prudente de sa dette extérieure et de son économie en général, et par la politique d'ouverture mise en oeuvre par le Président Gaviria à partir de 1990.

Ce résultat est d'autant plus remarquable -sinon paradoxal- que la Colombie a échappé aux crises affrontées par ses voisins alors qu'elle subissait elle-même les stigmates laissés par la "décennie de la violence" -300 000 morts- la persistance de la subversion, les atteintes constantes à l'ordre public et le développement de l'économie souterraine de la drogue.

Malgré ces facteurs de fragilité liés, directement ou indirectement, au narcoterrorisme et à la guérilla et freinant en particulier les investissements

étrangers, le Président Gaviria a tiré les leçons des expériences libérales conduites dans les pays voisins et s'est fait l'avocat du **désarmement douanier et de l'intégration régionale** ("groupe des 3", accord de libre-échange avec le Chili, candidature à l'ALENA, développement des relations avec l'Europe avec l'obtention du "SPG drogue"). Cette ouverture économique apparaît aujourd'hui irréversible.

2°) Un bilan et des perspectives économiques favorables sur lesquels cherche à s'appuyer un ambitieux programme social

- Des indicateurs économiques globalement satisfaisants malgré des facteurs de fragilité.

Les principales données économiques de la Colombie aujourd'hui - alors que le Président Samper a placé sa politique sous le signe de la continuité de l'ouverture économique et de la lutte contre l'inflation, tout en insistant sur le volet social marqué de son action- confirment cette évolution encourageante :

- **croissance** : après s'être régulièrement renforcé depuis 1991 le taux de croissance du PIB colombien s'est élevé à **5,7 % en 1994**, performance très satisfaisante au regard des résultats de ses principaux voisins et concurrents (-3,5 % pour le Venezuela, + 3 % pour le Mexique, + 4 % pour le Brésil ; seuls l'Argentine et le Chili ont enregistré des résultats supérieurs) ;

- **inflation** : si la Colombie demeure dans ce domaine éloignée des résultats argentins (3,6 %) ou chiliens (8,9 %) et si l'inflation ne montre pas de signe réel d'essoufflement, le processus de désinflation se poursuit lentement (32 % en 1990, 25 % en 1992 et **22,2 % en 1994**) ;

- **chômage** : le taux de chômage urbain poursuit apparemment -même si les données statistiques sur l'emploi doivent être prises avec réserve- une décroissance comparable : 10,2 % de la population active en 1990, 9,9 % en 1992 et **7,4 % en 1994**, ainsi que l'illustre le tableau ci-dessous portant sur les dix dernières années :

	Evolution PIB	Taux de chômage urbain	Inflation
1985	2,8 %	14,1 %	22,4 %
1986	5,1 %	14,2 %	20,95 %
1987	5,6 %	10 %	24,1 %
1988	4,2 %	10,2 %	28,1 %
1989	3,4 %	9,9 %	26,1 %
1990	4,1 %	10,5 %	32,3 %
1991	2,3 %	10,2 %	27 %
1992	3,6 %	9,9 %	25 %
1993	5,2 %	7,9 %	22,6 %
1994	5,7 %	7,4 %	22,2 %

- **déficit public**: dans ce contexte relativement favorable, la situation budgétaire constitue un élément de fragilité puisque le déficit du secteur public est passé de 1 % du PIB en 1992 à 1,5 % en 1993, tandis qu'un déficit commercial record de près de 2,7 milliards de dollars est apparu en 1994 (contre un excédent de 1,2 milliard en 1992) en raison principalement de la revalorisation du peso colombien par rapport au dollar du fait de l'afflux de devises américaines et de taux d'intérêt au jour le jour qui ont atteint 45 % ;

- **dette**: le poids du service de la dette se contracte graduellement et est passé de 39 % du PIB en 1991 à 34,6 % en 1993 ; très modeste à l'échelle latino-américaine, la dette de la Colombie s'élève à 17,8 milliards de dollars en 1993 et demeure stable depuis plusieurs années, ainsi que le met en lumière le tableau suivant :

	1989	1990	1991	1992	1993
Balance des paiements courants (M. \$)	- 198	532	2 453	1 477	1 300
Réserves internationales (Mds US \$)	4	4,6	6,5	7,7	8,5
Dette	17,4	17,9	17,4	17,1	17,8

- **investissements étrangers** : s'ils restent encore relativement modestes, les investissements étrangers hors pétrole ont cru de manière conséquente (+ 36 % en 1994), en particulier dans le secteur agroalimentaire et dans l'industrie manufacturière ; ces investissements bénéficient depuis 1991 des mêmes avantages que ceux accordés aux investisseurs colombiens ; les prévisions gouvernementales pour 1995 indiquent que ces investissements étrangers, pétrole compris, pourraient atteindre 3 milliards de dollars, soit 4,5 % du PIB ;

- **commerce extérieur**: le tableau suivant récapitule l'évolution, préoccupante depuis deux ans, du commerce extérieur colombien, même si la balance globale des paiements reste positive :

(en millions de dollars)	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994 9 mois
exportations	5 770	5 300	5 339	6 032	7 079	7 708	7 415	7 671	5 279
importations	4 300	3 800	4 515	4 558	5 108	4 694	5 633	8 969	7 279
solde	+ 1 470	+ 1 500	+ 824	+ 1 474	+ 1 971	+ 3 014	+ 1 782	- 1 298	- 1 988

Les principaux partenaires commerciaux de la Colombie sont les Etats-Unis -à hauteur d'environ 40 %- , avant la CEE, l'Amérique latine et le Japon.

- Des perspectives encourageantes pour un plan social ambitieux ?

Dans l'histoire souvent tourmentée de la Colombie, et même si la nécessité demeure de conforter la croissance, de maîtriser les déficits et de veiller aux conséquences d'une revalorisation du peso qui pénalise les exportateurs et menace les grands équilibres, le Président Samper bénéficie

ainsi d'une situation économique aussi favorable que possible et de perspectives relativement encourageantes.

Le Président colombien, tout en poursuivant la politique d'ouverture économique de son prédécesseur, a saisi cette occasion pour présenter, le 15 novembre 1994, un ambitieux programme social, "el salto social", dans le but de combattre la pauvreté, souvent extrême, dans le pays où l'écart entre les riches et les pauvres n'a cessé de se creuser. L'objectif, à travers la mise en place d'un réseau de solidarité sociale, le "red de solidaridad social", est de sortir de l'état de pauvreté absolue les millions de Colombiens qui s'y trouvent.

Ce plan, qui prévoit la construction de 900 000 logements, la création de 1,5 million d'emplois et de 100 000 petites entreprises d'ici à 1998, est d'un coût impressionnant pour les finances publiques puisqu'il doit mobiliser, sur quatre ans, la contre-valeur de 62 milliards de dollars, soit l'équivalent du PIB colombien en 1995. De grands travaux d'infrastructure (routes, voies ferrées, ports et aéroports), une réforme agraire donnant aux minorités ethniques l'accès à la propriété, le développement de l'éducation, de la sécurité sociale et de la protection de l'environnement sont également envisagés.

La manne attendue des recettes pétrolières, la remontée du prix du café et la gestion courageuse des autorités colombiennes permettront-elles le financement, et donc la mise en oeuvre effective, de cet ambitieux effort social ? Tel est le défi du Président Samper pour les années à venir.

Il demeure que la Colombie peut aujourd'hui s'appuyer sur une économie saine et dispose de sérieux atouts pour mener à bien son insertion dans l'économie mondiale.

o
o o

C - LA POLITIQUE ETRANGERE DE LA COLOMBIE : UNE DIPLOMATIE CENTREE SUR L'OBJECTIF D'INTERNATIONALISATION DE L'ECONOMIE, QUI POURRAIT S'ACCOMPAGNER D'UNE PLUS GRANDE OUVERTURE VERS L'EUROPE

Si le Président Gaviria a été plus actif sur la scène internationale que ses prédécesseurs, l'importante priorité accordée à la situation politique intérieure explique que la diplomatie colombienne s'efforce surtout d'accompagner l'objectif d'internationalisation de son économie. Trois orientations principales de la politique étrangère colombienne peuvent ainsi être soulignées, dont le président Samper a annoncé le maintien, tout en s'attachant à introduire

une dimension sociale et relative aux droits de l'homme dans l'action extérieure de son pays.

1°) Des liens renforcés avec ses voisins

Centrée sur l'ouverture économique, la diplomatie colombienne s'est d'abord efforcée de renforcer ses liens avec les pays voisins. C'est d'abord le cas des relations avec le Venezuela auquel un antagonisme oppose traditionnellement la Colombie au sujet du partage d'eaux territoriales mais avec lequel le Président Barco est parvenu à signer, en mars 1990, un accord de règlement des litiges maritimes et de coopération bilatérale. Les échanges bilatéraux colombo-vénézuéliens se sont ainsi fortement développés au cours des dernières années (quasi-doublement entre 1990 et 1993).

Si les relations commerciales avec les autres pays du groupe andin, perturbées par la crise péruvienne, sont de moindre importance, la Colombie est également attachée au développement de l'intégration économique régionale. Les perspectives les plus prometteuses sont, en la matière, offertes par le "groupe des 3" (G3 : Colombie, Venezuela, Mexique), l'accord signé à Carthagène le 13 juin 1994 prévoyant la liberté des échanges à partir de 1995. La Colombie a également conclu un accord bilatéral d'intégration avec le Chili, les deux pays négociant par ailleurs un accord avec l'ALENA. Si les développements au sein du groupe de Rio et du groupe andin sont moins rapides, la Colombie a néanmoins poursuivi avec la Bolivie et le Pérou la lutte commune contre le trafic des stupéfiants.

2°) L'amorce d'un rééquilibrage au profit de l'Europe de relations traditionnellement orientées vers les Etats-Unis

Les relations traditionnelles avec les Etats-Unis sont très fortes, même si l'influence américaine est moins omniprésente en Colombie que dans d'autres pays latino-américains, comme le Venezuela, et si les rapports avec les Etats-Unis sont, comme partout en Amérique latine, faits à la fois de fascination et de rejet.

S'il est sans doute excessif de parler de rééquilibrage des relations extérieures colombiennes au profit de l'Europe, l'ouverture vers le continent européen, amorcée par le Président Gaviria, semble être accentuée par le Président Samper ainsi que l'ont illustré la tournée européenne (France, Espagne, Grande-Bretagne, Italie) qu'il a effectuée à la veille de son investiture et sa dernière visite au Parlement européen à Strasbourg le 15 mars dernier.

Cette orientation devrait être confortée par les préférences tarifaires accordées par la Communauté européenne à la Colombie et aux autres pays

andins dans le cadre du "SPG drogue" : conclus à titre transitoire en 1990 pour quatre ans en raison des efforts menés dans le cadre de la lutte contre la drogue, ces facilités d'accès au marché européen des exportations colombiennes, boliviennes, équatoriennes et péruviennes ont été prolongées, fin 1994, conformément aux vœux de la Colombie, et étendues au Venezuela.

3°) La présence colombienne dans les instances multilatérales

Forte de sa tradition juridique et souvent de la qualité de ses représentants, la Colombie n'est pas inactive dans les enceintes internationales multilatérales. Elle cherche prioritairement à y promouvoir des décisions ou à favoriser des démarches favorables à la libéralisation de son économie et au **développement de ses exportations.**

Si elle appartient au "groupe de Cairns" qui, dans le cadre des négociations de "l'Uruguay round" s'est particulièrement opposé aux positions françaises et européennes, elle fait partie du groupe des producteurs latino-américains **exportateurs de bananes** (avec le Costa Rica, le Nicaragua et le Venezuela) qui a souscrit, en décembre 1993, à l'accord-cadre proposé par la Commission pour l'organisation commune du marché de la banane. Il convient à cet égard de souligner que les autorités américaines sont tentées d'exercer des représailles à l'égard de la Colombie -dans le cadre de la "section 301"- dont les exportations de bananes se font pour une bonne part en direction du marché américain. Il y a là naturellement une source d'inquiétude pour les autorités colombiennes, dont les contentieux avec les Etats-Unis concernent les exportations de divers produits agricoles (thon, fleurs coupées...).

o
o o

D - DES RELATIONS FRANCO-COLOMBIENNES CONFIANTEES ET DE QUALITE SUR LE PLAN POLITIQUE MAIS INSUFFISANTES SUR LE PLAN ECONOMIQUE

Qualifiées d'excellentes, de part et d'autre, sur le plan politique, denses en ce qui concerne la coopération culturelle, scientifique et technique -ainsi qu'en matière de lutte contre la drogue-, les relations franco-colombiennes n'ont cependant pas atteint, s'agissant des échanges économiques et commerciaux, le niveau qui pourrait être le leur.

1°) Un dialogue politique de qualité, qui tend à devenir plus dense et plus constant

Si les relations entre Paris et Bogota s'appuient sur une longue tradition francophile de la Colombie -fortement soulignée devant votre délégation par les plus hautes autorités colombiennes- et une solide relation d'amitié, accentuée par le désir de la Colombie de trouver en Europe un équilibre à l'influence américaine, les liens historiques franco-colombiens s'étaient sensiblement distendus à la suite des deux conflits mondiaux. La France a ensuite regagné une partie de son prestige et de ses positions traditionnelles, notamment sur le plan culturel. L'accueil chaleureux reçu par le Général de Gaulle à Bogota en 1964 a marqué une date importante dans les rapports entre les deux pays. Et la visite du Président Turbay à Paris, en 1979, avait de son côté permis de réintroduire l'enseignement obligatoire du français en Colombie sans toutefois relancer véritablement les relations commerciales.

Aujourd'hui encore, aucun contentieux de nature politique, aucune divergence majeure ne sépare la France et la Colombie. Si la France n'appartient sans doute pas au premier cercle des alliés de la Colombie - composé des Etats-Unis et de ses partenaires du "Groupe des 3", le Mexique et le Venezuela-, elle est considérée par Bogota comme un interlocuteur à la fois important et confiant, auquel le soutien de la Colombie est souvent acquis dans les enceintes internationales.

Mais le dialogue politique de qualité entre les deux pays a souvent souffert d'un manque de constance, sinon de densité. Ainsi, après la visite d'Etat effectuée par le Président Mitterrand en Colombie en septembre 1985 et son escale à Bogota en octobre 1989 pour manifester son soutien au Président Barco au plus fort de son combat contre les cartels de la drogue, un certain "déficit" de contacts bilatéraux avait semblé apparaître durant les premières années du mandat du Président Gaviria.

Un nouvel élan et une plus grande régularité des contacts politiques bilatéraux ont été poursuivis depuis deux ans, avec notamment les visites en France de M. Pardo, ministre de la défense (septembre 1993), de Mme Sanin, ministre des affaires étrangères (décembre 1993), et de M. Samper, Président élu, avant même sa prise de fonctions en juillet 1994. M. Xavier de Villepin, président de notre commission, avait alors eu des entretiens avec Mme Sanin et le Président Samper. Mais il était important de poursuivre et de développer ces échanges bilatéraux au plan parlementaire. C'est dans cet esprit que s'est précisément inscrite la mission d'information de notre commission. La qualité et la chaleur exceptionnelles de l'accueil qui lui ont été réservées, au plus haut

niveau, par les autorités de Bogota ont illustré l'attente et la satisfaction suscitées par de telles démarches du côté colombien.

Car la Colombie cherche à corriger son image sur la scène internationale, **excessivement marquée par la violence, le narcoterrorisme, la guérilla et la corruption**. La Colombie est en effet, d'un autre côté, **un pays relativement riche, aux ressources diversifiées, bien géré et au potentiel humain de qualité, qui mérite d'être mieux connu**.

Nos relations avec la Colombie doivent ainsi tout à la fois :

- **manifester notre solidarité dans la lutte contre le narcoterrorisme et notre soutien à l'Etat de droit,**
- **et relancer des relations économiques et commerciales jusqu'ici trop modestes.**

C'est ce à quoi notre délégation a tenté de contribuer. La Colombie peut en effet être pour la France **un partenaire particulièrement intéressant**, à l'heure où elle connaît une croissance économique soutenue, pratique une politique d'ouverture, bénéficie des retombées de l'important gisement pétrolier de Cusiana, et où elle entend affirmer son rôle dans les affaires de la région où elle est en passe de jouer un rôle croissant, compte tenu en particulier du retrait relatif du Venezuela.

2°) Une coopération active dans le domaine culturel, scientifique et technique, ainsi qu'en matière de lutte contre la drogue

Conformément à une tradition ancienne, la Colombie est **un des principaux bénéficiaires dans la région de notre action culturelle et de notre coopération scientifique et technique**. Un programme spécial de coopération est en outre développé depuis 1990 dans le cadre de la lutte contre le trafic de stupéfiants.

Notre coopération culturelle, scientifique et technique est régie par une convention culturelle du 31 juillet 1952 et un accord de coopération scientifique et technique du 18 septembre 1963 ; la septième session de la commission mixte s'est tenue en janvier 1992 et la prochaine doit avoir lieu en 1995. Depuis 1994, un accord annuel de coopération culturelle est signé entre l'Ambassade de France et l'Institut colombien de la culture "Colcultura". L'enveloppe globale de cette coopération était de **37 millions en 1994 (dont 26 millions pour les lycées et les alliances et 11 millions pour les crédits d'intervention)**.

- Une action culturelle traditionnelle et de qualité

La France dispose d'une très bonne image culturelle en Colombie, pays de tradition francophile. Son action en la matière repose d'abord sur un dispositif traditionnel d'enseignement étoffé :

- trois lycées à programme français (le lycée Pasteur à Bogota, que votre délégation a visité, le lycée Paul Valéry à Cali et l'école française de Pereira) qui totalisent 3 375 élèves dont 409 Français ; ce dernier chiffre est à rapprocher de la colonie française en Colombie qui s'élevait à 3 122 ressortissants, dont 2 133 immatriculés, en 1994 ;

- dix centres de l'Alliance française qui rassemblent environ 2 500 élèves et assurent une présence sur une large part du territoire colombien, en liaison étroite avec les organismes culturels locaux, en particulier l'Institut colombien de la culture ("Colcultura").

La France a ainsi longtemps contribué à la formation d'environ 7 000 professeurs de français, compte tenu de l'obligation d'apprendre le français pendant deux ans qui prévalait dans l'enseignement secondaire colombien. Mais le statut privilégié de la langue française en Colombie est aujourd'hui gravement menacé, une seule langue étrangère étant désormais obligatoire dans l'enseignement secondaire. Il s'agit là d'un sujet de vive préoccupation pour votre délégation.

L'action culturelle française ne saurait, quoi qu'il en soit, se limiter à ces actions traditionnelles qui n'ont pas permis -il faut bien le constater- d'obtenir des résultats tangibles dans la défense du français. C'est pourquoi elle oriente désormais davantage ses efforts dans les domaines suivants :

- l'enseignement du français de spécialité au niveau universitaire,
- l'action audiovisuelle, prioritaire aux yeux de votre délégation, à travers notamment la reprise de TV5 par les câblo-distributeur et les universités, l'action radiophonique encore insuffisante, et la diffusion du cinéma français,

- la diffusion de la pensée française contemporaine (séminaires, traductions...), la présentation de manifestations culturelles de prestige, et la participation de la France aux grands rendez-vous culturels colombiens.

- Une coopération éducative, scientifique et technique bien structurée

Complémentaire de l'action culturelle proprement dite, notre coopération éducative, scientifique et technique avec la Colombie a disposé de 10 millions de francs en 1994, situant notre coopération avec la Colombie au troisième rang en Amérique latine (après le Brésil et le Mexique).

Conduite en relation étroite avec nos interlocuteurs colombiens, cette coopération scientifique et technique est structurée autour "de projets" qui bénéficient d'importants financements locaux et s'articulent autour des cinq grands domaines d'intervention suivants :

- sciences du milieu et de l'environnement : aménagement du territoire, risques naturels, gestion de l'eau, télédétection... ;
- sciences et technologies de l'ingénieur : programmes de formation ;
- administration publique : modernisation de la fonction publique, gestion urbaine et décentralisation... ;
- agriculture: forêt, café, aquaculture, gestion rurale ;
- et santé : médecine tropicale, cancérologie, secours d'urgence...

Il convient de relever la mise en oeuvre d'un programme de formation doctorale sous forme de "programmes coopératifs postgradués" (PCP) visant à déboucher sur la création de réseaux de partenariat industriel et l'organisation de coopérations sectorielles de longue durée.

Dans le domaine de la recherche appliquée, enfin, des organismes comme le CIRAD et l'ORSTOM complètent ce dispositif et voient dans la Colombie un partenaire particulièrement intéressant par sa compétence scientifique et son rayonnement dans la région andine.

- Une coopération particulière en matière de lutte contre la drogue

La volonté française de manifester concrètement à la Colombie notre solidarité et notre soutien dans sa lutte contre le trafic des stupéfiants s'est enfin traduite de plusieurs manières au cours des dernières années :

- depuis 1990, par un programme spécial de coopération comprenant des actions de type sécuritaire et des opérations de coopération technique et de développement (équipement de la police colombienne, prévention, assistance aux jeunes, réinsertion sociale...) ; c'est dans ce cadre que la France a ouvert à Bogota, en plus de la représentation de nos services douaniers, des antennes du SCTIP et de l'OCRTIS, particulièrement appréciées par les autorités colombiennes ;

- le 30 août 1993, par la signature d'un accord de coopération portant sur des échanges d'informations et des actions de formation technique dans les domaines de la lutte contre la drogue, le terrorisme, le crime organisé et la protection de l'environnement ;

- enfin, rappelons-le, au niveau communautaire -mais la France a joué un rôle important dans l'adoption, puis dans la reconduction de ces décisions- par le "SPG-drogue" (système de préférences généralisées) : dans le cadre de l'aide aux pays andins touchés par le fléau de la drogue (Colombie, Bolivie, Pérou, Equateur, auxquels le Venezuela a été ajouté en 1994), et pour encourager des cultures de substitution à la drogue, l'Union européenne a accordé en 1990, et renouvelé en 1994 -pour trois ans pour le volet industriel et pour un an pour le volet agricole- à ces pays un régime provisoire de

préférences tarifaires spéciales en raison des efforts menés dans le cadre de la lutte contre la drogue. La Colombie a su particulièrement tirer parti de ce "SPG drogue" en réaffectant le bénéfice qu'elle en a tiré à des investissements de développement rural, et les autorités colombiennes ont particulièrement apprécié le rôle que la France a joué dans ces négociations.

3°) Des relations économiques et commerciales relativement modestes qui ne sont pas à la mesure des possibilités françaises et des opportunités du marché colombien

Les relations économiques et commerciales entre la France et la Colombie ne sont pas à la mesure des capacités exportatrices de notre pays ni des opportunités qu'offre le marché colombien, désormais ouvert.

- Données générales sur les échanges bilatéraux

La France figure, bon an mal an, parmi les dix premiers partenaires de la Colombie avec un montant d'échanges de l'ordre de deux milliards de francs par an, avec un net excédent en notre faveur, ainsi que l'illustre le tableau ci-dessous :

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Exportations françaises	1 205	1 071	1 003	995	953	1 066	1 044	1 322	1 220
Importations françaises	867	1 130	854	833	1 025	1 152	1 299	1 067	936
Solde	+ 338	- 59	+ 149	+ 162	- 72	- 85	- 255	+ 255	+ 283
Taux de couverture				119	93	93	80	123	130

La France est aujourd'hui le dixième fournisseur de la Colombie. Ces exportations françaises, relativement équilibrées, sont principalement : des automobiles, des machines et des appareils mécaniques, et des produits chimiques; à un niveau plus modeste, les ventes françaises sont constituées de produits parachimiques et pharmaceutiques, de matériel électrique et d'équipements automobiles.

Notre pays est en revanche passé, depuis 1988, du rang du sixième au rang du treizième client de la Colombie. Cependant, ce recul ne s'est pas vérifié de la même manière pour les volumes importés par la France qui ont toujours représenté la même proportion du total des exportations colombiennes : 2,6 % en moyenne. Les achats français à la Colombie portent principalement sur les produits agroalimentaires tels que le café, le cacao, les fleurs coupées, les fruits tropicaux, mais aussi divers produits de la pêche. Le charbon représente à lui seul près du quart de nos importations à la suite de l'exploitation récente de gisements. Viennent ensuite notamment les métaux non ferreux, les textiles, les cuirs et chaussures, enfin la bijouterie et la joaillerie.

La France occupe ainsi, globalement, un rang relativement modeste dans le bilan du commerce extérieur de la Colombie dont les principaux partenaires sont, dans l'ordre, les Etats-Unis, le Venezuela et Panama. La Colombie, de son côté, est le 61^e fournisseur et le 66^e client de la France.

S'agissant des protocoles financiers, nos crédits d'aides ont notamment porté, durant les dernières années :

- sur la télévision en 1986,
- sur les télécommunications en 1987 et 1989,
- sur les matériels de sécurité en 1990,
- et sur les équipements hospitaliers en 1991.

- Une présence française relativement modeste

La France est ainsi relativement peu présente en Colombie. Notre part de marché est faible : environ 2 %.

Cette situation est en partie imputable à la faiblesse relative de nos investissements: ceux-ci ne représentent qu'environ 2 % du total des investissements étrangers hors pétrole. La France se situe toutefois globalement à la 6^e place des investisseurs dans le pays après les Etats-Unis, la Suisse, le Royaume-Uni, le Panama et le Venezuela.

Les conditions de sécurité locales -et l'insécurité physique qui en résulte parfois- constituent à l'évidence un facteur dissuasif. Mais les difficultés et lenteurs administratives et le procédurisme parfois tatillon ont, semble-t-il, créé un obstacle supplémentaire aux yeux de certaines entreprises françaises.

Ce contexte a été de surcroît parfois aggravé par certains contentieux. Il faut à cet égard se réjouir et souhaiter la concrétisation finale des perspectives de règlement du dossier du Guavio, impressionnante réalisation d'une centrale hydroélectrique construite par Spie-Batignolles -que votre délégation a eu le privilège de visiter (cf. chapitre I)- mais dont le contentieux ne doit plus constituer un obstacle majeur au développement de notre coopération avec la Colombie.

Ce contexte pourrait encore être amélioré par la mise en oeuvre d'un accord sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements, semblable à ceux que nous avons conclus ces dernières années avec plusieurs pays latino-américains et actuellement en cours de négociation. Il se heurte cependant encore à des difficultés de nature constitutionnelle du côté colombien (cf. chapitre I).

Pour l'heure, les grandes entreprises françaises présentes industriellement en Colombie ne sont pas très nombreuses. Il convient toutefois de relever :

- l'important engagement de Total, impliqué à 38 % dans l'exploitation du gisement pétrolier de Cusiana, dont Elf s'est retiré,
- la forte présence de Renault, qui a connu en 1992 une forte croissance,
- Saint-Gobain, présent en Colombie depuis une cinquantaine d'années,
- Rhône-Poulenc qui pense faire de la Colombie une plate-forme de réexportation vers les autres pays de la région,
- et Air France, qui fut la première compagnie aérienne européenne à s'installer en Colombie.

Il convient enfin de prendre en compte, en plus de ces filiales de production, une vingtaine de filiales commerciales et environ 300 représentations françaises présentes en Colombie.

Pour l'avenir proche, outre le développement de l'exploitation de Cusiana, plusieurs projets sont suivis par des entreprises françaises dans les domaines de l'eau, de l'hydroélectricité, des télécommunications ou des risques sismiques. Les opérateurs français sont d'autre part particulièrement appréciés dans des domaines comme les transports en commun (métro de Bogota, chemins de fer, réseau routier) ou la sécurité.

o

o o

En conclusion, l'image de la Colombie, ternie par la violence endémique qui sévit dans le pays du fait du narcotrafic et de la guérilla, ne doit pas occulter la réalité d'une économie bien gérée aux équilibres fondamentaux assurés, et stimulée par une croissance régulière et une réelle volonté d'ouverture. La Colombie peut ainsi être pour la France un partenaire intéressant, qui doit être davantage cultivé à l'heure où la Colombie entend affirmer son rôle dans les affaires de la région et éradiquer la violence en poursuivant sans relâche son combat contre le trafic de drogue.

Pays de contrastes, la Colombie mérite d'être mieux connue et appréciée en France. Grande amie de notre pays, qui a tissé avec la France des liens solides de coopération, la Colombie doit être pour notre pays un partenaire d'avenir.

CHAPITRE III

LE VENEZUELA : UN PAYS FONDAMENTALEMENT RICHE CONFRONTE A UNE CRISE QUI NE DOIT TOUTEFOIS PAS PORTER ATTEINTE A LA QUALITE DES RELATIONS BILATERALES

Observations préliminaires : la carte d'identité du Venezuela,

Frontalier, à l'ouest, de la Colombie sur plus de 2 000 kilomètres, le Venezuela s'étend sur 915 000 km² et est peuplé aujourd'hui d'environ 22 millions d'habitants, dont la moitié est âgée de moins de 25 ans. Peu marqué par la conquête espagnole, le Venezuela, sous l'influence de ses deux figures légendaires, Francisco de Miranda et surtout Simon Bolivar, a accédé à l'indépendance en 1811, avant la création de la République de "Grande Colombie", dont il a fait sécession en 1830.

Doté d'immenses richesses, bénéficiant du rétablissement d'un régime démocratique depuis 1958, le Venezuela (la "Petite Venise") traverse pourtant actuellement une zone de sérieuses turbulences. Sur le plan politique, le retour à la stabilité tarde, en dépit de la stature du président Caldera (élu le 5 décembre 1993), à la suite d'années difficiles marquées en 1992 par deux tentatives de coups d'Etat et, en 1993, par la suspension puis la destitution pour corruption du président Perez, tandis qu'une situation sociale de plus en plus difficile favorise les discours extrémistes et l'agitation.

Sur le plan économique, d'autre part, le Venezuela, en dépit de sa rente pétrolière (6,3% des réserves mondiales), et de ses considérables ressources (gaz, minerais, aluminium, fer, charbon, potentiel agricole et hydroélectrique), traverse à nouveau de sérieuses difficultés marquées notamment par une croissance négative (- 3,5% en 1994 alors qu'elle était de + 10% en 1991), une relance de l'inflation (près de 70% en 1994) et un accroissement du chômage (13,5% en 1994) parallèlement à une très grave crise bancaire qui a provoqué des turbulences financières et cambiales.

Sur le plan historique (cf. chronologie ci-dessous), le Venezuela a longtemps été caractérisé par l'instabilité politique et l'économie des cycles (tabac, sucre, cacao, définitivement supplantés par le pétrole à partir de 1917). Cette instabilité politique s'est traduite, au XIXe siècle et dans la première moitié du XXe, par les dictatures des "caudillos", soutenues par les Etats-Unis qui convoitaient le pétrole vénézuélien, par la guérilla et des mouvements sporadiques de rébellion armée. C'est seulement depuis 1958 que la démocratie s'est durablement imposée dans le pays avec l'alternance au pouvoir de deux grandes formations politiques, l'"Action démocratique" (AD) social-démocrate

des présidents Betancourt, Lusinchi, et Perez, et le COPEI démocrate-chrétien ("comité d'organisation politique électoral indépendant") des présidents Caldera et Herrera Campins. Toutefois, les tentatives de coup de force de 1992 ont montré que l'armée demeurait vigilante et prête à intervenir en cas de troubles intérieurs et les élections de décembre 1993 posent la question de la fin du bipartisme avec l'élection du président Caldera qui n'était le candidat d'aucun des deux partis traditionnels.

LES GRANDES DATES DE L'HISTOIRE DU VENEZUELA

1498	Découverte par Christophe Colomb.
1521	Fondation de la première ville, Cumana.
1528	Colonisation confiée par Charles Quint à des banquiers augsbourgeois, les Welser.
1546	Fin de la domination allemande.
1560	Rattachement à la vice-royauté du Pérou.
1567	Fondation de Santiago de Leon de Caracas.
1728	Monopole du commerce accordé à la Compagnie commerciale du Guipuzcoa.
1750	Naissance de Francisco de Miranda, le "Précurseur".
24 juillet 1783	Naissance de Simon Bolivar, le "Libertador".
1799	Premier soulèvement.
5 juillet 1811	Proclamation de l'indépendance.
1816	Mort de Francisco de Miranda à Cadix (Espagne).
15 février 1819	Création de la république de Grande Colombie (Nouvelle-Grenade et Venezuela).
24 juin 1821	Victoire décisive de Simon Bolivar à Carabobo.
1830	Mort de Simon Bolivar. Sécession de la Grande Colombie. Début du temps des caudillos.
1914	Forage du premier puits de pétrole.
1945	Romulo Betancourt, démocrate, porté au pouvoir.
1946	Règle des 50/50 pour les bénéfiques pétroliers.
1948	Dernière dictature avec Pérez Jiménez.
1958	Instauration d'une république démocratique. Romulo Bétancourt élu président.
1961	Début de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) réunis à Caracas.
1975	Nationalisation de l'industrie pétrolière et des mines de fer par Carlos Andrés Péres Rodriguez.
18 février 1983	Première dévaluation de la monnaie et instauration d'un contrôle des changes.
février 1989	Violentes émeutes et répressions à la suite de la libéralisation des prix.
1992	Deux tentatives de coups d'Etat militaires.
2 mai 1993	Le président Carlos Andrés Pérez Rodriguez suspendu pour corruption.
Décembre 1993	Rafael Caldera élu président.

Sur le plan institutionnel, la **Constitution de janvier 1961** est de type présidentiel. Le **Président de la République**, élu pour cinq ans au suffrage universel, est doté de pouvoirs importants et les membres du gouvernement dépendent directement de lui. Le pouvoir législatif est exercé par le **Congrès** formé de la **Chambre des députés** (203 membres) et du **Sénat** (52 membres, auxquels s'ajoutent les anciens présidents de la République, nommés sénateurs à vie). Le **pouvoir judiciaire** est indépendant et les membres de la Cour suprême de justice sont élus par le Congrès et les tribunaux. Le président Caldera a toutefois mis l'accent sur la nécessité d'une **réforme constitutionnelle** tout en laissant au Congrès le soin de l'élaborer.

La population vénézuélienne, enfin, continue à s'accroître rapidement : au rythme de 2,4% d'accroissement annuel, elle devrait dépasser 25 millions d'habitants en l'an 2000, même s'il est difficile d'apprécier le nombre des clandestins. Elle est majoritairement métissée (69%) et, pour le reste, composée de 20% de blancs, 9% de noirs et 2% d'Amérindiens. L'immigration colombienne est la plus importante.

Le **produit intérieur brut moyen par habitant** était nettement plus élevé qu'en Colombie, puisqu'il atteignait **2 691 dollars** en 1993, mais l'écart s'est fortement réduit au cours des dernières années en raison de la forte diminution du pouvoir d'achat au Venezuela durant cette période.

*
* *

A - LES DONNEES POLITIQUES INTERIEURES : UN RETOUR DIFFICILE A LA STABILITE, EN DEPIT DE LA STATURE DU PRESIDENT CALDERA, APRES PLUSIEURS ANNEES DE GRAVE CRISE POLITIQUE, ECONOMIQUE ET FINANCIERE

Bien que bénéficiant de données politiques a priori favorables -le pays n'est plus confronté au problème de la guérilla depuis que le MAS ("Movimiento Al Socialismo") a renoncé, dans les années soixante, à la lutte armée- et de ressources importantes provenant notamment de la nationalisation du pétrole en 1975, le Venezuela, malgré la popularité, l'expérience et l'habileté du président Caldera, revient difficilement à la stabilité, après les troubles politiques des années 1992-1993, en raison de la récession économique et d'une situation sociale dégradée, aggravées par la plus grave crise financière que le pays ait connue.

1°) - Le second mandat du Président Perez : des années très troublées

Alors que le premier mandat présidentiel de M. Carlos Andres Perez (social démocrate) avait été marqué, de 1974 à 1979, par la nationalisation de l'industrie pétrolière, une politique économique dirigiste et une politique sociale généreuse, son second mandat, ouvert le 2 février 1989, a été d'emblée caractérisé par une politique de rigueur et d'ouverture économique qui a donné des résultats encourageants mais dont le coût social a entraîné des troubles importants :

- les sanglantes émeutes du "Caracazo" de fin février 1989, qui se sont renouvelées, dans de moindres proportions en 1990, avant de violentes manifestations et une grève nationale fin 1991 ;

- l'extension du malaise dans les milieux militaires, se traduisant par deux tentatives de coups d'Etat, les 4 février et 27 novembre 1992, qui ont mis à l'épreuve la solidité des institutions démocratiques vénézuéliennes dans un contexte de mécontentement social et de corruption ;

- enfin, au début de 1993, la mise en accusation du président Perez pour gestion frauduleuse des fonds secrets aboutissant successivement : à la suspension de ses fonctions par le Sénat le 21 mai, à sa destitution par le Congrès le 31 août et à son remplacement par un président intérimaire, le sénateur Ramon Velasquez, qui a exercé le pouvoir jusqu'en février 1994.

Lors des élections générales du 5 décembre 1993, l'ancien président Rafael Caldera a été élu chef de l'Etat, en dehors des deux grands partis traditionnels, avec le soutien d'une coalition de petits partis, allant de l'extrême droite à l'extrême gauche, appelée "convergence nationale". Elu avec 30,5% des voix - devant trois autres candidats réunissant respectivement 24%, 23% et 22% des voix -, le succès de M. Caldera a semblé pouvoir signifier la fin du bipartisme traditionnel, dont les candidats n'ont pu réunir que 46% des suffrages. Mais, dans le même temps, le président Caldera était dépourvu de majorité parlementaire au Congrès, ce qui limitait fortement, a priori, sa marge de manœuvre politique.

2°) - La maîtrise de la situation politique par le Président Caldera

Dans ce contexte difficile, le président Caldera, fort de son expérience politique, longue d'un demi-siècle, et de la popularité personnelle, appuyée sur sa probité et sa rigueur morale, dont il bénéficie, s'est efforcé de maîtriser la nouvelle donne politique, mettant, dès son discours d'investiture, l'accent sur la

dimension éthique et sociale de son mandat et sur la nécessité d'une réforme institutionnelle.

Vis-à-vis de l'armée, il a, dès avril 1994, accordé sa grâce aux conjurés des 4 février et 27 novembre 1992 et a totalement renouvelé le haut commandement militaire. Il a ainsi voulu tourner la page des rébellions tout en demeurant conscient des risques d'une division sociale et politique des forces armées qui alimente périodiquement les spéculations et les rumeurs sur des risques de coup d'Etat.

Sur le plan institutionnel, le président Caldera a laissé au Congrès le soin d'élaborer une réforme constitutionnelle qu'il juge prioritaire. Il a justifié la suspension de certaines libertés publiques garanties par la Constitution, en juin puis en août 1994, par les nécessités de la lutte contre la corruption et de la crise bancaire. Sans disposer de majorité parlementaire acquise au Congrès, mais en jouant de l'absence d'une opposition cohérente constituant une alternative crédible, il est parvenu à faire approuver ces mesures et bénéficie de l'amorce d'une certaine recomposition du paysage politique national.

Mais le principal défi auquel doit faire face le président Caldera concerne la crise économique et financière et les disparités sociales. Après avoir mis en oeuvre par décret-loi, en mai 1994, un programme de redressement des finances publiques et de réforme du système fiscal, le gouvernement a annoncé, en septembre 1994, un plan de stabilisation et de redressement économique (PERE ou "plan Corrales"), assorti de mesures d'accompagnement social et d'une confirmation de l'ouverture.

Face à une crise bancaire exceptionnelle -provoquée par la défaillance de la "Banco latino", la deuxième banque du pays, en janvier 1994, qui a entraîné une hémorragie des réserves et une crise de liquidités-, le gouvernement vénézuélien a, outre la suspension de certaines garanties constitutionnelles, rétabli le contrôle des changes et des prix, mis sous tutelle le système bancaire national et décidé un plan social d'accompagnement. Si l'opinion populaire s'est montrée favorable à ces mesures, la classe politique s'est montrée plus réservée et la question demeure posée de leur efficacité pour sortir définitivement de la crise.

La situation demeure ainsi particulièrement délicate pour le gouvernement qui doit simultanément affronter trois difficultés supplémentaires :

- la lutte contre la corruption est un enjeu de taille et un combat particulièrement difficile en dépit de la détermination affichée par le président Caldera de "punir les accapareurs" et la volonté affichée du gouvernement d'éradiquer ce phénomène, y compris au sein de l'administration ;

- l'**insécurité** constitue également une menace majeure ; le nombre d'homicides a été multiplié par trois de 1988 à 1994 ; sans atteindre les sommets d'autres capitales latino-américaines, elle touche aujourd'hui tous les quartiers de Caracas, s'étend à l'ensemble du pays et constitue, selon les sondages, la première préoccupation des Vénézuéliens ;

- enfin, si le **problème de la drogue** ne constitue pas, comme en Colombie, la première préoccupation, l'intensification du trafic transitant par le Venezuela et le volume des capitaux blanchis, parallèlement à l'afflux de Colombiens au Venezuela (plus d'un million et demi actuellement), ont modifié l'ampleur du problème pour Caracas et seule une détermination exceptionnelle des autorités paraît désormais de nature à lutter efficacement contre cette extension de l'économie de la drogue.

3°) - Des forces armées vénézuéliennes en voie d'apaisement et d'effacement après les tentatives du coup d'Etat de 1992

Si les forces armées vénézuéliennes ont, comme il est d'usage, pour mission de maintenir l'indépendance nationale, l'intégrité du territoire et la stabilité des institutions, les **menaces intérieures** sont celles qui retiennent aujourd'hui prioritairement l'attention : en dehors même des évolutions politiques nationales, des troubles sociaux souvent très violents peuvent entraîner l'engagement de la garde nationale, voire des forces terrestres, tandis que le trafic de drogue constitue une menace qui ne doit pas être mésestimée, le Venezuela pouvant notamment être utilisé comme une base arrière par les narcotrafiquants dans la zone frontalière avec la Colombie.

Les **menaces extérieures** paraissent en revanche inexistantes. Si des contentieux persistent -avec le Guyana dans la région de l'Esequibo et avec la Colombie dans le golfe du Venezuela- et si l'histoire vénézuélienne est émaillée d'accrochages épisodiques, notamment avec la marine colombienne, le Venezuela n'a pas connu de conflit armé depuis la guerre d'indépendance de 1810-1820 et les politiques actuelles de rapprochement et d'intégration régionales rendent heureusement un tel risque extrêmement faible même si la résurgence du conflit équato-péruvien doit inciter à la plus grande vigilance ;

Dans ce contexte, les forces armées vénézuéliennes -dont le président de la République est le chef- comprennent quatre composantes :

- l'**armée de terre**, forte de 42 000 hommes, est la plus importante ; constituée de six divisions d'infanterie, elle est dotée d'environ 80 chars, 260 véhicules blindés, 250 pièces d'artillerie et 20 hélicoptères ;

- la marine compte 14 000 hommes répartis entre l'escadre, l'aéronavale, l'infanterie de marine, les garde-côtes et les forces fluviales ; la grande majorité de ses équipements sont d'origine américaine ou italienne ;

- l'armée de l'air, organisée en quatre grands commandements, dispose également de 14 000 hommes ; répartie sur neuf bases aériennes, elle est dotée de 226 appareils ;

- enfin, la garde nationale (appelée FAC ou "forces armées de coopération") regroupe environ 29 000 hommes répartis en huit unités territoriales et constitue, comme la gendarmerie française, la quatrième composante des forces armées.

D'une valeur opérationnelle inégale -quoique dotées, notamment les forces aériennes, de matériels souvent modernes-, ces forces armées entretiennent avec la France une coopération limitée à l'achat de matériels et à l'échange de stagiaires. Si le Venezuela a acheté, dans les années 70, des quantités importantes de matériels français (chars AMX, pièces d'artillerie, mortiers, systèmes Roland, Mirage III), et si cette orientation s'est poursuivie en 1988 par l'acquisition d'hélicoptères Super-Puma et Ecureuil et par des contrats de modernisation de matériels terrestres et de transformation de Mirage III en Mirage 50, le ministre de la Défense a confirmé à votre délégation que les contraintes financières pesant actuellement sur le budget de la défense vénézuélien ne lui permettaient pas d'envisager l'acquisition de nouveaux systèmes d'armes et que la priorité devait être donnée à l'entretien des matériels existants.

Mais la question majeure demeure, naturellement, sur le plan intérieur, le retour des forces armées dans l'ordre constitutionnel et démocratique vénézuélien après les événements de 1992. Face à une institution militaire déstabilisée, le président Caldera, chef des armées et démocrate convaincu, a pris un soin vigilant à apaiser les casernes et à faire rentrer les forces armées dans l'ordre constitutionnel au service de l'Etat et comme un subordonné fidèle de l'autorité politique. Tenant un discours exaltant l'honneur et le patriotisme, utilisant l'armée comme bras séculier de l'autorité de l'Etat (maintien de l'ordre, contrôle des prix, protection des zones frontalières), il a pu s'estimer convaincu devant votre délégation de la loyauté et de la "pacification" des forces armées.

*
* *

B - LES DONNEES ECONOMIQUES ET SOCIALES : UN PAYS FONDAMENTALEMENT RICHE CONFRONTE A UNE SITUATION FINANCIERE, ECONOMIQUE ET SOCIALE PROFONDEMENT DEGRADEE

1°) - Un pays fondamentalement riche dont la politique d'ajustement structurel n'a pas produit tous les résultats attendus

- Le pétrole et le gaz

Le Venezuela est, par ses ressources naturelles, un pays fondamentalement riche qui a longtemps assuré son développement grâce à la **rente pétrolière**, sous le contrôle de l'Etat depuis 1975.

Disposant de 6,3% des réserves pétrolières mondiales connues, le Venezuela est, avec 2,45 millions de barils par jour, le **6e producteur mondial de pétrole** -à égalité avec les Emirats arabes unis- et le premier producteur hors de la zone du Golfe, représentant 9,5% de la production totale de l'OPEP. Les réserves prouvées -estimées à plus de 80 ans- le placent au **3e rang mondial en ressources pétrolières**, en prenant en compte les réserves de brut lourd de l'Orénoque. L'industrie des hydrocarbures étant un monopole d'Etat depuis 1975, la société PDVSA ("Pétroles de Venezuela"), première entreprise publique vénézuélienne, se classe aujourd'hui au 2e rang mondial derrière "Saudi Aramco" et devant Shell et Exxon Corporation.

Le tableau ci-dessous fait apparaître l'évolution des revenus pétroliers du Venezuela au cours des dernières années :

Revenus pétroliers (en millions de dollars)	1989	1990	1991	1992	1993
	10 100	14 400	12 200	11 900	9 480

Ces données illustrent tout à la fois l'importance capitale des revenus pétroliers pour le Venezuela et leur diminution au cours des dernières années : 80% des ressources de l'Etat en 1991, moins de 45% en 1994. Afin de réduire cette **forte dépendance à l'égard de l'industrie pétrolière** et de l'impact des fluctuations du cours du pétrole, le Venezuela cherche aujourd'hui à la fois :

- à développer sa capacité de production pétrolière tout en se désengageant des activités annexes, comme les activités pétrochimiques,

- à s'appuyer sur des **participations étrangères**, par des accords avec des **entreprises privées** pour la recherche et l'exploitation qui intéressent de nombreuses sociétés pétrolières dont Elf et Total,

- et à accentuer son effort de diversification pour trouver de nouvelles ressources d'exportation.

- D'immenses réserves de matières premières

Le Venezuela est en effet le pays le plus riche de toute l'Amérique latine en matière premières. Il dispose, en dehors du pétrole et du gaz, de réserves incalculables de fer, bauxite, charbon, or, diamants, quartz, chrome, zinc, nickel ..., qui demeurent pour l'essentiel inexploitées.

Toutefois, l'**aluminium** est d'ores et déjà devenu la deuxième source de devises du pays après le pétrole brut et ses dérivés et avant les produits pétrochimiques. Le Venezuela est aujourd'hui devenu le premier producteur d'aluminium en Amérique latine et le 7^e dans le monde.

Globalement, la **répartition des activités** au Venezuela est la suivante : activités pétrolières : 23% ; secteur primaire : 9% ; secondaire : 16% ; tertiaire : 52%.

- La crise et les premières mesures d'ajustement

En dépit de ces solides atouts, le Venezuela, du fait de la baisse des cours du pétrole et des échéances élevées de la dette, s'est trouvé confronté depuis quelques années à une **sérieuse crise économique et financière**.

Le président Perez a tenté de répondre à cette crise par des **mesures d'ajustement structurel** qui semblaient avoir atteint leur objectif, mais qui se sont traduites par un coût social insupportable dans un pays où près de la moitié de la population est dans une situation de pauvreté extrême et n'ont pas empêché une nouvelle dégradation de la situation.

Les premières mesures d'ajustement (libération des prix, unification du marché des changes, remise à niveau des taux d'intérêt, politique monétaire restrictive), adoptées en 1989, ont entraîné, dans un premier temps, une récession importante mais permis un rétablissement des comptes extérieurs grâce à la contraction des importations. Les résultats acquis, bien que fragiles, se sont confirmés en 1990 et 1991 où l'accent a été mis sur la restructuration du secteur public, les privatisations et l'ouverture à l'investissement étranger. Les ressources pétrolières supplémentaires consécutives à la crise du Golfe (+ 3 milliards de dollars en 1990) ont, en partie, servi à combler le déficit budgétaire de l'année 1991. Le Venezuela a ainsi retrouvé en 1991 un taux de croissance très substantiel d'environ 10%.

La situation s'est cependant à nouveau dégradée à partir de 1992 ainsi que l'illustre le tableau ci-dessous :

	1990	1991	1992	1993	1994
Taux de croissance	4,4 %	9,2 %	7,3 %	- 1 %	- 3,5 %
Inflation	36,5%	31 %	32 %	46 %	70 %

La **baisse des recettes pétrolières**, en raison du recul du prix du baril, et l'augmentation des dépenses notamment dans le domaine social ont fait apparaître en 1992 un déficit budgétaire de 3,6% du PIB face à un excédent de 2,6% en 1991. La situation s'est aggravée en 1993 avec une récession de - 1%, un déficit budgétaire de 3,8% du PIB et une inflation de 46%. C'est à cette situation profondément dégradée que le président Caldera s'est efforcé de faire face.

2°) - Une situation financière, économique et sociale profondément dégradée

- **Les principaux indicateurs économiques** témoignent des difficultés auxquelles le Venezuela est aujourd'hui confronté :

- **croissance** : le pays connaît aujourd'hui une récession : - 1% en 1993 ; - 3,5% en 1994 ; et les prévisions demeurent encore négatives pour 1995 ;

- **inflation** : après avoir reculé de 80% en 1989 à 32% en 1992, l'inflation s'est élevée à 46% en 1993 et à **70% en 1994** en raison de la crise financière et cambiale qui a conduit à une dévaluation du bolivar ; les objectifs pour 1995 (25%) paraissent plus optimistes que certaines prévisions (70%) ;

- **chômage** : après avoir diminué de 6,9% de la population active en 1990 à 6,6% en 1993, le chômage a atteint **13,5% en 1994** ; l'"économie informelle" toucherait en outre en 1994 près de la moitié de la population, situation potentiellement porteuse de tensions sociales ;

- **déficit public** : l'excédent du budget de l'Etat de 2,6% du PIB en 1991 a fait place à un déficit de 3,6% en 1992 et de **3,5% en 1993** ; les estimations pour 1994 laissent prévoir un déficit que pourraient en partie compenser les ressources tirées de privatisations et de la dévaluation du bolivar ; mais la situation budgétaire a été aggravée par l'aide financière, représentant 15% du PIB, que l'Etat a dû octroyer aux banques en difficulté ;

- **dette** : un accord de 1990, dans le cadre du "plan Brady", a permis de réduire d'environ 50% le service de la dette à l'égard des banques ; la dette

extérieure publique atteignait **32,8 milliards de dollars fin 1993** ; en 1995, 32% du budget sera réservé au service de la dette interne et externe ainsi que l'a précisé le ministre des Finances à votre délégation ;

- **monnaie** : le bolivar, qui a longtemps été une monnaie stable par rapport au dollar, a subi une décote rapide en raison de la chute du brut, de la situation fiscale puis de la crise financière et bancaire ; son cours s'est aujourd'hui stabilisé ;

- **investissements étrangers** : ils ont fortement baissé en 1993 en raison de la crise politique puis sont demeurés dans l'expectative à la suite de la crise bancaire, la fuite des capitaux ayant entraîné la mise en place d'un contrôle des changes ;

- **commerce extérieur** : dans ce contexte difficile, et même si le solde positif s'est fortement réduit (10,5 milliards de dollars en 1990, 3,5 milliards en 1993), le commerce extérieur reste **excédentaire** ; la balance commerciale tend à s'améliorer sous l'effet d'une contraction des importations et d'un développement des exportations non traditionnelles ; en 1994, cette tendance s'est confirmée en raison de la dévaluation du bolivar qui rend les produits vénézuéliens plus compétitifs ; de même, le brut vénézuélien a profité de la remontée des cours du pétrole. En outre, après deux années consécutives marquées par un important excédent de la balance des paiements, celle-ci a enregistré un déficit en 1992 et 1993.

Le tableau ci-dessous récapitule l'évolution du commerce extérieur

en millions de dollars	1989	1990	1991	1992	1993
Exportations	11 500	17 400	16 900	13 900	14 300
Importations	7 000	6 800	10 100	12 700	10 900
Solde	+ 4 500	+ 10 600	+ 6 800	+ 1 200	+ 3 400

Il convient enfin de rappeler que **les Etats-Unis** constituent à la fois le premier fournisseur (46%) et le premier client du Venezuela, suivis par l'Allemagne (6%), le Japon (5,8%) et la Colombie (4,7%).

- **La politique gouvernementale face à la dégradation financière, économique et sociale**

Dans cette situation globalement dégradée, le président Caldera s'est, dès son discours d'investiture, fixé pour objectif de "**faire passer le Venezuela d'une économie rentière à une économie productive**" en poursuivant l'ouverture économique, en faisant appel à l'investissement privé, en menant une politique d'austérité et en réalisant une réforme de la fiscalité.

Il a également annoncé, sur le **plan social**, une politique ambitieuse, en particulier une **augmentation substantielle du salaire minimal** (la première depuis 1992 en dépit d'une inflation considérable) et a insisté sur l'obligation d'être attentif envers les plus démunis : en effet, 75% de la population vénézuélienne vivrait en état de pauvreté, dont 40% en état de pauvreté extrême, chiffre qui aurait quadruplé entre 1985 et 1994.

Mais le président Caldera a d'abord dû faire face à la **grave crise bancaire** qui a secoué le pays, aussitôt après sa prise de fonctions. L'Etat a dû intervenir massivement et prendre des mesures d'urgence (suspension de certaines garanties individuelles, contrôle des changes des prix et du secteur bancaire) qui ont provoqué une certaine paralysie de l'économie et notamment du commerce extérieur.

Sur le **plan économique**, dans ce contexte provoquant le scepticisme des agents économiques, le "**plan de stabilisation et de redressement économique (PERE)** présenté en septembre 1994 se veut porteur de perspectives et confirme la volonté d'ouverture -notamment du secteur pétrolier- et de relance des investissements du gouvernement, qui fonde également des espoirs importants sur les privatisations qui doivent être effectuées en 1995. Mais rien n'indique que les objectifs ambitieux affichés pour 1995 (inflation à 25%, maîtrise du déficit budgétaire, retour à l'équilibre, croissance de + 0,5%) soient réellement à portée de main.

Sur le **plan social**, enfin, si les attentes sont fortes en raison de la dégradation du pouvoir d'achat dans un pays où la pauvreté et l'habitat précaire d'une partie de la population constituent un défi majeur, le discours social du Chef de l'Etat ne dispose pas des moyens budgétaires considérables qui seraient nécessaires pour être à la hauteur de ces ambitions.

Dans un climat dégradé, les Vénézuéliens ont choisi, avec le président Caldera, un dirigeant intègre, expérimenté et déterminé. Il reste à savoir si, dans une conjoncture économique adverse, ce dernier parviendra à réaliser les réformes de grande ampleur qui seraient nécessaires ou s'il devra, faute d'une marge de manoeuvre et de moyens suffisants, se contenter de gérer les difficultés du moment.

C - LA POLITIQUE ETRANGERE DU VENEZUELA : LE RETOUR A UNE DIPLOMATIE PLUS PRAGMATIQUE CARACTERISEE PAR L'ABANDON DE L'INTERVENTIONNISME PRECEDENT ET LA PRIORITE ACCORDEE AUX PAYS VOISINS

Très active et particulièrement dynamique sur la scène internationale sous la présidence de M. Carlos Andres Perez -qui s'était posé en défenseur de la démocratie, des droits de l'homme, de la coopération et du dialogue-, la diplomatie vénézuélienne, après les événements de 1992, la mise à l'écart du président Perez puis la crise financière, a été conduite à l'adoption d'une ligne plus pragmatique caractérisée par : la volonté de restaurer et de promouvoir l'image internationale du Venezuela ; une approche résolument régionaliste privilégiant l'économie et les relations avec les pays voisins ; et un non-interventionnisme politique qui n'exclut pas un certain rôle du Venezuela sur la scène internationale.

1°) - La volonté de restaurer et de promouvoir l'image internationale du Venezuela

La diplomatie vénézuélienne a eu pour premier objectif, dans la période la plus récente, de redresser vis-à-vis de l'extérieur l'image inévitablement ternie par le processus politique ayant abouti à la destitution du président Perez et par la crise économique et financière traversée par le Venezuela. Le président Caldera, tout en développant ses orientations diplomatiques personnelles, s'efforce ainsi d'utiliser l'action extérieure pour améliorer l'image économique du pays, promouvoir les exportations et attirer les investissements étrangers. Plusieurs prises de positions récentes du Venezuela illustrent cette volonté :

- l'utilisation du "**sommet des Amériques**" à Miami, en décembre 1994, pour faire connaître et apprécier le plan de redressement économique du Venezuela sur la scène internationale ;
- les démarches entreprises -avec succès- par Caracas pour obtenir l'**inclusion du Venezuela dans le "SPG drogue"** jusqu'ici réservé par l'Union européenne à quatre autres pays d'Amérique latine ;
- enfin, la conclusion de plusieurs accords de **promotion et de protection réciproque des investissements** (Pays-Bas, Suisse, Portugal, Allemagne), les négociations se poursuivant avec plusieurs autres pays, notamment la France et les Etats-Unis.

2°) Une approche résolument régionaliste

Le Venezuela mène, dans le même esprit, une politique étrangère pragmatique résolument régionaliste, par delà la prépondérance des relations primordiales avec les Etats-Unis, premier partenaire commercial, premier fournisseur et premier client (60% du commerce extérieur vénézuélien), qui a fortement influencé le mode de vie vénézuélien et avec lequel la relation demeure primordiale en dépit des réserves des autorités vénézuéliennes actuelles à l'égard des valeurs ultra-libérales incarnées par les Etats-Unis.

- Cette volonté de rapprochement avec ses voisins trouve d'abord sa traduction à travers la politique d'intégration régionale très active conduite par le Venezuela :

- Caracas a adhéré en 1973 au Pacte andin qui doit mettre en place en 1995 un tarif extérieur commun pour 90% des produits, avec des droits compris entre 5% et 20% ;

- le Venezuela a constitué avec la Colombie et le Mexique le "groupe des trois" (G3) qui, selon les termes de l'accord signé à Carthagène le 13 juin 1994, doit établir une zone de libre échange à l'issue d'une période de transition ;

- le Venezuela fait partie du "groupe de Rio", qui s'est élargi lors du sommet de Caracas d'octobre 1990 ;

- Caracas a conclu un accord avec le Chili prévoyant le libre échange réciproque en 1997 ;

- le Venezuela joue un rôle actif du sein du CARICOM (Communauté des Caraïbes) ;

- il envisage enfin de se rapprocher du Mercosur et de l'Alena.

- Cette approche est également illustrée par la priorité accordée à ses voisins immédiats :

- la Colombie d'abord, partenaire obligé avec lequel la relation est périodiquement conflictuelle mais toujours dense, et avec lequel les échanges ont été multipliés par deux de 1991 à 1993 (2 milliards de dollars) ; le sommet colombo-vénézuélien, "à l'européenne", de mai 1994 a ainsi abordé l'ensemble des questions bilatérales dans un esprit de concertation très positif ;

- le Brésil ensuite, avec lequel -en dépit du problème des "garimpeiros", chercheurs d'or brésiliens clandestins qui tentent de s'infiltrer en Amazonie vénézuélienne, et du massacre d'Indiens "yanomani"- le président Caldera, fidèle aux idées de "conquête du Sud" qu'il avait mises en oeuvre 25 ans plus tôt lors de son premier mandat, a relancé une relation devenue prioritaire pour Caracas ; un accord de "complémentarité économique" a été signé en août 1994 ; et le Brésil constitue pour le Venezuela la possibilité de s'associer au Mercosur (Brésil, Argentine, Uruguay, Paraguay), voire un jour de s'y intégrer et de jouer ainsi un rôle charnière dans les différents processus sous-régionaux.

- Cette politique de rapprochement avec ses voisins s'est enfin traduite par une influence modératrice et la défense des principes démocratiques dans la région : le Venezuela a ainsi milité en faveur d'un retour à l'ordre constitutionnel en Haïti ; et il a, en 1992-1993, suspendu ses relations diplomatiques avec le Pérou lors du "coup de force" du président Fujimori.

3°) - Un non-interventionnisme qui n'exclut pas le rôle du Venezuela sur la scène internationale

Pour le reste, le président Caldera a, dans une large mesure et contrairement au président Perez, privilégié le non interventionnisme politique et la non immixtion du Venezuela dans les affaires intérieures d'autres pays. Ainsi, tout en ayant agi dans le cadre du groupe des "amis d'Haïti", Caracas s'est efforcé, lors de la dernière crise haïtienne, d'éviter l'intervention américaine.

Cette attitude, qui s'explique pour partie par la priorité pour Caracas de surmonter des graves crises politico-financières dont le pays a souffert depuis deux ans, ne saurait cependant conduire à mésestimer le rôle du Venezuela sur la scène internationale :

- non aligné (depuis 1989), partisan de la relance du dialogue Nord-Sud, le Venezuela est présent dans de nombreuses organisations internationales; il a été notamment, de 1992 à 1994, membre non permanent du Conseil de sécurité ;

- membre fondateur de l'OPEP, le Venezuela s'est efforcé, dans la crise du Golfe, de trouver des solutions conciliant les intérêts de tous ; l'initiative d'une concertation entre pays producteurs et consommateurs de pétrole, qu'il a proposé à la France de coparrainer, allait ainsi dans ce sens ("séminaire ministériel" tenu à Paris en juillet 1991 et prolongé en 1992 par la réunion de Bergen).

Le président Caldera s'efforce également de relayer au plan international ses préoccupations internes de dialogue et de morale : il a ainsi formulé, lors du récent sommet de Miami, des propositions en matière de lutte contre la corruption pour renforcer la coopération internationale en la matière ; il a également fortement souligné la nécessité de faire de la lutte contre la pauvreté une priorité fondamentale de l'action des organisations internationales, notamment régionales.

Le Chef de l'Etat vénézuélien recherche enfin, il faut le souligner, une relation plus étroite avec l'Europe. Afin d'équilibrer l'influence, prépondérante dans tous les domaines, des Etats-Unis au Venezuela, Caracas est ouvert à un développement de ses liens avec l'Europe et, en particulier, avec l'Union européenne. C'est dans ce contexte que s'inscrivent les relations bilatérales franco-vénézuéliennes.

*
* *

D - DES RELATIONS BILATERALES REPOSANT SUR UN DIALOGUE POLITIQUE CONFIAIT ET DONT LE DEVELOPPEMENT, SUR LE PLAN ECONOMIQUE, NE DOIT PAS ETRE ENTRAVE PAR LE PROBLEME, EN COURS DE REGLEMENT, DES ARRIERES DE PAIEMENT

Les relations bilatérales franco-vénézuéliennes reposent, sur le plan politique, sur un dialogue confiant, caractérisé par de larges convergences de vues sur la plupart des grands problèmes internationaux. Elles sont confortées par des relations culturelles, scientifiques et techniques de qualité -malgré la situation précaire de la langue française au Venezuela- et par une colonie française substantielle. Elles se traduisent surtout par des relations économiques et commerciales substantielles, qui se heurtent aujourd'hui à la crise économique, et surtout financière, traversée par le Venezuela et par le problème des arriérés de paiement publics vénézuéliens à l'égard de la France.

1°) Un dialogue politique confiant et caractérisé par de grandes convergences de vues, mais qui gagnerait à être plus dense

La relation politique entre Paris et Caracas est traditionnellement de qualité et placée sous le signe de la confiance et de l'estime réciproques. Après avoir été spectaculairement nourrie par le voyage du Général de Gaulle en 1964, elle a été relancée, en octobre 1989, par la visite d'Etat du Président Mitterrand à Caracas, suivie par plusieurs échanges ministériels et un renforcement des relations économiques et de la coopération technique. M. Alain Juppé, ministre des Affaires étrangères, a ainsi eu deux entretiens

avec son homologue vénézuélien en 1993, tandis que Mme Michaux-Chevry, ministre délégué, se rendait à Caracas, en mai 1993, à l'occasion de l'exposition industrielle "Francia 2000".

Ce dialogue politique est caractérisé par une **grande convergence de vues** sur les principaux dossiers de l'actualité internationale, ainsi que la crise haïtienne l'a illustré.

Pour la France, le Venezuela est naturellement, par ses immenses ressources naturelles, un pays à revenus intermédiaires ayant vocation à établir avec nous de fortes relations de partenariat. Pays rattaché à la fois à la zone Caraïbes et à l'Amérique andine, ses caractéristiques en font un **point d'ancrage potentiel pour le rayonnement de la présence française dans la région**, et ce d'autant plus qu'il constitue un des moteurs des processus d'intégration économique en cours dans la région.

Il est important, dans ce contexte, que la France manifeste sa volonté de renforcer sa présence au Venezuela. Il était donc souhaitable de réactiver le courant des visites au Venezuela de personnalités françaises, très faibles au plan politique depuis l'arrivée au pouvoir, début 1994, du président Caldera. C'est dans cet esprit que s'est inscrite la mission d'information de notre délégation.

2°) - Des relations culturelles, scientifiques et techniques de qualité, malgré la situation assez précaire de l'enseignement du français

La présence française au Venezuela -qui s'appuie sur une communauté française importante d'environ 6 000 personnes (4 423 immatriculés, dont 70% à Caracas)- est confortée par des relations culturelles, scientifiques et techniques de qualité.

Cette coopération repose sur un accord-cadre signé en 1974 et par une commission mixte, dont la sixième réunion s'est tenue en novembre 1994 à Paris. L'enveloppe de coopération s'est élevée en 1994 à **20,65 millions**, dont 8 millions de crédits d'intervention et 10,7 millions pour le lycée. Caracas est en outre le siège du bureau de coopération régionale compétent pour les pays andins.

Sur le **plan culturel**, notre dispositif traditionnel repose d'abord :

- sur le **lycée Francia de Caracas**, qui compte 725 élèves et que votre délégation a eu le privilège de visiter (cf. chapitre I ci-dessus) ;
- et sur **cinq Alliances françaises** (à Caracas, Barquisimeto, Maracaibo, Merida et Valencia) qui ont rassemblé environ 6 000 élèves en 1990.

Il convient toutefois de relever, sur le plan linguistique et en dépit de ces efforts, la situation relativement précaire et préoccupante de l'enseignement du français au Venezuela où l'influence américaine est prédominante. On ne dénombre que moins de 40 000 élèves dans les sections littéraires de l'enseignement secondaire et environ 3 000 étudiants à l'Université. Seulement 3% de l'effectif scolaire vénézuélien étudie le français dans l'enseignement secondaire.

La coopération technique porte principalement sur les domaines suivants : opérations de formation dans les domaines de la décentralisation, de la gestion de l'eau et de la gestion des télécommunications ; coopération agricole entre coopératives ; prospection minière ; environnement ; santé ; et transports.

La coopération scientifique privilégie pour sa part les programmes de recherche-formation, au niveau du troisième cycle, et la mise en place de projets d'innovation technologique et de coopération industrielle, générateurs de développement industriel.

Cette coopération est, à certains égards, exemplaire, le Venezuela prenant en charge, dans de nombreux cas, une part des coûts par le biais de subventions allouées par l'Etat ou par des fondations.

Ces relations bilatérales culturelles, scientifiques et techniques, répondent du côté vénézuélien à une demande pressante. Il importe d'y répondre en faisant les choix qui s'imposent dans le cadre de moyens budgétaires limités, en privilégiant notamment les actions porteuses pour le développement de la présence et de l'influence de la France. Les orientations suivantes mériteraient, dans cet esprit, d'être privilégiées :

- renforcer notre action culturelle dans les domaines de la radio et de la télévision -sans doute les plus importants pour l'avenir ;

- valoriser la part de la France dans les actions de coopération de l'Union européenne, trop souvent méconnue -sans que cette caractéristique soit propre, loin s'en faut, au Venezuela ;

- et assurer le suivi de nos actions de formation et de nos investissements culturels ; la création d'une association des anciens boursiers et stagiaires vénézuéliens en France constitue à cet égard une initiative particulièrement opportune.

3°) Des relations économiques et commerciales substantielles mais rendues plus difficiles par la crise vénézuélienne et dont une relance passe par le règlement, en cours, du problème des arriérés de paiement vénézuéliens à l'égard de la France

- Données générales sur les échanges franco-vénézuéliens

En dépit des difficultés actuelles du Venezuela sur le plan économique, les relations bilatérales sont significatives dans le domaine économique et commercial. Ainsi que l'illustre le tableau ci-dessous, la balance commerciale de la France avec le Venezuela est fortement excédentaire -et a dégagé en 1993 notre troisième excédent en Amérique latine, après l'Argentine et le Mexique :

Balance commerciale (en millions de francs)	1989	1990	1991	1992	1993	1994 (6 mois)
Importations	873	1 276	1 308	743	1 174	437
Exportations	1 531	1 665	1 502	1 893	2 236	855
Solde	658	389	194	1 150	1 062	448

- Les achats français au Venezuela sont constitués, dans leur très grande majorité -85% en 1993-, de produits pétroliers ; ces importations ont fortement augmenté après la guerre du Golfe (+ 110% en 1990, + 16,5% en 1991). Pour le reste, nos importations sont principalement constituées de produits intermédiaires, essentiellement du minerai de fer et d'autres métaux, de l'aluminium et de petites quantités de crustacés.

Ces achats ont placé la France en 1993 au 19^e rang des clients du Venezuela.

- Les ventes françaises se concentrent pour leur part aujourd'hui sur trois postes principaux :

- les produits industriels élaborés, pour l'essentiel les biens d'équipement (37%) qui constituent un poste majeur grâce aux grands contrats passés dans le secteur des transports (métro de Caracas), de l'énergie électrique, de l'aluminium ou de la pétrochimie ;

- les produits intermédiaires (19%), essentiellement des produits chimiques et sidérurgiques ;

- et les produits agroalimentaires (10%).

Ces échanges placent le Venezuela, pour 1993, au quatrième rang parmi les clients de la France en Amérique latine (après le Mexique, l'Argentine et le Brésil) et au sixième rang parmi ses fournisseurs latino-américains (après le Brésil, le Mexique, le Chili, l'Argentine et la Colombie).

Globalement, la France a été en 1994 le 7e fournisseur du Venezuela, avec une part de marché de 2,6%.

- Les investissements français au Venezuela ont connu, dans la période récente, une substantielle augmentation, passant de 74 millions de dollars en 1989 à 160 millions en 1991 et à 200 millions en 1992, ce qui plaçait la France, en 1992, au 5e rang des investisseurs étrangers, après les Etats-Unis, la Suisse, la Grande-Bretagne et le Japon. La situation semble toutefois s'être ensuite dégradée compte tenu de la crise politique, économique puis financière au Venezuela.

La présence de l'industrie française dans le pays concerne environ 80 entreprises, pour la plupart des grandes sociétés. Les principaux secteurs concernés sont l'automobile (Renault), le ciment (Lafarge), la chimie et la pharmacie (Atochem, Roussel-Uclaf, Rhône-Poulenc), l'aluminium (Péchiney), les phosphates, l'électromécanique, le secteur bancaire (Crédit lyonnais) et bien sûr le pétrole (Elf, Total et l'Institut français du pétrole).

Des contrats importants ont été confiés à des entreprises françaises, qu'il s'agisse de la réalisation exemplaire du métro de Caracas, que votre délégation a visité et dont la troisième ligne a été inaugurée en décembre 1994, ou des contrats "Accro" pour l'extraction et le traitement du gaz.

Dans le domaine pétrolier, une participation de Total a été autorisée dans deux projets de grands ouvrages et d'exploitation de bruts lourds et de nouvelles perspectives s'offrent dans ce domaine pour Elf et Total à l'occasion de l'ouverture du secteur pétrolier au secteur privé qui devrait permettre au Venezuela la mise en exploitation de nouveaux gisements, sans avoir à recourir à un investissement massif que la société des pétroles vénézuélienne (PDVSA) ne peut engager seule.

- Arriérés de paiement et perspectives d'avenir

Les perspectives d'avenir devraient en outre être améliorées sur le plan conventionnel bilatéral :

- par la mise en oeuvre d'une convention fiscale de non-double imposition qui est entrée en vigueur le 1er janvier 1994,

- et par la conclusion d'un accord d'encouragement et de protection réciproques des investissements actuellement en cours de négociation ; nos

entreprises bénéficieraient d'un tel accord que la France est l'un des rares pays européens à ne pas avoir encore conclu avec le Venezuela.

Cependant, le Venezuela a accumulé à l'égard de la France, au cours des dernières années, de **retards dans ses échéances bilatérales** d'une importance telle qu'ils ont empêché, au cours de la dernière période, toute prise en garantie nouvelle par la COFACE de nouveaux projets.

Ces arriérés de paiement vénézuéliens, primaires et secondaires, à l'égard de la France, atteignaient en effet **1 700 millions de francs au 30 septembre 1994**. Ces arriérés concernaient principalement les secteurs du métro (Cametro), de l'aluminium (Alcasa), de l'énergie électrique (Cadafe), et les dettes relatives à des achats militaires.

Mais il convient de souligner que le Venezuela, en dépit de ses difficultés financières, a manifesté au cours des derniers mois sa volonté politique très ferme et annoncé des dispositions précises pour résoudre dans les meilleurs délais ce problème des arriérés de paiement à l'égard de la France. **813 millions de paiement avaient été effectués en janvier 1995** et devaient se poursuivre au cours des mois suivants.

Il est donc souhaitable, selon votre délégation, tout en maintenant la pression nécessaire pour résoudre définitivement la question, de ne pas faire de ce problème des arriérés de paiement une entrave au développement à venir de notre présence au Venezuela, faute de quoi nous laisserions inévitablement la place à nos principaux concurrents sur place, qu'ils soient américains, japonais ou européens, qui sont implantés solidement sur place avec des communautés importantes et structurées.

De manière générale, en effet, **le développement de notre présence au Venezuela** demeure un objectif à poursuivre dans le cadre d'une meilleure identification de nos priorités et d'une meilleure coordination des différents intervenants. D'abord, sur le plan bilatéral, en raison des richesses naturelles du Venezuela dont on ne saurait notamment oublier qu'il est le sixième producteur de pétrole et la troisième puissance pétrolière mondiale si l'on ajoute à ses réserves de pétrole conventionnel les bruts lourds de la faille de l'Orenoque. Ensuite, en raison des perspectives offertes par le développement de l'intégration régionale, principalement dans le cadre andin, ouvrant ainsi aux investisseurs les potentialités d'un marché régional d'au moins 90 millions d'habitants.

Le Venezuela, nos concurrents le savent, **demeure un marché à suivre** : détenteur de ressources naturelles considérables, il renouera avec la croissance, retrouvera des niveaux d'importations très importants et tiendra un rôle charnière dans la poursuite des processus d'intégration régionale en Amérique latine.

CHAPITRE IV

LES CONCLUSIONS DE LA DELEGATION

7

Votre délégation ne saurait avoir l'ambition, à l'issue d'un déplacement aussi bref en Amérique latine- quels qu'aient pu être l'intérêt, la qualité et la densité exceptionnels des entretiens, des déplacements et des contacts de toute nature noués à cette occasion- de tirer des conclusions définitives sur l'évolution de l'Amérique latine ou sur les orientations souhaitables de la politique française dans le sous-continent, ni de procéder à des généralisations, nécessairement hâtives, à partir d'observations faites seulement en Colombie et au Venezuela.

Il lui paraît cependant utile de formuler ici, en guise de conclusion, quelques observations de nature à éclairer le Sénat, et à travers lui les autorités françaises, les opérateurs économiques et l'opinion publique elle-même, sur quelques données majeures et des évolutions, essentielles pour l'avenir, en Amérique latine.

*
**

PREMIÈRE OBSERVATION : L'ÉVOLUTION GLOBALEMENT POSITIVE DU SOUS-CONTINENT LATINO-AMÉRICAIN VERS LA DÉMOCRATISATION POLITIQUE ET LE RENOUVEAU ÉCONOMIQUE NE DOIT PAS DISSIMULER DES ÉVOLUTIONS DIFFÉRENCIÉES ET CONTRASTÉES ET DES DIFFICULTÉS PERSISTANTES ET ENDÉMIQUES.

a. L'Amérique latine

Parfois mésestimées, sinon oubliées, en Europe, les mutations qu'a connues l'Amérique latine au cours de la dernière génération sont considérables, qu'il s'agisse de changements, parfois spectaculaires, des régimes politiques ou de son développement économique. Longtemps considéré comme une région en difficultés permanentes, le sous-continent semble avoir fait une nouvelle entrée sur la scène internationale et cessé d'être

un simple objet de l'évolution mondiale pour tenter d'en devenir un véritable protagoniste.

- **La démocratisation des régimes politiques** au cours des dernières décennies est indiscutable. Les "caudillos" classiques ont progressivement cédé la place, jusqu'au général Pinochet en 1990. Le régime castriste, s'il subsiste à Cuba, est devenu anachronique dans le monde de l'après-guerre froide. Et la démocratie libérale et pluraliste, avec alternance au pouvoir, a comporté d'importants succès, même si l'on doit garder présentes à l'esprit les paroles de Bolivar mourant : "l'Amérique latine est ingouvernable. Tous ceux qui ont lutté pour la révolution ont labouré dans la mer" ...

|| - Par ailleurs, après ce qui fut, pour de nombreux pays latino-américains, "la décennie perdue" des années 80 caractérisée à la fois par l'endettement, la récession et l'hyper-inflation, l'Amérique latine a retrouvé globalement la voie d'un **renouveau économique certain**.

Les politiques protectionnistes, traditionnellement à l'honneur, ont fait place à des politiques d'ouverture économique, inspirées par l'école libérale. De multiples accords tendent au rapprochement économique et favorisent des zones de libre échange qui offrent des perspectives prometteuses. En 1994, le PIB latino-américain a ainsi progressé de 3,7% (le taux de croissance le plus élevé depuis 1980), tandis que le revenu par habitant s'accroissait globalement de 1,9% et que l'inflation moyenne était réduite à 16% (contre 49% en 1991).

Ces évolutions très positives ne sauraient toutefois dissimuler des difficultés persistantes et des évolutions très différenciées.

Les zones d'ombre, d'une part, demeurent nombreuses :

- sur le plan politique, d'abord, **la démocratie demeure souvent fragile**, en tout cas menacée ; elle est souvent ternie par la **corruption** (comme l'ont illustré le Brésil ou le Venezuela où les présidents Collor et Perez ont été destitués), conduisant souvent au bord de nouvelles **aventures militaires**, même là où l'on s'y attend le moins (à l'image des deux tentatives de coups d'Etat connus par le Venezuela en 1992) ;

- les **facteurs de développement économique** n'ont pas été, pour leur part, accompagnés du **développement social** attendu ; l'engagement pour le néo-libéralisme, fondé sur les déréglementations et les privatisations, s'est rarement accompagné d'un effort réel pour remédier aux disparités des conditions sociales, qui n'ont cessé de s'aggraver, laissant une part importante de la population en dessous du seuil de **paupvreté**, ce qui constitue un facteur majeur de déstructuration sociale et d'insécurité ;

- dans le même temps, le **fléau de la drogue** a pris une dimension continentale et acquis une importance qui ne cesse de s'accroître ; s'il est quasi impossible de saisir précisément l'ampleur des flux financiers, à coup sûr colossaux, qui accompagnent ce trafic et ses innombrables ramifications, la drogue engendre trois menaces majeures : elle accentue la corruption de sa société ; elle provoque des déséquilibres économiques (par des investissements destinés au blanchiment de l'argent sale) ; et elle perturbe le jeu politique par l'intermédiaire des cartels, des mafias ou de groupes de pression divers ;

- on ne saurait enfin ignorer le poids de la **spécificité indienne**, ainsi que l'a rappelé le ministre vénézuélien des relations extérieures devant votre délégation ; si l'importance historique du métissage en Amérique latine la distingue de l'Amérique du Nord -dont la population a suivi un processus historique différent-, la révolte du Chiapas au Mexique est venue brutalement rappeler la permanence du problème et les risques qu'il recèie.

Ces données générales dissimulent d'autre part **des évolutions très contrastées selon les pays**, qui interdisent des amalgames hâtifs et des généralisations abusives. Les **constatations** faites par votre délégation en **Colombie et au Venezuela** sont à cet égard particulièrement révélatrices et conduisent, à plusieurs titres, à remettre en cause les idées reçues.

b. La Colombie

- Dans le domaine politique, la **Colombie** bénéficie aujourd'hui d'une situation durablement stabilisée et le président Samper, élu pour quatre ans en 1994, jouit d'une grande popularité. Il peut s'appuyer sur la forte majorité du parti libéral, même si l'échiquier politique reste dominé par le bipartisme traditionnel (en dépit de l'émergence de nouveaux partis) et si les Colombiens manifestent, par un taux d'abstention très élevé lors des consultations électorales, leur lassitude face aux appareils politiques classiques et au clientélisme.

Poursuivant les orientations d'ouverture politique et économique de son prédécesseur Cesar Gaviria et mettant à profit cette situation favorable, le président Samper entend, conformément à ses engagements, corriger les déséquilibres sociaux par un **plan social ambitieux** visant notamment à donner une couverture sociale aux 12 millions de déshérités que compte le pays (sur 33 millions d'habitants).

Il s'efforce également de **vaincre les deux fléaux endémiques de la drogue et de la guérilla** et de corriger ainsi l'image, volontiers caricaturée mais fortement ternie, de la Colombie sur la scène internationale. Il poursuit, comme notre délégation a pu le constater à l'occasion d'une opération de "fumigation" sur des cultures de pavot, avec une volonté affirmée, la **lutte**

prioritaire contre les cartels et le narcotrafic, même si chacun est conscient que ce combat sera long, rude et coûteux et que la dimension économique du problème -il y a production et trafic de drogue parce qu'un marché existe- rend illusoire l'éradication rapide de ce fléau sans une coopération internationale renforcée dans laquelle la France et l'Europe pourraient jouer un rôle accru alors que les Etats-Unis critiquent l'action de la Colombie en ce domaine. Les autorités colombiennes s'efforcent parallèlement de rétablir le dialogue - des négociations pourraient être prochainement reprises- afin d'éliminer le **problème de la guérilla**, déjà réduit par la réinsertion civique et politique de plusieurs mouvements.

- Dans ce contexte, **la situation économique colombienne apparaît globalement satisfaisante et encourageante.**

La Colombie est justement réputée sur le plan international pour sa **gestion économique raisonnable et compétente**. S'appuyant sur une grande richesse de ressources naturelles, sur la réduction de son endettement externe -relativement faible-, sur la diversification de ses exportations -la plus forte en Amérique latine- et sur une population éduquée et travailleuse -la Colombie est souvent considérée comme un pays d'entrepreneurs alors que le Venezuela serait un pays de rentiers-, le pays est l'un des rares d'Amérique latine à avoir bénéficié d'une croissance soutenue tout au long des années 80 (4,2% de croissance annuelle sur la période). Cette tendance favorable se poursuit puisqu'en 1994 la croissance s'est renforcée (5,7%) tandis que la désinflation se poursuivait, lentement il est vrai (22%).

Les **perspectives économiques à moyen terme** semblent relativement favorables, la poursuite attendue de la croissance économique devant être renforcée par la découverte et l'exploration récente de nouveaux champs pétroliers, notamment les puits du champ de Cusiana qui seront en pleine exploitation en 1997. La Colombie devra toutefois :

- savoir gérer cette **manne pétrolière** afin d'éviter les effets négatifs d'un afflux de devises et de préparer l'après-pétrole -ce que n'a pas su faire le Venezuela : c'est dans cet esprit que le Président Samper a indiqué à la délégation qu'un fonds de stabilisation du pétrole a été créé, destiné à épargner à l'étranger une partie du produit de la rente pétrolière ;

- et concilier l'équilibre des comptes⁽¹⁾ extérieurs et la lutte contre l'inflation avec le coût des **mesures sociales** annoncées : le président Samper a particulièrement mis l'accent sur le social, mais le coût des mesures annoncées sera extrêmement lourd.

c. Le Venezuela

Le constat fait par votre délégation est, au moins à court terme, moins optimiste en ce qui concerne le Venezuela, bien que ce pays dispose a priori d'atouts bien supérieurs à ceux de la Colombie -en raison notamment de sa rente pétrolière- et de handicaps moindres, au regard de la violence politique -le pays n'affronte aucune guerilla- et -bien que le phénomène ne doive pas être négligé- du problème de la drogue.

- Sur le plan politique, le **Président Caldera**, revenu au pouvoir en 1994 vingt-cinq ans après sa première présidence, domine, par son expérience, sa stature et sa popularité, le paysage politique vénézuélien. Mais il a fort à faire pour sortir le pays d'une crise politique grave, doublée d'une récession économique et, surtout, d'une crise bancaire et financière sans précédent.

Au plan politique, le Venezuela, dont la démocratie s'était consolidée au fil des ans, se remet progressivement de la **crise majeure** qui s'est traduite en 1992 par deux tentatives de coups d'Etat militaires et, en 1993, par la destitution du président Perez, accusé de gestion frauduleuse des fonds secrets.

Elu comme candidat indépendant des grands partis traditionnels, le **Président Caldera** s'est appuyé sur son charisme et sa popularité personnelle et sur l'absence d'une opposition cohérente pour surmonter l'absence d'une majorité parlementaire qui lui soit acquise. Il semble ainsi parvenir à **éviter des difficultés majeures au Congrès**, tandis qu'une certaine recomposition du paysage politique paraît s'esquisser.

Il s'est également posé en champion de la lutte contre la corruption et a justifié la suspension de certaines libertés garanties par la Constitution par la nécessité de "punir les accapareurs" et de lutter contre les "mafias des banquiers".

Le **Président Caldera** s'est enfin efforcé -avec succès, semble-t-il- de normaliser les relations du pouvoir politique avec l'**armée**. Après avoir grâcié les conjurés de 1992 et renouvelé le haut commandement militaire, il a tourné la page des rébellions et a fait preuve, devant votre délégation, d'une grande confiance dans la loyauté des forces armées.

- Mais le grand défi auquel doivent faire face les autorités vénézuéliennes est celui de la **grave dégradation de la situation économique et financière**.

Si le Venezuela reste, fondamentalement, un pays riche et dispose ainsi d'atouts importants pour l'avenir, la déception est aujourd'hui à la hauteur des

promesses d'un pays qui ne paraît pas avoir su tirer le parti attendu de ses immenses richesses et de ses ressources pétrolières, ni apaiser les problèmes sociaux, tandis que l'insécurité devenait la grande inquiétude des Vénézuéliens.

La situation économique demeure aujourd'hui préoccupante. Alors que le Venezuela semblait avoir réussi son ajustement structurel et avait retrouvé un taux de croissance de 10% en 1991, il connaît la récession depuis deux ans et a connu à nouveau un taux de croissance négatif de - 3,3% en 1994. L'inflation a atteint l'an dernier plus de 50% et le chômage -qui ne tient pas compte du développement de l'économie informelle- est passé de 6,6% en 1993 à 13,5% en 1994.

Les dépenses publiques consenties pendant la période faste de la production pétrolière ont considérablement grevé un budget fortement déséquilibré avant que la chute du cours du pétrole ne prive le Venezuela de ressources importantes.

C'est dans ce contexte que le pays a été secoué par une crise financière et bancaire sans précédent déclenchée par la défaillance, en janvier 1994, de la deuxième banque du pays (la "Banco latino"). Depuis, plus de quinze banques, représentant la majorité du système financier vénézuélien, sont passées sous le contrôle direct de l'Etat, en attendant que certaines d'entre elles au moins puissent être reprivatisées. L'Etat a dû ainsi consacrer en 1994 plus de 15% du PIB à éviter que le krack du secteur bancaire ne paralyse l'économie.

Face à cette crise -qui se poursuivait lors du séjour de la délégation-, le gouvernement Caldera, après avoir suspendu certaines garanties constitutionnelles, a rétabli le contrôle des changes et des prix et adopté un plan social d'accompagnement. Il a d'autre part annoncé en septembre 1994 un plan de stabilisation et de récupération économique, véritable plan d'ajustement structurel accompagné de mesures en faveur de l'agriculture et des petites entreprises. Mais l'ampleur de la crise financière actuelle empêche le gouvernement d'engager les réformes profondes dont le pays semble avoir besoin.

o
o o

DEUXIÈME OBSERVATION : LES DÉVELOPPEMENTS DU PROCESSUS D'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE IMPOSENT DE NE PLUS ABORDER LES RELATIONS AVEC L'AMÉRIQUE LATINE DANS LE SEUL CADRE BILATÉRAL

a. Le rapprochement colombo-vénézuélien

Par delà ces observations très contrastées sur la situation particulière de chaque pays, le séjour de votre délégation en Colombie et au Venezuela lui a également donné l'occasion de prendre la mesure de **la marche des économies latino-américaines vers l'intégration.**

D'abord, de manière ponctuelle et conjoncturelle, en raison de l'importance accordée par les interlocuteurs colombiens et vénézuéliens de votre délégation à **deux événements d'actualité régionaux :**

- sur le plan économique, les risques de contagion éventuels de **la crise financière mexicaine** ("l'effet Tequila"), qui aura à la fois démontré la réalité de l'interdépendance des économies latino-américaines et la solidarité dont a fait preuve Washington en raison de l'importance stratégique de la stabilité mexicaine ;

- et sur le plan politique, les vives préoccupations suscitées par la résurgence du **conflit frontalier entre l'Equateur et le Pérou**, susceptible à la fois de remettre en cause la paix et la sécurité dans le sous-continent mais aussi d'avoir des conséquences économiques très fâcheuses en ébranlant la confiance et en remettant en question les rapprochements en cours.

La très forte interpénétration des économies colombienne et vénézuélienne a ensuite donné l'occasion à votre délégation de mesurer, de manière plus concrète, les progrès effectifs déjà accomplis en matière d'intégration économique. Bogota et Caracas ont en effet considérablement accru leurs **échanges** au cours des dernières années : leur montant a **doublé entre 1990 et 1993**, soulignant et confortant la complémentarité économique des deux pays en dépit de sentiments réciproques toujours mitigés et de leurs contentieux sur le partage d'eaux territoriales dans la baie de Maracaïbo. La Colombie et le Venezuela réalisent à eux deux la moitié des échanges et 70% des exportations des pays du groupe andin (Bolivie, Equateur, Pérou, Colombie et Venezuela). Et ils constituent avec le Mexique le Groupe des trois, le G3, visant à la création d'une zone de libre échange entre eux.

b. La diversité des processus d'intégration régionale

Mais le processus d'intégration économique régionale en Amérique latine se caractérise surtout par sa diversité et par sa relance au cours des dernières années. Après s'être heurtée à de multiples obstacles et aux pesanteurs historiques pendant des décennies, cette marche vers l'intégration connaît aujourd'hui un regain de vigueur qui peut être interprété à la fois comme un instrument du développement économique et comme un élément majeur d'une stratégie de retour de l'Amérique latine sur la scène internationale.

Cette accélération s'est appuyée sur l'impulsion donnée par les Etats Unis au nord du continent avec la mise en oeuvre de l'ALENA (accord de libre échange nord américain) réunissant deux pays industrialisés (Etats-Unis et Canada) et un pays en développement (le Mexique). Elle s'est traduite, en Amérique latine proprement dite, par un double phénomène :

- la réanimation d'organisations existantes telles que:

. Le Pacte andin, créé par l'accord de Carthagène en 1969 et qui n'était jamais parvenu à se développer de manière significative, mais qui réunit aujourd'hui la Colombie, le Venezuela, la Bolivie, l'Equateur et le Pérou et qui devrait parvenir prochainement à l'introduction d'un tarif extérieur commun, à la condition que le conflit entre l'Equateur et le Pérou ne réduise pas le groupe andin à un accord colombo-vénézuélien ;

. le marché commun centre-américain (MCCA), créé en 1960 entre cinq Etats (Guatemala, Salvador, Honduras, Nicaragua et Costa Rica), mais dont la relance n'a guère été productive entre pays aux productions trop identiques et sur un marché exigü ;

. l'ALADI (Association latino-américaine d'intégration), regroupant depuis 1980 dix Etats d'Amérique du Sud et le Mexique, mais qui paraît aujourd'hui, faute de moyens, marginalisée ;

- et la création de nouvelles instances d'intégration :

. le "Groupe des 3", déjà évoqué et devant constituer, depuis 1989, avec le Mexique, la Colombie et le Venezuela, un groupe de 140 millions d'habitants représentant le tiers du PIB de l'Amérique latine : Bogota et Caracas y voient l'occasion de s'ouvrir, en dépit de la crise du peso, un accès privilégié au marché nord-américain, tandis que Mexico peut y trouver un contrepoids face à ses puissants partenaires du Nord ;

. et, surtout, le **Mercosur** (marché commun du sud), institué en mars 1991, par le traité d'Assomption, entre le Brésil, l'Argentine, le Paraguay et l'Uruguay et qui apparaît comme le pôle le plus sérieux et le plus cohérent sur le plan commercial, en dépit de la disproportion des pays membres, en constituant un ensemble de 190 millions d'habitants représentant plus de la moitié du PIB de l'Amérique latine.


c. Les perspectives de l'intégration et les relations avec l'Europe

Cette multiplicité des démarches d'intégration régionale appelle trois observations principales de votre délégation :

- en premier lieu se pose la **question de la compatibilité entre les différents processus d'intégration** : la profusion des accords, la "pactomanie" latino-américaine, conduisent à s'interroger sur leur fonctionnement tandis que les différences de développement rendent difficile une homogénéité ; les traités ont proliféré de façon apparemment désordonnée, avec des redondances et des enchevêtrements surprenants : ainsi la Colombie et le Venezuela font-ils à la fois partie du G3, du Pacte andin et de l'ALADI ... Comment concilier et harmoniser tant de processus différents ? Les arbitrages qui seraient nécessaires apparaissent bien délicats ;

- une deuxième question concerne la **compatibilité entre cette intégration latino-américaine et la zone de libre-échange interaméricaine** symbolisée par l'ALENA en attendant une éventuelle zone de libre-échange "de l'Alaska à la Terre de feu" envisagée par le "sommet des Amériques" à Miami en décembre 1994 ; le Mexique s'efforce ainsi de suivre les deux voies en adhérant simultanément à l'ALENA et au G3 ; la Colombie mène une politique d'intégration active orientée aussi bien vers le Nord (via le Mexique) que vers le Pacifique (via le Chili) tandis que le Venezuela envisage également un renforcement de ses relations avec le Mercosur ;

- en dépit de ces incertitudes et de la fragilité des rapprochements (qui s'effectuent dans un cadre intergouvernemental, sans transfert de souveraineté), **la conjoncture**, en dépit de la crise financière mexicaine, **semble propice à l'intégration régionale latino-américaine** ; le rétablissement de la démocratie dans la zone, l'adoption de politiques économiques libérales favorisent de tels rapprochements ; la consolidation de grands ensembles économiques (Europe, Japon-Asie, Amérique du Nord) incite les gouvernements de la région à se grouper à leur tour pour éviter la marginalisation de l'Amérique latine ; enfin, la conversion des Etats-Unis à une approche régionaliste a largement contribué à la relance de ce processus d'intégration ; l'évolution rapide du Mercosur illustre particulièrement cette conjoncture favorable. **La France et l'Union**



européenne ont naturellement prendre en compte et tirer toutes les conséquences de ce nouveau contexte, qu'il s'agisse de leurs relations économiques et commerciales avec l'Amérique latine ou de leurs investissements dans la région.

*
* *

TROISIÈME OBSERVATION : LA QUALITÉ DES RELATIONS POLITIQUES DE LA FRANCE EN AMÉRIQUE LATINE DOIT ÊTRE PROLONGÉE PAR DES ÉCHANGES ÉCONOMIQUES ET COMMERCIAUX QUI NE SONT PAS À LA HAUTEUR DES POSSIBILITÉS ET PAR UNE POLITIQUE EUROPÉENNE PLUS LISIBLE DANS LA ZONE

a. Des relations politiques confiantes mais manquant de densité

Les entretiens de votre délégation en Colombie et au Venezuela, la chaleur de son accueil par les plus hautes autorités, tant à Bogota qu'à Caracas, ont une nouvelle fois illustré la **qualité de nos relations politiques** en Amérique latine. S'il est souvent vu à travers le prisme de l'Union européenne, notre pays est aussi perçu, en tant que tel, comme un partenaire important, en raison bien sûr d'affinités culturelles et historiques toujours vivaces et fructueuses, mais aussi de son poids spécifique sur la scène internationale et sur le plan économique et commercial.

Mais ces relations confiantes, dépourvues de tout contentieux de nature politique, paraissent aussi souvent manquer de densité et doivent être nourries par un **dialogue politique plus constant**. Tel était le sens de la mission de votre délégation qui a eu le sentiment qu'elle répondait à une attente pressante de la part de nos partenaires latino-américains. Cette démarche devrait, aux yeux des membres de votre délégation, être suivie d'autres échanges politiques et, en particulier, de **visites plus nombreuses au niveau gouvernemental**. Au Venezuela, le courant de ces visites semble avoir été particulièrement faible dans la dernière période et mériterait d'être réactivé. Quant à la Colombie, elle constitue un partenaire particulièrement intéressant au moment où elle entend affirmer son rôle dans la région et où elle connaît une croissance économique soutenue. Dans les deux cas, ces pays peuvent constituer des **points d'ancrage précieux pour le rayonnement de notre présence dans la région**, en liaison notamment avec nos départements d'Amérique.

Nous ne saurions en effet oublier que la France est présente en Amérique latine par ses départements d'outre-mer, riches en hommes et en

cultures, mais aussi par l'une de nos bases scientifiques les plus performantes et les plus spectaculaires.

Mais une présence beaucoup plus forte de la France -et de l'Europe- en Amérique latine est évidemment souhaitable, positive et attendue, compte tenu du capital de confiance et d'estime dont nous disposons. Et si notre relatif effacement actuel est assez aisément explicable -notamment par l'influence nord-américaine dans le sous-continent et par l'ampleur de l'action de la France sur le continent africain- et si des choix doivent, aujourd'hui encore, être faits - compte tenu des attentes en Europe centrale et orientale et des perspectives offertes par la région Asie-Pacifique-, il apparaîtrait très dommageable de ne pas exploiter davantage les opportunités qui s'offrent à nous en Amérique latine.

Il y faut, selon votre délégation, une meilleure lisibilité, une coordination accrue -et, sans doute, une conception plus ambitieuse- d'une véritable politique latino-américaine de la France.

b. Des échanges qui ne sont pas à la hauteur des possibilités

Cette politique passe naturellement par un renforcement significatif de nos échanges économiques et commerciaux qui, pour significatifs qu'ils soient, ne sont à l'évidence pas au niveau où devraient les porter, d'une part, les capacités technologiques et commerciales de notre pays et, d'autre part, les possibilités offertes par la politique d'ouverture aujourd'hui pratiquée par la plupart des pays latino-américains.

La France, certes, a sa place en Amérique latine et cela ressort des poids économiques relatifs. L'Amérique latine, au sens large, représente : 24% du produit intérieur brut (et 16,5% des exportations) des pays en développement, et 8,2% du PIB (et 3,5% des exportations) de l'ensemble du monde. La France, de son côté, représente 3,5% de la production mondiale et 7,5% des échanges mondiaux. Cependant, cette force potentielle ne se traduit pas dans les échanges globaux : ainsi, pour 1993, nos importations se sont élevées à 20,3 milliards de francs et nos exportations vers l'Amérique latine à 22.6 milliards soit, seulement, 2,5% de nos exportations totales (et 5% de nos exportations extra-communautaires). Nos parts de marché demeurent modestes, quand elles ne s'effritent pas. Nous devons donc faire plus sur ce marché porteur, en dépit des incertitudes que la récente crise financière mexicaine a encore illustrées : ainsi, en 1993, les importations de l'Amérique latine se sont accrues de 7,5% contre 2.5% seulement pour l'ensemble du monde.

Les opportunités sont cependant très contrastées selon les pays considérés. Les cas de la Colombie et du Venezuela sont à cet égard révélateurs:

- **Les échanges entre la France et la Colombie** restent relativement modestes, entre 1,5 et 2 milliards de francs par an, et se développent de façon timide et irrégulière. Nos échanges avec la Colombie ne représentent que 4,5% de nos échanges avec l'Amérique latine. La Colombie n'est que notre 6e partenaire commercial en Amérique du Sud (et notre 61e fournisseur et 66e client dans le monde). La France n'est que le 10e fournisseur et le 13e client de la Colombie. En termes de flux d'investissements en Colombie, la France se situait en 1993 au 6e rang après les Etats-Unis, la Suisse, le Royaume-Uni, Panama et le Venezuela.

Si des succès commerciaux substantiels ont été obtenus récemment par des entreprises françaises, celles-ci semblent rester un peu en marge du processus de libéralisation économique sur un marché de 36 millions de consommateurs, résolument tourné vers l'extérieur et soucieux d'attirer les capitaux étrangers. L'investissement dans le domaine pétrolier est en particulier appelé à augmenter prochainement du fait de la mise en exploitation du gisement de Cusiana.

Ainsi, l'image de la Colombie, ternie par la violence endémique qui sévit dans le pays, ne doit pas occulter la réalité d'une économie équilibrée, marquée par une croissance régulière, des équilibres fondamentaux assurés et une réelle volonté d'ouverture. Il est d'autant plus intéressant de développer nos relations avec un tel partenaire qu'il est en passe de jouer un rôle croissant dans la région et qu'il peut constituer une plate-forme pour réexporter vers les autres pays de cette zone.

- Il pourrait en aller de même au **Venezuela**, d'autant que Caracas est l'un des moteurs principaux des processus d'intégration économique régionale. La France se situe au 7e rang des fournisseurs du Venezuela -pour un montant de 1,7 milliard de francs en 1993, avec une part de marché d'environ 2,5%-, et au 19e rang des clients du Venezuela. Près de 70 grandes entreprises françaises sont aujourd'hui installées dans ce pays.

Mais ces relations économiques et commerciales se heurtent aujourd'hui à un double obstacle :

- d'une part, **la crise économique et financière** que traverse le pays, liée à une crise bancaire sans précédent : les importations vénézuéliennes se sont ainsi réduites de plus de 30% en 1994 du fait de la mise en place du contrôle des changes et de la baisse de la demande intérieure ;

- d'autre part, sur le plan bilatéral, par la question de **la dette publique vénézuélienne à l'égard de la France** : celle-ci atteignait en effet 1 700 millions de francs en novembre 1994 ; toutefois, depuis cette date, des paiements importants ont été effectués (pour un total de plus de 800 millions

fin janvier 1995), réduisant de manière très significative les arriérés de paiement vénézuéliens à l'égard de notre pays ; ces paiements se sont poursuivis au premier trimestre 1995, conformément aux assurances données lors du séjour sur placé de votre délégation.

La question se pose ainsi aujourd'hui du maintien de la politique très restrictive adoptée par la France à l'égard du Venezuela depuis deux ans, en particulier par la COFACE qui n'a pris durant cette période aucun engagement sur le secteur public vénézuélien, hors pétrole et gaz. Compte tenu des efforts très concrets accomplis par le Venezuela, au moment même où il traverse une crise financière très aiguë, il apparaît souhaitable à votre délégation **d'adopter désormais une attitude plus ouverte** à l'égard du Venezuela, afin de ne pas porter atteinte aux intérêts de nos entreprises sur ce marché dont le potentiel de développement est important et d'inciter en particulier les PME françaises, peu présentes, à prendre pied dans ce pays.

Votre délégation souligne par ailleurs, qu'il s'agisse de la Colombie ou du Venezuela, l'intérêt qu'il y aurait à parvenir enfin -pour éviter que nos entreprises n'en subissent les conséquences- à la mise en oeuvre des **accords**, qui se sont jusqu'ici heurtés à des difficultés juridiques, **sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements.**

c. Deux observations complémentaires sur la coopération culturelle, scientifique et technique et sur la visibilité des actions européennes.

- La première a trait à **notre coopération culturelle, scientifique et technique** : celle-ci repose, là aussi, sur un capital de sympathie qui doit être préservé et sur un réseau culturel traditionnel (établissements scolaires, Alliances françaises ...) dont la qualité est reconnue ; les efforts de modernisation de notre action de coopération -à travers notamment les "programmes coopératifs postgradués" au niveau du doctorat et la volonté d'assurer l'indispensable suivi de nos actions de formation et de nos investissements culturels- doivent être également salués.

Il reste que **la place du français en Amérique latine continue de s'effriter** dans une région où il paraît aujourd'hui vain, à des degrés certes différents selon les pays, de contester la place de l'anglais. De fait, notre langue est de moins en moins parlée, et de moins en moins enseignée.

La question est donc posée, de manière générale, de l'adaptation de nos moyens d'action dans le domaine culturel. Votre délégation estime en particulier que l'heure est aujourd'hui venue d'une analyse approfondie sur les moyens de notre action culturelle extérieure et singulièrement sur **la définition**

d'une politique volontariste, dotée de moyens financiers adaptés -fût-ce au détriment d'autres actions-, dans le domaine audiovisuel, de la radio et de la télévision. Il reste en effet en la matière beaucoup à faire, particulièrement en Amérique latine, alors qu'il s'agit à l'évidence de moyens d'action culturels essentiels dans les sociétés contemporaines.

- Notre dernière remarque porte enfin sur la **nécessité d'une meilleure visibilité et d'une valorisation des actions européennes en Amérique latine.**

Si la France doit continuer à jouer un rôle spécifique, des actions communautaires substantielles sont également conduites, auxquelles notre pays participe de manière active, y compris au plan financier. Des résultats concrets ont été ainsi obtenus, à l'exemple du "S.P.G. drogue" au terme duquel plusieurs pays latino-américains -dont la Colombie et, désormais, le Venezuela- bénéficient de la part de l'Union européenne d'un système de préférences généralisées plus favorable que les autres pays en développement, pour les soutenir dans leur lutte contre le trafic de drogue. Les présidences française et espagnole de l'Union européenne, en 1995, devraient d'autre part être mises à profit pour **renforcer la politique européenne à l'égard des pays du Mercosur** en faisant aboutir une "déclaration d'intention" en vue d'un développement des échanges et de la coopération avec ces pays.

Au moment où l'Amérique latine s'efforce de sortir des malédictions politiques et économiques qui semblaient l'accabler et où la création de zones de libre-échange ouvre des perspectives prometteuses, ces actions et la coopération européenne doivent être poursuivies et développées.

D'ores et déjà, et dans bien des domaines, l'Europe fait davantage pour l'Amérique latine que les Etats-Unis, à l'égard desquels les pays de la zone continuent d'entretenir des relations ambiguës de fascination et de rejet. Mais l'effort européen demeure le plus souvent discret, sinon méconnu. Il doit, selon votre délégation, être valorisé et rendu plus visible par **une politique d'information et de communication plus adaptée.**

*
* *

EXAMEN EN COMMISSION

Le présent rapport a été examiné par la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées au cours de sa réunion du 5 avril 1995.

A l'issue de l'exposé de M. Xavier de Villepin, président, M. Michel Alloncle, après avoir pleinement approuvé ce compte rendu, a souligné

l'importance du problème de la corruption en Amérique latine, rappelant que le narcotraffiquant Pablo Escobar avait proposé de régler, à lui seul, la dette extérieure colombienne ...

M. André Boyer a donné des précisions chiffrées sur les résultats de la lutte contre la production et le trafic de drogue entreprise en Colombie. Il a souligné que l'opération d'épandage de produits chimiques sur des cultures illicites, à laquelle la délégation a participé, avait pour objet de démontrer que les produits chimiques utilisés étaient sans danger. Il a estimé que le système de préférences généralisées accordé par l'Union européenne aux pays andins engagés dans la lutte contre la drogue ("SPG drogue") était justifié mais qu'il était difficile d'en apprécier l'efficacité réelle.

M. Charles-Henri de Cossé-Brissac, après avoir précisé que le "glifosate" employé en Colombie pour détruire les cultures illicites était d'utilisation courante, a souligné la nécessité d'une présence française renforcée et noté le rôle que pouvaient jouer à cet égard les établissements scolaires français à l'étranger. Il a enfin regretté l'impossibilité pour le Venezuela, pour des raisons politiques, d'introduire une taxation sur les carburants qui serait, à ses yeux, de nature à remédier aux difficultés financières du pays.

M. André Rouvière, après avoir évoqué le rôle des forces armées en Colombie et au Venezuela, a souligné l'extrême importance du phénomène de la corruption. Il s'est déclaré sceptique quant à la possibilité d'une éradication complète du fléau de la drogue. Il a enfin estimé que les pays latino-américains souhaitaient une présence plus forte de la France et des pays européens afin de contrebalancer l'influence américaine et a, à son tour, souligné l'efficacité des établissements d'enseignement français à l'étranger, à l'image du lycée Pasteur de Bogota.

M. Gérard Gaud a indiqué que les constatations faites récemment par une délégation sénatoriale en Amérique centrale rejoignaient pleinement les observations faites en Colombie et au Venezuela, qu'il s'agisse des principaux problèmes rencontrés -pauvreté, corruption, insécurité ...-, des progrès de la démocratie, de l'attente d'une présence française et européenne plus forte ou du rôle de la coopération culturelle française.

M. Michel d'Aillières a évoqué avec M. Xavier de Villepin, président, l'action des Etats-Unis à l'égard de la lutte contre la drogue en Amérique latine.

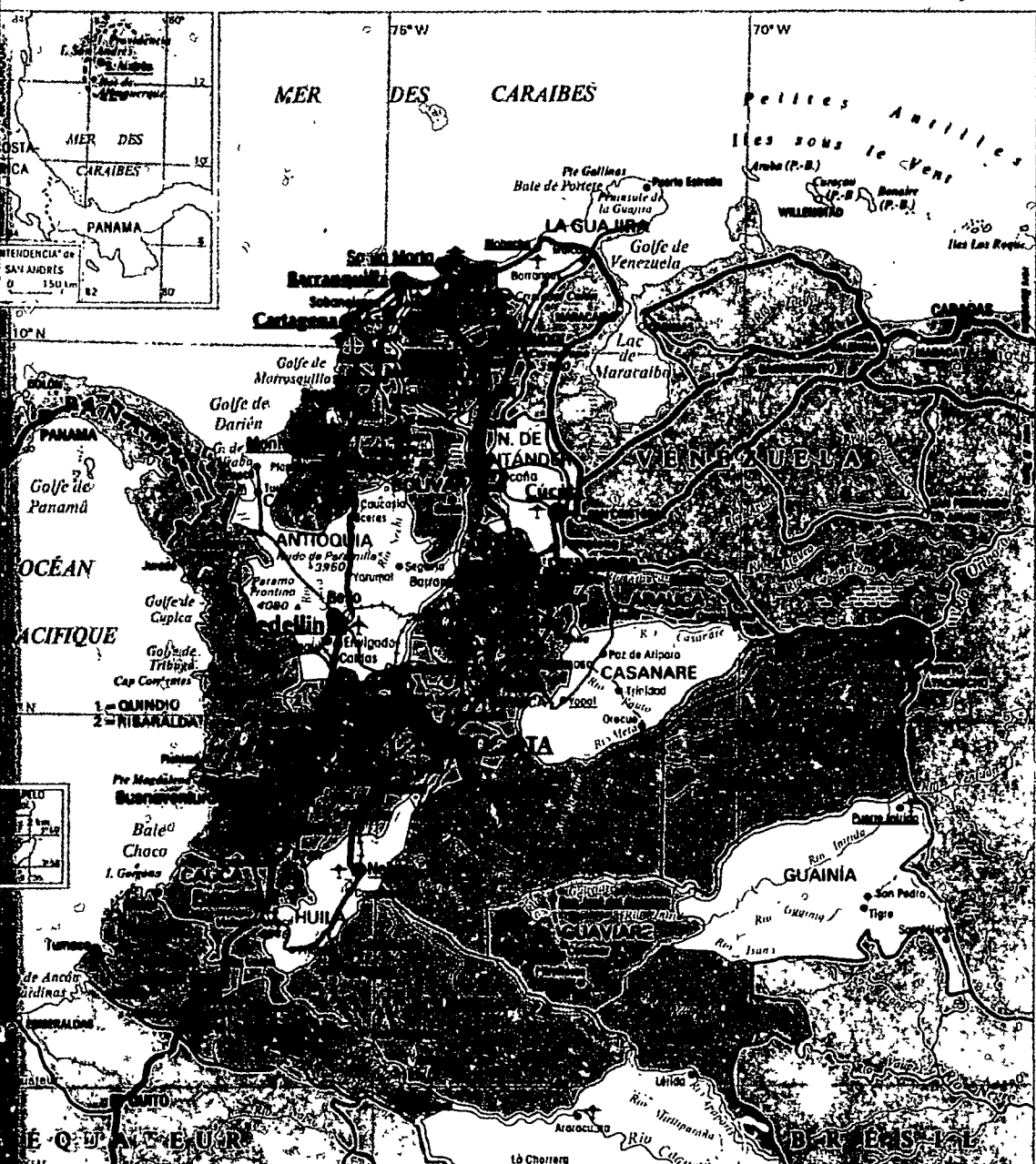
MM. Jacques Golliet et Xavier de Villepin ont souligné l'importance de la croissance démographique en Amérique latine, malgré les efforts accomplis dans le domaine du contrôle des naissances.

M. Jacques Habert, après avoir à son tour relevé l'importance des phénomènes de pauvreté, de corruption et d'insécurité dans la région, a

souligné fortement le travail très remarquable accompli, dans des conditions souvent très difficiles, par les écoles françaises en Amérique latine dont l'action devait être soutenue.

M. Michel Crucis a enfin évoqué le rôle des pays européens, autres que la France, et de l'Union européenne en Amérique latine. M. Xavier de Villepin, président, a à cet égard souligné l'importance, aux yeux des membres de la délégation, d'une politique européenne d'information et de communication plus adaptée.

La commission a alors autorisé la publication du présent rapport d'information.



COLOMBIE

- Capitale d'Etat
- Plus de 1 000 000 d'hab.
- Plus de 250 000 hab
- Plus de 100 000 hab.
- Plus de 25 000 hab
- Autres villes
- Route principale
- - - Route secondaire
- - - Piste
- - - Voie ferrée
- ✈️ Aéroport, Aérodrôme
- Cucuta Capitale de département
- Mocoa Capitale d'"intendencia"
- Mitú Capitale de "comisaría"
- - - Marais

